

D'ANCIENS BILLETS DE BANQUE RETIRÉS DE LA CIRCULATION

Edition Nationale d'Information

Le Quotidien d'ORAN



L'Association Nationale du MALG

en partenariat avec **Le Quotidien**

organise une conférence-débat sous le thème :

« CRÉATION DU GPRA ET PROBLÉMATIQUE
DU POUVOIR PENDANT LA RÉVOLUTION »

Animée par HOCINE SENOUCI

Samedi 15 novembre à 9h30 à l'hôtel Liberté - Oran.

ACTIONNEMENT VUE

P 8 à 17

RICHES, MAIS POUR QUOI FAIRE ?

AHMED FARAH



NOUS ET LA POLITIQUE...

H. MILOUD AMEUR



DU DISCOURS SUR LA RENTE PÉTROLIÈRE, DES CLICHÉS POLITIQUES EN ALGÉRIE ET DE LEUR USAGE

DJAMEL LABIDI



MAROC CONTRE AFRIQUE : UNE RUSE MÊME PAS ROYALE !

ABDELLATIF BOUSENANE

- L'espace politique
BOUCHAN HADJ-CHIKH
- Entre frontières géographiques et frontières culturelles
NADIR MAROUF
- L'opposition radicale prépare le grand soir
ABED CHAREF
- Quand l'opposition convoque l'histoire !
CHERIF ALI
- L'Europe abandonne les migrants en Méditerranée
AKRAM BELKAÏD
- Un hors-la-loi : Ahmed Gada
EL YAZID DIB
- L'essentiel du projet de loi sur l'immigration
FAYÇAL MEGHERBI
- Une revanche des anciennes colonies
KOHLER WILLIAM
- Vie et mort du journaliste
BELKACEM AHcene-DJABALLAH

Education

Le ministère joue la carte de l'apaisement avec les syndicats



Yazid Alilat

Le ministère de l'Education nationale joue l'apaisement, et ne veut plus aller à l'affrontement avec les syndicats, dont ceux des enseignants. C'est la lecture que des meilleurs proches du secteur ont faite, hier, après la conférence de presse, animée par des responsables du secteur, en réponse aux dernières sorties des syndicats, qui ont demandé l'application des accords de juillet 2014.

L'inspecteur général du ministère, Mesguem Nedjadi et le directeur des Ressources humaines, Abdelhakim Bousahla, ont confirmé cette tendance à l'apaisement, dans une conférence de presse, au cours de laquelle ils ont annoncé que quelque 240.000 fonctionnaires, du secteur de l'Education nationale, vont bénéficier, avant la fin de l'année, d'une promotion, soit près de 40% de l'ensemble des personnels du secteur.

La ministre du secteur Nouria Benghebrit avait annoncé, vendredi dernier, que près de 35% d'enseignants (150.000), des 3 cycles, bénéficieront de promotions, à des grades supérieurs. «Le secteur de l'Education est en passe de concrétiser les accords conclus entre le gouvernement et les syndicats, portant intégration et promotion de 150.000 employés (35% de l'ensemble des employés du secteur), conformément à la circulaire interministérielle d'application, n° 4, datée du 6 juillet 2014», avait-elle ajouté, dans une déclaration à l'APS.

Ces promotions vont s'effectuer dans le cadre d'inscriptions sur les listes de qualifications ou de concours professionnels ou internes, et visent, ont par ailleurs, précisé, hier mercredi, les deux responsables du ministère, à améliorer les conditions des travailleurs du secteur, tous corps confondus. Pour le corps enseignant, 800 enseignants de l'Enseignement technique bénéficieront d'une promotion directe au grade d'enseignant du secondaire. Pour le corps des intendants, en grève illimitée depuis septembre dernier, il y a du nouveau. Près de 6.000 postes budgétaires ont été ouverts, dans le cadre de la promotion aux différents grades d'intendants, selon les revendications de ce corps, qui compte 14.400 fonctionnaires. L'incidence financière de cette promotion est de plusieurs milliards de dinars, selon les représentants du ministère.

Par ailleurs, le ministère de l'Education nationale compte promouvoir,

à la fin de l'année, 118.734 postes dont 17.066, à travers l'inscription par concours internes, prévue le 4 décembre 2014 et 101.668 postes à travers l'inscription sur la liste des qualifications. En plus, il a été décidé d'intégrer, systématiquement, des enseignants des cycles primaire et moyen et leur promotion au grade d'enseignant principal, selon un document distribué à la presse. Cette revendication figurait dans la plate-forme de l'Ungef, notamment, l'application de la directive ministérielle 004/2014, qui stipule d'intégrer les enseignants du primaire, ayant 10 ans d'expérience, au grade de professeur formateur ainsi que le droit aux nouveaux grades pour les licenciés et les ingénieurs, exerçant le métier d'enseignement. Cette circulaire, datant du 6 juillet dernier, stipule l'intégration des enseignants du primaire ayant 20 ans de service jusqu'au 31 décembre 2011, dans le grade d'enseignant formateur, ainsi que l'intégration des enseignants de l'école primaire, ayant suivi une formation, avant juin 2012 ou ayant obtenu, avant cette même date, une licence dans la spécialité.

LE DEAL DE BENGHEBRIT

Pour autant, le dialogue entre le ministère et les syndicats se poursuit, et un nouveau round est prévu, samedi prochain. «Cette 3^e rencontre du genre vise, essentiellement, à résoudre les problèmes que connaît le secteur et les différends qui minent la relation tutelle-partenaires sociaux», a-t-on estimé. M. Mesguen a, ainsi, confirmé la tenue de cette réunion avec les partenaires sociaux, le 15 novembre, estimant que «le dialogue est en cours et se tient de façon continue, en vue de régler tous les problèmes soulevés». Quant au problème de la surcharge des classes, il a expliqué que ce phénomène était répandu dans les régions urbaines, les villes et les nouvelles villes «où la priorité a été accordée à l'attribution de logements, au détriment de la finalisation des travaux de réalisation d'établissements éducatifs». Le problème de la surcharge touche «près de 2% des classes du cycle primaire, 4% des classes du cycle moyen et 10% des classes du secondaire», a-t-il dit, estimant nécessaire «la révision de la liste des projets relative aux établissements éducatifs et de respecter les délais de réception des projets entamés».

Le ministère a fixé, au 30 novembre prochain, la date-butoir de la mise en œuvre des clauses de l'accord (avec les syndicats), à travers la finalisation du traitement de tous les dossiers d'intégration et de promotion, en coordination avec les directions de l'Education et les services concernés, dans les wilayas, avait expliqué la ministre, vendredi dernier, dans une déclaration de presse. A tout le moins, la ministre est en quête de «paix sociale» et veut conclure un deal de longue durée avec les syndicats, avant l'approche des vacances d'hiver, et veut régler les dossiers en suspens, au cas par cas.



M. M.

block automatique qui date des années 80, et qui a déjà montré plusieurs failles de sécurité par le passé», affirme M. Sid.

«Nous voulons, par ailleurs, que la direction de la SNTF et la tutelle prennent rapidement des décisions pour garantir plus de sécurité, en attendant le renouvellement du block automatique qui va certainement prendre du temps», ajoute notre interlocuteur.

Selon Abdelkader Sid, de la Fédération des cheminots, les conducteurs et les mécaniciens ont mis fin à leur mouvement, avec un ultimatum donné aux autorités de régler les trois points essentiels de leurs revendications. «Nous avons décidé de suspendre notre grève, en attendant des garanties pour le renouvellement du

personne qui traverse les rails ou en cas de suicide à l'approche d'un train, c'est le conducteur qui est jugé», explique Abdelkader Sid. Selon lui, «il existe pourtant la loi 90-35 qui fixe les règles de sécurité au sein des chemins de fer, et qui stipule que les clôtures sont obligatoires et interdit à toute personne de traverser la voie ferrée. Mais, je crois que tout le monde peut faire le constat que notre voie ferrée est facilement accessible aux piétons», ajoute notre interlocuteur.

Les trains devaient reprendre hier en fin d'après-midi avec l'assurance donnée aux travailleurs que les salaires seront très bientôt versés». Abdelkader Sid estime que la reprise «se fera au plus tard jeudi matin».

ANALYSE

Kharroubi Habib

Trois démarches politiques font l'actualité dans le pays depuis l'été dernier. Chacune selon son promoteur vise de reconstruire le consensus national dont le pays a besoin pour relever les défis internes et externes auxquels il est confronté. Mais si l'objectif est le même, la voie et la méthode qu'ont décidé d'emprunter les initiateurs ne préfigurent aucune convergence possible entre elles. Entre les trois démarches qui focalisent l'actualité politique dans le pays, ou du moins entre d'eux d'entre elles : l'initiative du FFS préconisant d'aller à une conférence du consensus national inclusive en terme de participation et celle de la CNLT préconisant un dialogue pouvoir/opposition devant aboutir à un accord sur une transition démocratique, et celle qui poursuit le pouvoir consistant en l'adoption d'un projet de révision de la constitution, il y a totale divergence quant aux raisons qui ont conduit leurs promoteurs à les prendre.

Pour le FFS et la CNLT, leurs initiatives se justifieraient par l'état de crise nationale que vit le pays traduite par l'effondrement du consensus national qui l'a gravement affaibli et mis en péril sa stabilité et l'unité nationale. Pour le pouvoir, ce ne serait pas cette crise, dont il nie formellement l'existence, qui motive sa démarche, mais tout simplement sa volonté de procéder à des changements à caractère démocratique en regard aux évolutions intervenues progressivement et naturellement dans la société algérienne.

Il est clair par conséquent qu'ayant été conjointes en partant de visions aussi antagonistes

sur l'état du pays, ces démarches ne peuvent se rejoindre. Ce dont rend compte la laborieuse tentative entreprise par le FFS à trouver un terrain d'entente entre les tenants des trois autres initiatives. Bien que lui-même fonde la sienne sur l'existence de la crise nationale, il n'a pas fixé à la conférence du consensus national qu'il cherche à réunir l'objectif d'une transition démocratique telle que réclamée par le pôle de l'opposition faisant bloc au sein de la CNLT. Ce qui lui a permis d'obtenir l'adhésion à son projet de partis satellites du pouvoir, mais d'essuyer dans le même temps des réticences et des fins de non recevoir de la part des membres de la CNLT.

En s'en tenant à son déni de l'existence d'une crise nationale, le pouvoir ne peut envisager d'entrer en dialogue avec des acteurs politiques dont les revendications et les objectifs découlent justement de leur conviction que le pays en vit une et que l'unique solution pacifique est son retrait ordonné et concerté des commandes du pays. Il a opté pour temporiser dans la réalisation de son projet de révision constitutionnelle et donné feu vert à ses relais partisans de s'exprimer favorablement pour l'initiative du FFS en étant certain que celle-ci n'ira pas à son terme vu les oppositions qu'elle suscite dans le reste de la classe politique.

Envisager que l'une des initiatives en question rassemble ce qu'il faudrait de forces et d'acteurs politiques aptes à reconstruire le consensus national que tous déclarent être leur but final, c'est faire preuve d'un optimisme qui n'est vraiment pas de saison en Algérie.

Selon le DG du groupe Sider «Le complexe sidérurgique de Bellara opérationnel en 2017»

«Le complexe sidérurgique d'El-Hadjar (Annaba) va connaître le redémarrage incessant de l'un des hauts fourneaux à l'arrêt depuis juin dernier, au plus tard dans une semaine», a indiqué hier sur les ondes de la Chaîne 3 de la radio nationale le directeur général du groupe Sider, M. Ahmed Bellabès.



El-Houari Dilmi

En effet, le DG de Sider, partie du groupe ArcelorMittal, a également expliqué que «l'ensemble des équipements ne pourront pas être renouvelés avant octobre 2015» ajoutant que la production d'acier du complexe sidérurgique d'El-Hadjar qui était de 1 million de tonnes au départ «a chuté à 600.000 tonnes jusqu'à atteindre aujourd'hui 300.000 tonnes, contre une demande nationale des seuls ronds à béton et fils pour machines d'environ 4 millions de tonnes».

A la question de savoir pourquoi le second haut fourneau tombait souvent en panne, et si cela était dû au manque de maintenance préventive, Ahmed Bellabès a imputé cela à «la situation financière difficile» de l'usine d'El-Hadjar depuis 2007-2008 et «l'impossibilité de dégager les montants requis pour la maintenance des équipements». «Nous allons tenter de faire fonctionner l'usine du mieux possible, au moins jusqu'à octobre 2015», a affirmé le DG du groupe Sider ajoutant que les investissements du repreneur de l'usine (ArcelorMittal) «n'ont été réalisés que durant les premières années du partenariat, mais depuis 2008 il n'y a pratiquement plus rien en dehors de quelques investissements destinés à assurer le fonctionnement des équipements». La chute drastique de la production d'El-Hadjar, l'invité de la radio l'imputera «au non-respect de certains engagements contractuels du partenaire étranger, à l'explosion de la demande interne du fait du programme d'investissement très important inscrit à l'indicatif de l'Etat».

«Nous assurons moins de 10 % des besoins du marché national qui sont

Conseil de la Nation

Le projet de loi de finances 2015 adopté

Le Conseil de la Nation a adopté hier le projet de loi de finances 2015 lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil, en présence de plusieurs membres du gouvernement. Présenté lundi dernier en plénière par le ministre des Finances, Mohamed Djellab, et débattu par les membres de cette institution parlementaire durant deux jours, ce texte de loi a été adopté à l'unanimité. Le texte prévoit des recettes budgétaires de 4.684,6 milliards (md) de DA et des dépenses publiques de 8.858,1 md de DA, soit un déficit budgétaire de 4.173,3 md de DA (l'équivalent de 22,1% du PIB). Quant aux dépenses publiques, elles sont réparties entre des dépenses de fonctionnement de 4.972,3 md de DA et des dépenses d'équipement de 3.885,8 md de DA. Le texte table sur une croissance économique globale de 3,42% et de 4,25% hors hydrocarbures et sur une variation de l'indice des prix à la consommation de 3%, contre 3,5% en 2014. L'Assemblée nationale populaire qui avait adopté ce projet de loi il y a deux semaines, a adopté 4 des 62 amendements examinés par la commission des finances et du budget de l'APN.

D'anciens billets de banque retirés de la circulation



D'anciens billets de banque émis durant les années 80 seront retirés de la circulation le 31 décembre 2014, a rappelé mercredi la Banque d'Algérie dans un communiqué.

Il s'agit des billets de 200 DA de 1983, de 100 DA de 1981 et 1982, de 20 DA de 1983 et de 10 DA de 1983, selon la Banque centrale qui explique que ce retrait «entre dans le cadre de l'amélioration et du rajeunissement des billets de banque en circulation».

Les détenteurs de ces anciens billets pourront effectuer toutes leurs transactions normales (achats de produits et de services divers...) jusqu'au 31 décembre 2014. Ils pourront aussi les échanger, sans limitation de montant, auprès de toutes les banques jusqu'au 31 décembre 2014.

La Banque d'Algérie indique également que le public aura la faculté d'échanger, sans formalité particulière, les billets retirés pendant une période de dix

(10) ans à compter du 1er janvier 2015, soit jusqu'au 31 décembre 2024, et ce exclusivement auprès des guichets de la Banque d'Algérie à travers son réseau d'agences ouvertes dans toutes les wilayas du pays.

Par ailleurs, elle rappelle que ces anciens billets avaient été grandement remplacés par la mise en circulation des billets et pièces, notamment par les billets type années 90 de 200 DA et les pièces de 200 DA, 100 DA, 50 DA, 20 DA et 10 DA.

Raïna Raïkoum

Kamel Daoud

Le choix national de l'inachevé

Ciel gris. Pluie en attente. La ville s'étend puis s'épuise. Jusqu'où ira-t-elle ? Tout les Algériens rêvent d'habiter. C'est une vieille peur : ne pas avoir de pays et, après le pays, ne pas avoir de toit. Et après le toit ? A l'échelle d'une vie, le pays offre déjà peu d'espoir : son école ne lancera rien vers la lune, une Daechisation est en marche vers les têtes, les urbanismes ne sont pas une conquête de l'espace par la courbe, mais une rétraction, un refus d'habiter, une hideur. C'est le sujet du jour : l'inachevé comme esthétique du refus. Pourquoi les Algériens construisent si abondamment l'inachevé ? Partout : villages, villes nouvelles, villas, maisons, cités 254668864 logements : une sorte de pays avec des entrailles à l'air libre.

Une terre retournée pour exposer aux cieux son estomac. La raison ? L'essentiel est à l'intérieur. On n'habite pas le pays mais seulement le chez soi, tournant le dos au monde. Du coup, la frontière est nette : ce qui est ma peau est moi, à moi. Le reste du pays appartient au Régime de la Régence, c'est son domaine, son fief au sens féodal, sa terre. Du coup, il y a inversion : le régime est l'apparent, la surface, le visible. Le sujet est l'intérieur, le reflux, l'intérieur, le refus. Le régime est chez lui, le sujet est à

l'intérieur de lui-même. Cela se voit. Du coup, ces murs nus, exposés comme une indécision mais qui n'exprime que le partage des territoires. L'inachevé procède aussi de la croyance : il reste quelques minutes avant que le soleil ne se lève de l'ouest et que les morts cessent d'être des martyrs ou des morts que tous se bousculent dans une sorte de 1962 universelle, ascendant vers les cieux, convoquant les actes et les corps. Donc pourquoi achever puisqu'on va mourir ? Pourquoi habiter autre chose que la tente et l'itinéraire des points d'eau ? Pourquoi choisir la pierre dans l'univers des dunes ?

Le choix de l'inachevé est tout à la fois refus et échec. Il y a quelques années, on a bien décidé d'une loi pour rendre obligatoire l'achèvement des bâtisses. On en oublia que ce choix des Algériens procède de la métaphysique comme de l'échec de la citoyenneté. Il y a eu alors résistance puis refus passif. Le pays reste en briques rouges, entre potteaux muets et cité-pétrole. Une sorte de pays Potemkine inversé : il ne se cache pas derrière un décor, mais expose ce qui devrait être caché et, du coup, occulte le beau par le terrible de son ciment. Au fond, on ne veut pas de ce pays. Un jour ou l'autre, au-delà des indignations mécaniques et de la douleur de l'accepter, il faudra que quelqu'un le dise. La brique rouge le dit clairement.

Réunion de la commission mixte algéro-égyptienne Sellal au Caire

La Haute commission mixte algéro-égyptienne tiendra aujourd'hui au Caire sa septième session sous la présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal et son homologue égyptien, Ibrahim Mahlab.

Cette session sera consacrée à la signature des conventions de coopération, après leur adoption mercredi par le comité de suivi au niveau ministériel, présidé par les ministres des Affaires étrangères des deux pays, Ramtane Lamamra et Sameh Chokri, outre la ministre égyptienne de la Coopération internationale, Nadja Al-Ahwani.

Ces conventions portent sur les domaines constituant le socle de la coopération bilatérale notamment l'énergie, l'industrie, l'entrepreneuriat, la culture, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui devait se rendre hier soir au Caire, aura des entretiens avec des responsables égyptiens sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale et sur la situation dans la région arabe notamment en Libye, en Syrie et en Irak. M. Sellal devra examiner avec les responsables égyptiens des

questions relatives à l'Afrique. La réforme globale et profonde de la Ligue arabe sera au menu des entretiens du Premier ministre avec les responsables égyptiens. L'Algérie et l'Egypte ont exprimé à maintes reprises leur volonté de renforcer et d'approfondir les liens de coopération dans les domaines d'intérêt commun en vue de traduire la volonté politique des dirigeants des deux pays, exprimée lors de la rencontre, le 25 juin dernier, du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avec son homologue égyptien, Abdelfattah El-Sissi.

www.renault.dz

C'EST LE NOUVEL AN
AVANT L'HEURE

ACHETEZ VOTRE VOITURE EN **2014**
ET IMMATRICULEZ-LA EN

2015

RENAULT CLIO

À PARTIR DE
1 254 000 DA*



Facebook RenaultAlgérie



(*) PRIX EN TTC TAXE VÉHICULES NEUFS INCLUSE. DANS LA LIMITÉ DU STOCK DISPONIBLE.
PEINTURE MÉTALLISÉE NON INCLUSE.

Pour plus d'informations : 0770 90 50 00 / contact.client@renault.dz

CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE



RESIDENCE **PANORAMA - 1 -**

ENSEMBLE IMMOBILIER **HAUT STANDING** AVEC
COMMERCES , BUREAUX ET PARKING, **BOULEVARD MILLENIUM** - Bir el djir -ORAN



- ◆ Superficies à partir de **129 m²** jusqu'à **175 m²**.
- ◆ Cuisines aménagées.
- ◆ Climatisation et chauffage central.
- ◆ Places de parking individuelles.
- ◆ Aires de loisir.
- ◆ Services de proximité.

Les entreprises
SE ECOBAT
Promotion Immobilière

MISE EN VENTE D'APPARTEMENTS 4 PIECES ET 5 PIECES

APPELEZ AU : **05 61 67 84 20**

Adresse : Boulevard Millénium zone 02 - bloc E, Bir el djir , ORAN



Santé

Le registre électronique du cancer risque de connaître du retard

M. Aziza

Le registre électronique du cancer qui devait être achevé et exploité d'ici la fin de l'année, risque de connaître des retards en raison de certains problèmes rencontrés dans certaines wilayas du pays. Lors d'un séminaire de formation ayant lieu à l'INSP, certains structures de santé dans des wilayas du pays n'étaient même pas au courant de l'arrêté du 22 février 2014, obligeant chaque wilaya de créer son propre registre électronique du cancer. Ceux de la wilaya de Bouira ont affirmé qu'ils viennent juste d'avoir l'arrêté en question. D'autres n'ayant pas les moyens et le personnel dédié pour la collecte des données, n'arrivent toujours pas à appliquer ledit arrêté. Ceux qui tentent d'affronter tous les problèmes ont du mal à tenir, l'exemple de deux médecins généralistes qui ont été chargés, à l'EPH de Aïn Defla, de collecter les données alors qu'ils sont déjà pris par le volume du travail. Autrement dit, des médecins généralistes qui font de doubles tâches parfois le triple. Les deux médecins ont demandé à la conseillère du ministère de la Santé « une note pour pouvoir les libérer de certaines tâches pour pouvoir faire la collecte des données, qui se fait à travers plusieurs services et aussi auprès du secteur privé ». Ceux de la wilaya de Blida ont affirmé qu'il y a des problèmes pour avoir des renseignements complets sur les personnes cancéreuses diagnostiquées ou traitées. Ils précisent que la majorité est enregistrée sans adresse. D'autres ont précisé que si le patient subit une intervention chirurgicale, son chirurgien refuse de coopérer sous prétexte qu'il s'agit là d'un secret médical. A noter que si certaines wilayas semblent bien avancées dans l'élaboration du registre électronique du cancer par le fait qu'elles

avaient déjà un registre général depuis des années, à l'instar des wilayas de Sétif, Batna, Alger, d'autres wilayas sont complètement out, c'est le cas de la wilaya de Djelfa. Le représentant de cette wilaya des Hauts Plateaux a affirmé qu'il manque de tout. « On n'a pas de registre parce qu'on n'a même pas de service épidémiologique. On manque de tout ». Le comble est le fait qu'ils n'ont pas encore vu l'arrêté, pourtant un médecin a déjà été formé sur le dispositif de mise en place de ce registre, alors qu'il n'est même pas concerné par l'élaboration de ce registre ! Les représentants de certaines wilayas invitées ont justifié ces retards par l'inégalité en matière de dotation de moyens humains et matériels dans leurs structures sanitaires.

Bien que la liste des problèmes est longue, la conseillère du ministère de la Santé chargé du plan cancer, Mme Benkredda Badra, a donné des instructions fermes à l'ensemble des présents d'achever et de finaliser leur registre en version électronique d'ici la fin de l'année. « Ce registre sera exploitable à partir de cette date », a-t-elle averti. Elle a de ce fait affirmé qu'elle est à sa troisième rencontre après celles organisées à Sétif, puis à Oran. Elle tente avec son équipe d'expliquer l'utilisation du nouveau logiciel du registre national du cancer pour arriver à avoir un registre national unifié regroupant les registres des 48 wilayas du pays. La conseillère du ministère a affirmé que ce registre est en fait un outil de planification sanitaire. Le but recherché à travers l'élaboration de ce registre est de connaître l'incidence des différents cancers, d'identifier les groupes à haut risque et de mieux connaître l'évolution des cancers. Ces données permettent d'évaluer l'importance des problèmes et aident à planifier les programmes de santé en matière de traitement, de prévention et de médicaments.

Laboratoires Lad Pharma et le cubain CIGB

Heber-Biotic

Un nouveau produit pour l'ulcère du pied

Salah-Eddine K.

Les laboratoires algériens Lad Pharma et cubains CIGB Heber-Biotic produiront, en Algérie, un nouveau médicament dans le cadre d'un partenariat entre ces deux sociétés.

Selon le DG de la société algérienne Lad Pharma, M. Djebbar, la production du médicament en question interviendra dans les 6 à 8 mois à venir, sans donner d'autres précisions.

Le médicament en question est actuellement importé et commercialisé par cette société depuis quelques années déjà. Le séminaire organisé, hier, par ces deux partenaires à l'hôtel Aurassi Alger, s'est fixé pour objectif premier la sensibilisation sur «l'ulcère du pied diabétique et sa prise en charge», un thème récurrent depuis quelques années en raison de la prévalence importante de cette pathologie chez les personnes atteintes du diabète dans notre pays. Le diabète qui touche une population importante que l'on situe entre 3 et 4 millions de personnes dans notre pays, reste une des maladies des plus coûteuses en raison des complications qu'elle présente pour les patients, dont les risques d'amputation. Le débat lors de cette journée a eu le mérite de se pencher sur tous les aspects de la question de l'ulcère du pied et sa prise en

charge. L'ulcère du pied et son suivi devra constituer une préoccupation de la santé publique autant dans les soins du malade que dans la prévention et la sensibilisation du patient lui-même. Mais aussi lors du cursus universitaire des futurs médecins dont la formation, en la matière, reste insuffisante, selon le diabétologue et professeur M. Chaou. Ce dernier ajoute «qu'il faut qu'on accorde un intérêt particulier pour ce module», enseigné presque à la hâte. Il plaira pour une meilleure formation dans la prise en charge des personnes atteintes de l'ulcère du pied par le personnel soignant par le biais de rencontres et séminaires. Outre ces questions touchant à l'ulcère du pied, les communications ont porté également sur les vertus que présente le produit Heberprot-P que Lad Pharma commercialise. Un produit déjà utilisé dans des hôpitaux publics, mais dont la généralisation tarde à venir et ce en dépit de son efficacité dans la cicatrisation de l'ulcère du pied. Pour le président de la fédération des diabétiques, « il n'est jamais coûteux de dépenser de l'argent pour la préservation de son intégrité physique ». Si ce flacon Heberprot-P reste à un prix élevé, l'amputation est certainement plus chère, en n'excluant pas que sa fabrication localement aura une incidence sur son coût.

Erratum

Dans notre article «Djezzy lance le service Google Apps for Work», il a été indiqué que «Le tarif fixé par l'opérateur Djezzy pour cette solution est de 7.000 DA par mois et par utilisateur». En fait, le montant en question est annuel et non pas mensuel.

Europe

La fracture intime

Les Européens se découvrent « immigrés » eux aussi et entre eux et se stigmatisent les uns les autres. La Cour européenne de justice vient de le décider et les politiques en profitent.



Bruxelles: M'hammedi Bouzina Med

Nouvelle querelle politique entre Européens : «le tourisme social». Cet oxymore inventé hier par la Cour européenne de justice (CEJ) est du pain bénit pour tous les eurosceptiques et les partis xénophobes et d'extrême droite. Sauf que le sujet du débat vise cette fois-ci les Européens les plus fragiles au plan social.

Des Européens stigmatisent d'autres Européens les accusant de profiter des avantages sociaux d'un pays autre que le leur. En gros, les Allemands, les Belges, les Anglais et les Français ne veulent plus de la présence d'autres Européens chômeurs sur leurs sols venant par exemple du Portugal, d'Espagne, de Roumanie ou de Grèce. En gros, les pays ayant moins de déficit public et qui offrent encore quelques soutiens sociaux aux demandeurs d'emploi ne veulent plus des citoyens européens d'autres pays de la famille européenne plus touchés par la crise de l'emploi et celle des finances. Tant pis pour le principe de libre circulation et les accords de Schengen. En période de vaches maigres, chacun sa maison, chacun pour soi. Outre le caractère asémantique du double concept « tourisme social », les juristes de la Cour européenne offrent en pâture les Européens les plus faibles aux Européens les plus

riches. Du coup, hommes politiques, journalistes souffleurs de braises et économistes de circonsistance débattent de ces « immigrés » européens. Autre innovation lexicale : l'Union européenne est une même famille, une même maison mais certains de ses membres et habitants sont des immigrés chez eux-mêmes. Ainsi donc, il y a des immigrés européens à l'intérieur de la même maison mère Europe et qui seraient des profiteurs du système social. Dans ce débat surréaliste, suivez l'emploi et la transitivité des concepts et mots usités dans le débat : immigrés, profiteurs, social, etc. Ces mots, noms et concepts collés depuis des lustres aux « autres » immigrés non européens, c'est-à-dire les Africains, Maghrébins, Arabes... concernent depuis hier, officiellement, les Européens entre eux.

Autrement dit, ces derniers rument et trichent comme... les immigrés, les autres, les vrais. La stigmatisation des immigrés hors UE qualifiés de profiteurs du système social est donc une conviction acquise chez les politiques de gauche comme de droite et du coup, la Cour de justice européenne n'a fait qu'une approche « jurisprudentielle » en émettant son arrêt. Et pour cause, l'arrêt de la CEJ fait suite à une plainte d'une Roumaine, citoyenne de l'UE donc, contre l'Etat allemand qui lui a supprimé l'aide sociale l'accusant de ne pas vouloir chercher du travail. L'Etat allemand a gagné contre la femme roumaine. Les Etats de l'Union comme la France, la Belgique et l'Angleterre ont saisi l'occasion au vol pour féliciter la CEJ et ouvrir le débat sur l'immigration « euro-européenne ». Les Etats du nord de l'Europe comme la Suède, la Finlande ou le Danemark observent cette soudaine cabbale contre des citoyens de l'Union européenne sans réagir pour l'instant. On les comprend, ce sont des pays qui souffrent moins du chômage que d'autres et qui ont des systèmes de protection sociale bâtis sur une vraie solidarité de leurs citoyens. Comme par hasard, ce sont des pays où le taux de chômage est moins élevé que dans les pays « fondateurs » ou « leaders » de l'Europe. La crise financière, puis économique et sociale qui frappe l'Europe depuis 2008, a brisé des « tabous » politiques et poussé les partis politiques de gauche et de droite dans une surenchère démagogique qui sert en dernière instance les partis xénophobes, racistes et anti-Europe. Au lieu et place de relancer l'emploi, les dirigeants politiques européens creusent, chaque jour qui passe, le fossé entre riches et pauvres et appellent dans le même temps à la solidarité entre Européens. Absurde comme « tourisme et social », une fiction chez les pauvres.

El-Eulma

Une personne meurt asphyxiée

Une personne de 36 ans a trouvé la mort dans la nuit de mardi à mercredi à El Eulma (25 km à l'est de Sétif) après avoir inhalé des gaz brûlés émanant d'un appareil de chauffage défectueux, a-t-on appris, mercredi, auprès de la Protection civile.

Selon le lieutenant Ahmed Lamamra, chargé de la communication à la direction de wilaya de ce corps constitué, cette émanation de monoxy-

de de carbone est « probablement due à l'obstruction des conduites d'évacuation des gaz brûlés ».

Pas moins de 36 accidents similaires se sont produits depuis le début de l'année dans la wilaya de Sétif provoquant le décès de 12 personnes malgré la multiplication des actions de sensibilisation sur les dangers que représente le gaz naturel lorsqu'il est mal utilisé, a conclu le lieutenant Lamamra.

THENIA

Tentative d'enlèvement avortée

O. M.

La localité de Thenia, située à 12 km de Boumerdès, a été, avant-hier, le théâtre d'une tentative d'enlèvement, qui a ciblé des collégiennes, à la cité 'Sigwald'. Selon des parents, la tentative a eu lieu aux environs de 14h30, la rue qui donne sur les 2 collèges (Said Djoudi et Mohamed Bouchatal), était déserte du fait des conditions météorologiques qui sévissent, ces derniers jours. Profitant de cette situation, 2 individus, circulant à bord d'un véhicule de marque asiatique, ont tenté

d'y embarquer des adolescentes de force, mais, heureusement qu'un automobiliste et sa femme ont assisté à la scène. Sans hésiter le couple a foncé sur le lieu de l'incident, obligeant les kidnappeurs, pris de panique, à s'enfuir, en trombe, vers la sortie-ouest de la ville. L'alerte a été donnée et les policiers entreprirent la fermeture des sorties de la ville mais sans résultat.

Hier matin, la mère d'une des collégiennes, affirme que sa fille traumatisée, a refusé d'aller au collège, alors que les autres étaient accompagnées de leurs proches.

Ces derniers indignés s'emportent : «l'établissement dispose d'une cantine équipée mais qui reste fermée devant nos enfants» et d'ajouter «si la cantine était opérationnelle, nos enfants ne seraient pas obligés de parcourir des kilomètres, entre midi et 13h30, pour aller se restaurer».

Alors que d'autres, pour ce faire, prennent des repas froids. La ville de Thenia qui vient d'être ébranlée par la découverte des ossements d'un enfant, est toujours sous la psychose des enlèvements. Une enquête est ouverte.

BOUMERDÈS

Les affaires criminelles, les accidents de la route et le reste

O. M.

Cent vingt-trois affaires criminelles ont été élucidées et 168 personnes arrêtées dont 35 furent écrouées, alors que 46 autres doivent faire une comparution directe. C'est ce qui ressort du bilan des activités mensuelles de la Sûreté de wilaya de Boumerdès, durant le mois d'octobre. Le volet sécurité routière reste très présent, du fait que les brigades autoroutières ont relevé 25 accidents ayant causé, heureusement, que des blessures, à 30 personnes, contrairement au mois de septembre où 2 décès furent enregistrés. Le mois d'octobre, par contre n'a enregistré aucun décès sur le périmètre cible.

La police reste, cependant, très présente sur les grands axes de la wilaya, où pas moins de 1.114 procès-verbaux ont été établis, avec 299 retraits de permis et 46 mises en fourrière, à 112 automobilistes, surpris pour excès de vitesse, par les radars installés sur les zones jugées dangereuses. Au chapitre des crimes contre les biens et les deniers publics, les services de la SWB indiquent avoir

résolu 14 affaires avec l'arrestation de 24 individus dont 2 femmes, impliqués dans plusieurs vols par effraction et violations de domicile.

Enfin, ce bilan fait ressortir, également, que la brigade de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement, a de son côté, traité 15 affaires liées aux constructions illicites, contre 33 pour le mois précédent, et 4 PV concernant le secteur de l'environnement. La même brigade a mis fin, par ailleurs, aux agissements de 40 contrevenants dans le commerce informel.

BOURA

15 ans de prison pour meurtre

Farid Haddouche

L'accusé, âgé de 23 ans, répondant aux initiales (AO) a été condamné, par la Cour criminelle de Bouira, à 15 ans de prison ferme, avant-hier, pour avoir tué Youghorta O, âgé de 22 ans, le 6 mars de l'année en cours, lors d'une altercation qui prit une mauvaise tournure. De la sorte, le mis en cause a été poursuivi pour les délits d'homicide volontaire avec prémeditation,

tandis que lors du déroulement de son procès, le représentant du ministère avait requis, pour lui, la peine capitale. Les faits se sont passés le 6 mars dernier, au village de Tiksrai, dans la commune de Haizer, à une dizaine de kilomètres, à l'est du chef-lieu de wilaya, Bouira.

La victime, Youghorta O, venait de recevoir un coup de couteau assené par l'auteur A.O, suite à une querelle verbale et qui a, malheureusement, dégénéré. Trans-

portée vers les urgences du Centre hospitalier Mohamed Boudiaf de Bouira, la victime a succombé à sa blessure. Durant le déroulement du procès, l'auteur de l'homicide a tenté de se disculper de la prémeditation, en faisant savoir que la victime était son voisin, et qu'il n'y avait, entre eux, aucune animosité, ni rancœur quelle qu'elle soit. La justice a tranché, cependant, le condamnant à 15 années de prison.

Deux commerces cambriolés au centre-ville

Deux commerces, l'un pour multiservices et l'autre de produits cosmétiques, situés dans la rue Mohamed Benabdallah, au centre-ville de Bouira, ont été cambriolés, dans la nuit du lundi à mardi. Les commerçants victimes, ont fait savoir que leurs magasins ont été visités par des voleurs, pendant la nuit, en pénétrant par les toitures. Vu que le quartier en question où se trouvent ces locaux, représente d'anciennes constructions, datant de l'ère coloniale, et

sont, quelque peu, dégradées, faute d'entretien. Le vendeur des cosmétiques a constaté que des parfums, des déodorants et des tondeuses ont été volés. L'estimation a été évaluée à 4 millions de centimes. Quant au commerçant du 'multiservices', il a déclaré le vol d'une petite somme d'argent qui se trouvait dans la caisse. Il ajoutera qu'une quantité des MP3 et MP4 ont, également, disparu. Par ailleurs, un troisième commerçant dont le local est situé,

dans le même prolongement, et qui vend des habits pour femmes, a déclaré qu'il a, également fait l'objet d'une tentative de cambriolage, dans la même nuit. Cependant, les voleurs après avoir creusé un trou dans la toiture, pour y accéder, n'ont pas pu emporter les vêtements qui s'y trouvaient, selon lui. Les victimes ont déposé des plaintes auprès des services de la police qui ont ouvert une enquête.

F. H.

EL-TARF

Des orientations pour les maires

A. Ouelaa

Au cœur du développement local et véritable noyau représentatif de l'Etat, les communes, à travers leurs P/APC respectifs, au nombre de 24, dans la wilaya d'El Tarf, leurs S/G, les contrôleurs financiers ainsi que d'autres commis de l'Etat, étaient conviés, en cette journée du mardi, à assister à une rencontre avec une délégation du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, sur les nouvelles orientations, concernant la gestion du budget communal, sur le plan juridique, la formation et autres aspects liés au bon fonctionnement des communes. Dans son intervention, en ouverture de ces travaux, le

wali, M. Lebka Mohamed, s'est axé sur le rôle moteur que doit jouer la commune, dans le développement, à travers une gestion saine et en conformité avec les missions qui lui échoient. Pour sa part, M. Kacem Nacer, DG des Collectivités locales, au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a expliqué l'ordre du jour de cette rencontre qui s'articule autour de cinq axes principaux comme la gestion des ressources humaines, l'amélioration du service public par l'éradication de la bureaucratie, avec la nouvelle mesure visant à éliminer la légalisation des documents, l'utilisation rationnelle des moyens dont dispose la commune ainsi que l'amélioration du cadre de vie des ci-

toyens. Un autre intervenant de ce département ministériel a expliqué les aspects liés à la gestion du budget communal, dans son cadre juridique, car jusqu'à présent, il existe des interférences et des mauvaises interprétations des textes, d'où ces problèmes qui surgissent, nécessitant beaucoup de temps pour leur règlement.

Cette rencontre se veut, également, une manière d'insuffler une dynamique de développement, aux communes, par la réflexion, éclairer, les uns et les autres, sur leurs prérogatives et l'importance de la formation. Les maires ont été, par ailleurs, conviés à soulever tous les problèmes qu'ils rencontrent dans leurs communes respectives.

CENTRE & EST

GUELMA

Les ressources hydrauliques au menu

Menani Mohamed

L'Université du 8 Mai 1945, de Guelma, à travers la faculté des Sciences de la nature et de la vie et celle des Sciences de la terre et de l'univers, a organisé, les 11 et 12 novembre 2014, un colloque international sur l'hydrogéologie et la géothermie.

La manifestation scientifique a regroupé un aréopage de chercheurs de divers horizons de la communauté, dans les domaines de l'eau et de l'énergie, en vue d'échanger et débattre les différentes approches actuelles de recherche, de prospection et de gestion, pour

mettre en place de nouvelles stratégies de développement. Les conférenciers se sont relayés, au pupitre, pour enrichir le thème et animer les débats conséquents, aux multiples communications, focalisées sur les axes fondamentaux du sujet, notamment: l'hydrogéologie karstique et l'hydrothermalisme, les ressources hydrauliques et l'environnement, les impacts des mutations climatiques sur la recharge des nappes aquifères, et enfin, la prospection, l'exploitation rationnelle et la bonne gouvernance des ressources en eau et des réserves énergétiques.

Des conseillers pour la prévention des catastrophes naturelles

Des cadres administratifs seront bientôt désignés, dans les wilayas, pour coordonner l'activité des secteurs concernés par la gestion des catastrophes naturelles, a annoncé, mardi à Guelma, le délégué national aux risques majeurs auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tahar Melizi. S'exprimant, au cours d'une rencontre organisée au siège de la wilaya de Guelma, pour évaluer les mesures prises pour prévenir ou gérer d'éventuelles calamités naturelles, M. Melizi a précisé que ces cadres seront «installés dans des cabinets et auront le statut de conseillers du wali».

Le même responsable a, également, indiqué que la mission de ces cadres sera d'assurer «une bonne coordination, entre tous les intervenants, en cas de catastrophes majeures, en veillant à la rapidité des interventions». Il a ajouté qu'ils (ces cadres) bénéficieront «ultérieurement» de sessions de formation. Soulignant qu'un «cadre organisationnel» peut être envisagé pour une telle mission, sous forme de commission sectorielle locale, M. Melizi a indiqué que les inondations représentent le risque contre lequel il

SKIKDA

Enfin, moins d'accidents de la circulation

A. Boudrouma

routier, particulièrement les carrefours et les points noirs. Cette stratégie qui a montré son efficacité, dans la réduction des accidents de la circulation, pourrait constituer un puissant effet dissuasif, face au comportement du conducteur algérien et des usagers de la route, d'une manière générale, en attendant la mise en place, dans une seconde phase,

autrement, en attendant la mise en place, dans une seconde phase, d'autres initiatives, pour mettre un terme à l'hécatombe qui endeuille cycliquement de nombreuses familles. Notons, enfin, que pour le réseau routier, dépendant de la Gendarmerie, le nombre d'accidents a connu une baisse de 31 cas et une régression du nombre de blessés, avec 37 cas, enregistrés au cours du mois d'octobre 2014.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

20 moharram 1436

El Fedjr 05h48	Dohr 12h33	Assar 15h20	Maghreb 17h46	Icha 19h07
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Sur fond d'inquiétudes des commerçants **Fermeture annoncée du marché de Souk El Asser**

Situé dans le périmètre sauvegardé de la Médina et devant, de ce fait, subir une opération de rénovation et de réaménagement qui s'inscrit dans le plan gouvernemental de sauvegarde de la vieille ville de Constantine, le vieux marché de Souk El Asser sera vidé de ses commerçants.

A. Mallem

La décision qui intervientra incontestablement pose problème aux commerçants de ce marché qui s'inquiètent des conséquences de cette décision qui, ont-ils dit, va les priver de leur unique gagne-pain. «Qu'allons-nous devenir après ? Comment va-t-on faire pour nourrir nos familles ?», se sont-ils demandés en apprenant que le marché allait être fermé.

Les premières démarches précédant cette opération ont été enclenchées hier matin par une réunion qui s'est déroulée à l'Hôtel de ville et qui a regroupé les représentants des commerçants et les responsables de la direction du patrimoine de la commune. Le conclave a examiné la question des délais, celui à partir duquel les marchands doivent quitter les lieux ainsi que la durée des travaux de réaménagement et de rénovation. Dans ce cadre et selon le coordinateur du bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) que nous avons contacté à la fin de la réunion, le bureau d'études du secteur de la culture, l'office de gestion des biens culturels (OGBC) qui est chargé du programme de réaménagement et qui reste le maître d'œuvre du chantier qui va être lancé à Souk El Asser, a donné le délai de 6 mois pour l'achèvement des travaux et la remise du marché à ses commerçants. C'est un délai trop long, a considéré M. Bouhenguel qui, de concert avec les représentants directs des commerçants, a demandé que la durée des travaux soit raccourcie et ramenée à 3 mois. Car, il va sans dire que cela va porter un grand préjudice aux marchands qui n'ont d'autre ressource que celle fournie par les étals qu'ils tiennent quotidiennement sur cette place. D'autant plus que, pendant toute la durée de fermeture du marché à l'activité commerciale, ils ne seront pas indemnisés pour le manque à gagner». Ni l'APC ni le maître d'œuvre n'ont proposé de solution de rechange pour permettre aux commerçants de continuer à exercer leur activité en attendant que le marché soit livré sous son nouveau visage. «Seulement, pendant la période où le marché sera fermé pour travaux, les loyers ne seront pas dus aux services de la mairie», nous a déclaré hier le directeur du patrimoine de la commune, M. Dokkari.

La date de fermeture du marché, elle, sera probablement arrêtée de concert avec les partenaires, à savoir les commerçants eux-mêmes, les responsables du bureau d'études OGBC, le syndicat des commerçants UGCAA et le service du patrimoine de la commune, et ce dans un autre conclave qui les réunira au courant de la semaine prochaine, ont indiqué nos différents interlocuteurs.

Reste à dire que parmi les 125 commerçants de Souk El Asser l'atmosphère est à l'inquiétude et la tristesse. «Nous ne sommes pas dupes, c'est à une liquidation pure et simple qu'on nous prépare», ont commenté amèrement les membres d'un groupe de marchands de ce marché que nous avons joints hier pour recueillir leurs impressions. «Notre sort, ont-ils ajouté, sera celui dont ont été victimes l'année passée les marchands à la sauvette de la rue Didouche Mourad qui ont été exilés au bout de la ville et qui ont fini, les malheureux, par abandonner et retourner au chômage !»

Bab El Kantara-pont Sidi Rached **La fermeture prolongée**

A. E. A.

La direction des travaux publics a décidé de dévier provisoirement la circulation automobile allant de Bab El Kantara vers le pont Sidi Rached à l'avenue de Roumanie jusqu'à la fin du week-end et ce, à l'effet d'éviter l'affondrement complet de la route qui est en travaux actuellement et dont les dernières pluies ont accentué la dégradation. Situation qui n'a pas manqué d'engendrer des difficultés aux véhicules et aux piétons, créant des «bouchons» monstrueux qui se prolongent sur une distance de près de deux kilomètres. Les automobilistes sont contraints d'avancer pratiquement pare-chocs contre pare-chocs et cela concerne tous ceux qui viennent du CHU Benbadis, de la cité Emir Abdellah et du plateau du Mansourah.

Questionné sur ce sujet, le responsable des travaux à la direction des TP, Azzedine Ramèche, reconnaîtra les gênes et difficultés causées en les déplorant, mais affirme que cela est temporaire et que ses services s'attachent à en réduire autant que possible la durée. Et d'expliquer que «suite à la dénivellation de 4 mètres réalisée au niveau du chantier de construction de la bibliothèque urbaine de Bab El Kantara, du fait de la découverte de vesti-

ges romains sous le terrain d'assiette du projet, et aux fortes pluies de ces derniers jours qui ont causé un début d'éboulement, nous avons préféré fermer la route à la circulation». Fermeture en vérité d'une seule voie de la route, à savoir celle dégagée vers le pont Sidi Rached, alors que la voie de l'autre sens demeure ouverte, précisera-t-il.

«Seule donc la voie qui longe le projet de la bibliothèque est concernée, car nous avons peur que les vibrations causées surtout par les poids lourds, qui sont nombreux à passer par là, ne provoquent davantage d'éboulements et peut-être même l'affondrement complet de la route. Aussi et pour parer à toute éventualité et mauvaises surprises, ajoutera-t-il, nous avons créé cette déviation par l'avenue de Roumanie pour toutes les voitures qui veulent gagner le centre-ville par le pont Sidi Rached.

Il est vrai qu'il s'agit là d'un grand détour, comme il est vrai également que cela a créé un gros point noir de circulation, toutefois il faut bien savoir que ces difficultés sont temporaires et qu'à la fin du week-end, les choses reprendront leur cours normal et la voie actuellement fermée sera rouverte à la circulation ordinaire», conclura-t-il.

L'ex-déléguée de Zouaghi sommée de rembourser les salaires perçus

Abdelkrim Zerzouri

La déléguée, ou l'ex. déléguée de l'ex. secteur urbain de Zouaghi, a été sommée, ces derniers jours, par l'administration communale, de rembourser les salaires perçus, à ce titre, après l'annulation, lors d'une session ordinaire, tenue vers la fin du mois de mai dernier, de la décision portant création d'une délégation communale, à Zouaghi Slimane. L'annulation en question continue, ainsi, à faire des vagues.

Pour rappel, c'est par une délibération de l'APC de Constantine, le 21 mai dernier, qu'il a été décidé d'annuler cette attribution de mission au secteur urbain ou délégation urbaine de Zouaghi, à laquelle on avait rattaché, depuis une année, environ, la population de cette vaste cité, laquelle dépend, dès lors, de son secteur d'origine, «Haï Ettoute», en l'occurrence. Chose qui n'a pas été pour plaisir aux administrés, ni aux élus locaux, naguère affectés vers cette nouvelle délégation urbaine. «Comment peut-on créer un secteur urbain à Zouaghi, procéder à son inauguration solennelle, en grande pompe, par les autorités locales qui avaient insisté, à l'occasion, sur le rapprochement des services administratifs du citoyen et, d'une façon générale, l'amélioration de la relation administration-administré, puis, d'un seul trait de stylo, on efface tout et on revient aux anciennes méthodes de gestion ?!», s'étaient indignés les citoyens de cette agglomération, qui appréhendaient, surtout, un retour vers les longs déplacements pour régler des dossiers administratifs.

Et, aujourd'hui, donc, on revient sur ce dossier avec cette injonction faite à l'ex. déléguée de ce secteur, exigeant, d'elle, le remboursement des salaires perçus durant la période où elle a occupé les fonctions de déléguée du secteur urbain de Zouaghi. Une aberration, estiment plusieurs élus locaux. Ces derniers relèvent

avec pertinence que la déléguée a été affectée à ce poste par décision de l'Assemblée communale, suite à la création d'un secteur urbain, à Zouaghi, pourquoi, alors, on viendrait, maintenant, à lui demander de rembourser des salaires perçus à ce titre ?! «Ce n'est pas sa faute si la création de ce secteur urbain a été annulée, près d'une année après sa mise en fonctionnement», soutient-on dans ce cadre. Il semble que la commune de Constantine n'a pas pu justifier les salaires, en question, lors d'un récent contrôle financier de ses dépenses, d'où son retourneur contre la déléguée, croient savoir des sources proches de ce dossier. Pourtant, si l'on se fie aux déclarations officielles, la création du secteur urbain de Zouaghi a eu l'aval de l'autorité administrative de tutelle, et toute la procédure a été accomplie, selon les exigences de la réglementation, comment peut-on, alors, renier tout ce dispositif administratif et exiger de la déléguée le remboursement des salaires ? La cité Zouaghi, pôle urbain en pleine extension, constitué de 7 grands lotissements, où l'on recense près 2.541 constructions individuelles, ainsi que plusieurs autres quartiers constitués d'habitats collectifs (bâtiments), recommande la création d'un secteur urbain pour prodiguer ses services à cette population qui explose, littéralement, depuis le lancement de plusieurs projets publics, notamment le tramway, qui ont induit, dans leur sillage, de nombreux investissements privés et créé une importante dynamique dans le secteur socio-économique. Pour rappel, le secrétaire général de la commune de Constantine, s'est voulu rassurant en considérant, après l'annulation ou la suspension du secteur urbain, qu'il est vrai que la création du secteur urbain a été suspendue, en raison de son illégalité sur le plan juridique, mais rien ne changera pour les citoyens. Ces derniers ne ressentiront

Ali Mendjeli

90 bénéficiaires de logements LSP reçoivent les clés de leurs appartements

Les clés de 90 logements sociaux participatifs (LSP), réalisés, au titre d'un ancien programme du Quinquennat 2004-2009, ont été remises, mercredi, à leurs bénéficiaires, à Ali Mendjeli (Constantine), a-t-on constaté. Une cérémonie a été présidée, à cette occasion, par le wali, Hocine Ouadah, qui effectuait une visite d'inspection des projets, en cours de travaux, dans les communes et les localités relevant de la daïra d'El Khroub.

Le chef de l'exécutif lo-

cal a annoncé, lors de cette remise de clés, à Ali-Mendjeli, la livraison «d'ici la fin de l'année en cours», de 3.000 logements publics locatifs (LPL) et la réception, «vers le mois de juin 2015», de 15.000 unités des différents segments dans les villes d'El Khroub, Massinissa et Ali Mendjeli.

Ce programme, jugé important, permettra d'en finir,

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

20 moharram 1436				
El Fedjr 05h33	Dohr 12h18	Assar 15h06	Maghreb 17h32	Icha 18h53
				



LA CHRONIQUE
DU BLEDARD

Paris : Akram Belkaïd

■ Une revanche des anciennes colonies

Les peuples des territoires jadis colonisés ont un avantage linguistique sur les anciens empires. Le plurilinguisme favorise économiquement les habitants des anciennes colonies.

Par Kohler william

Pouvoir communiquer avec l'ensemble des habitants de la planète est un exploit que Giuseppe Caspar Mezzofanti était capable de réaliser puisque ce cardinal italien maîtrisait près de 39 langues étrangères. Il parlait couramment des idiomes aussi différents que le perse, le suédois et le polonais. Si tous les êtres humains n'ont pas l'incroyable talent linguistique de Mgr Mezzofanti, il se pourrait que certains se distinguent par leur habileté à jongler avec les langues.

On compte près de 3 milliards de bilingues et 800 millions de ces personnes sont même trilingues. Au quotidien, ce multilinguisme est vécu de manières différentes. Un dialecte est parfois associé à une langue nationale, on utilise alors le terme de diglossie. Le bilinguisme peut aussi être pratiqué seulement dans l'enceinte familiale ou à travers le système scolaire. Les personnes ayant la faculté de communiquer dans plusieurs langues montreraient des capacités cognitives supérieures à ceux qui ne parlent uniquement que leur langue maternelle. Des recherches indiquent que le cerveau des bilingues est plus rapide, plus flexible, qu'il répond mieux aux situations de conflits et qu'il résiste davantage aux maladies cérébrales comme Alzheimer.

LA MOITIÉ DES AFRICAINS VIVENT AVEC PLUSIEURS LANGUES

Si on dénombre près de 6700 langages autour du globe, la répartition géographique de ce multilinguisme est assez inégale. L'Afrique et l'Asie hébergent la majeure partie d'entre elles. En observant les taux de bilinguismes par pays, on constate que c'est dans la plupart des territoires jadis co-

lonisés par les Européens que les habitants parlent le plus grand nombre de langues. Selon les études du linguiste Ekkehard Wolff, plus de la moitié des Africains vivent avec cette pluralité linguistique et les statistiques explosent au Maroc ou en Asie, certains pays comme Singapour comptent jusqu'à 90% de bilingues.

LES ANGLAIS NE PARLENT QUE L'ANGLAIS

Les nations qui furent au siècle précédent de grands empires coloniaux connaissent aujourd'hui une situation de monolinguisme assez marquée. Un rapport pour la BBC estime que plus de 95% des britanniques ne parlent qu'uniquement l'anglais. Le prestige international de la langue favorise donc l'unilinguisme. La France, autre grande puissance coloniale par le passé, ne se porte pas bien mieux car seul 30% de sa population peut converser autrement qu'en français. La plupart des bilingues en France sont d'origines étrangères, maîtrisant ainsi la langue de Molière et celle de leurs aieux. Enfin, en extrême orient, le Japon qui lui, entreprit son aventure coloniale en Asie, bat des records avec seulement un japonais sur dix maîtrisant une autre langue.

LA REVANCHE DES PEUPLES JADIS COLONISÉS

Sources :
[Interviews de Kaviarasu Eraivan & Pei Zin Tan par william Kohler.](http://jakubmarian.com/average-number-of-languages-spoken-by-the-eu-population/)
<http://jakubmarian.com/average-number-of-languages-spoken-by-the-eu-population/>
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/
[Foreign_language_learning_statistics
http://www.lingref.com/islb/4/047ISB4.PDF](http://www.lingref.com/islb/4/047ISB4.PDF)
<http://www.rezki.net/Le-bilinguisme-en-Europe.html>
http://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/3cohabitation_Etats_souverains.htm
http://www.bbc.co.uk/languages/european_languages/countries/uk.shtml
http://www1.rfi.fr/lfr/article/072/article_285.asp
<http://www.digischool.fr/initiatives/chiffres-cles-francais-langues-etrangeres-16265.php>
<http://flanguages.org/bilingual.php>
http://en.wikipedia.org/wiki/Multilingualism#cite_note-1
http://fr.wikipedia.org/wiki/Imp%C3%A9rialisme_linguistique
<http://www.sas.upenn.edu/~haroldfs/public/finalism.pdf>
<http://www.buzzle.com/articles/disadvantages-of-bilingual-education.html>
<http://jakubmarian.com/wp-content/uploads/2014/10/number-of-languages.jpg>
<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/asie/japon-4pol-Ing.htm>
<http://www.japan-times.co.jp/opinion/2010/12/12/commentary/half-the-worlds-people-are-bilingual-but-how-many-japanese#.VFnKKTP10s>

L'avantage du multilinguisme n'a pas seulement que des effets positifs au niveau de la cognition cérébrale. C'est un véritable avantage sur le marché du travail.

Communiquer avec un client dans son dialecte natale aide pour conclure une vente. Si, en plus d'une ou plusieurs langues majeures, être locuteur de ditamari (dialecte du Bénin) n'est pas indispensable pour les affaires internationales, cela montre une diversité culturelle et une capacité d'adaptation appréciées par les recruteurs. De récentes recherches montrent que les individus polyglottes ont de plus grandes aptitudes d'initiations sociales et les entreprises y sont forcément sensibles.

Mais une éducation bilingue à un coût important, et certains des états les plus pauvres ont des difficultés à organiser un système scolaire multilingue. L'accès à ces emplois reste problématique, surtout en Afrique ou en Inde. Il y a aussi une perte de transmission au profit des langues majeures. Véritables espèces en voie d'extinction, on estime que 90% des langages humains auront disparu au cours du XXI^e siècle.

Pour l'heure, dans un monde global où la mobilité est croissante, on peut parler qu'être polyglotte sera un net avantage. C'est une revanche que les anciennes colonies sont en train de prendre sur les empires du passé.

■ L'essentiel du projet de loi sur l'immigration

Par Fayçal Megherbi*

L'Assemblée nationale débattra le projet de loi visant à réformer le système d'asile à partir du 17 novembre 2014. Celui sur l'immigration devrait être à l'ordre du jour au mois de février 2015 et le socialiste Erwann Binet en sera le rapporteur.

Le projet de loi sur l'asile prévoit la transposition de nouvelles directives européennes adoptées en juin 2013 « paquet asile » et à réformer le droit de l'asile.

Le projet a déjà été présenté le 23 juillet 2014 par M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, au conseil des ministres.

Le 28 juillet 2014 a été enregistré à l'Assemblée nationale. Ce projet est porté par Mme Sandrine Mazetier, députée, Socialiste, républicain et citoyen de Paris (8^e circonscription) nommée rapportrice de ce projet de loi, le mois de septembre 2014, à l'Assemblée nationale.

A la différence du droit au séjour, le droit d'asile a été instauré pour protéger les personnes persécutées dans leur pays. La Convention de Genève relative au statut des réfugiés réglemente l'asile. Elle a été adoptée le 28 juillet 1951 par l'Organisation des Nations Unies et est entrée en vigueur le 22 avril 1954.

Elle prévoit une définition du terme réfugié : « A. Aux fins de la présente Convention, le terme «réfugié» s'appliquera à toute personne :2) Qui (...) craint

gnant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, ... »

Le projet de loi prévoit, essentiellement, les points suivants :

1 Un enregistrement plus rapide de la demande d'asile ;

2 Une « Meilleure prise en compte » des vulnérabilités ;

3 Une présence d'un conseil lors de l'entretien avec l'agent de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA) ;

4 Une généralisation de l'effet suspensif des recours contre les décisions refusant l'asile ;

5 Un dispositif d'hébergement contraignant.

*Avocat au Barreau de Paris

■ L'Europe abandonne les migrants en Méditerranée

Laisser les migrants mourir en les abandonnant à leur triste sort en Méditerranée, c'est la décision passée presque inaperçue que vient de prendre l'Union européenne (UE).

Bien sûr, cela n'a pas été formulé ainsi et la Commission de Bruxelles s'empressera de démentir avec force indignations pareille affirmation dont la brutalité est pourtant assumée par le présent chroniqueur. Bien sûr aussi, il y a quelques nuances à introduire dans le propos liminaire de ce texte mais il n'empêche. Les hommes, les femmes et les enfants qui s'embarquent, ou s'apprêtent à le faire, sur des coques de noix à destination des côtes italiennes ou espagnoles risquent bien plus d'y laisser la vie qu'au cours des mois qui ont précédé.

Souvenons-nous du terrible début de l'automne 2013 où plus de quatre cent migrants sont morts noyés au large des îles de Malte et de Lampedusa. Face à l'émotion provoquée par ce terrible drame, le gouvernement italien a décidé alors de mettre en place l'opération « Mare Nostrum » dont le but était d'assurer le sauvetage en mer des candidats à l'émigration en Europe. Soutenus par des moyens de reconnaissance aérienne, les navires italiens furent habilités à s'approcher des eaux territoriales libyennes pour se porter au secours de celles et ceux que les passeurs des réseaux mafieux n'avaient eu aucun scrupule à faire monter dans des rafiot. A l'époque, déjà, cette initiative avait été critiquée par les organisations humanitaires qui lui reprochaient son manque de moyens. Que dire aujourd'hui ?

Car depuis le 1^{er} novembre, « Mare Nostrum » a officiellement été arrêté par l'Italie et remplacé par le dispositif « Triton », du nom, ironie morbide, de ce dieu qui avait le pouvoir de calmer les tempêtes. Cette nouvelle opération est gérée par l'Union européenne par le biais de Frontex, l'organisme qui assure la surveillance des frontières extérieures de l'UE. En clair, le sort des migrants en Méditerranée n'est plus une question humanitaire mais bien sécuritaire. Autrement dit, l'Europe se portera désormais au secours de celles et ceux qui se noieront dans ses eaux mais pas avant. Elle ne cherchera pas activement les migrants dans les eaux internationales pour se porter à leur secours mais se contentera de surveiller ses frontières maritimes notamment celles où les passages d'embarcations de clandestins sont les plus fréquents.

Selon le gouvernement italien, « Mare Nostrum » a coûté 114 millions d'euros soit près de 9 millions d'euros par mois. Le budget alloué à « Triton » ne dépassera pas quant à lui 2,9 millions d'euros mensuels soit le tiers de ce qui était précédemment mobilisé. Mécanique, le constat fait froid dans le dos : moins de moyens cela signifie forcément bien plus de morts qu'auparavant. Faudra-t-il une nouvelle catastrophe pour que les Européens reconnaissent leur décision ? Ce n'est absolument pas sûr. De nombreuses chancelleries ont fait pression sur l'Italie pour que l'opération « Mare Nostrum » soit arrêtée car étant considérée comme une facilitation de l'émigration clandestine en Europe. Ainsi, pour l'Allemagne, ce dispositif a encouragé les passeurs à multiplier les expéditions y compris les plus risquées, ces criminels se disant que, de toutes les façons, les Européens se porteront systématiquement au secours des embarcations qu'elles soient ou non en détresse.

Dans le contexte politique européen marqué par la montée en puissance des partis xénophobes et populistes, l'abandon de « Mare Nostrum » n'est pas une surprise. C'est même une concession de taille faite à celles et ceux qui ne se privent plus pour réclamer que les *harragas* soient abandonnés à leur sort ou, pire encore, que leurs bateaux soient coulés (et eux avec) par les marines européennes. Pour l'heure, l'UE et ses membres affirment qu'ils continueront de respecter les obligations du droit maritime ainsi que les conventions internationales concernant les demandeurs d'asile. Mais en diminuant ses moyens et en reléguant l'action humanitaire au profit du sécuritaire, on peut dire que l'Europe compte finalement sur la Méditerranée pour diminuer le flot de migrants clandestins qu'elle est obligée d'accueillir sur son sol.

Mais, demanderont certains, « que faire d'autre puisqu'on ne peut accueillir toute la misère de l'Afrique et du Proche-Orient réunis » ? A l'heure où même le Maghreb connaît une inquiétante flambee xénophobe qui vise les migrants subsahariens (mais aussi les réfugiés libyens ou syriens), il y a urgence à rappeler les principes les plus élémentaires qui fondent l'Humanité. Le fait est que l'être humain doit assistance à son prochain, quelles que soient sa nationalité, sa religion ou ses orientations sexuelles. On le sait, le problème de la pauvreté en Afrique ou celui de l'instabilité politique au Maghreb ne peuvent être réglés que dans la durée (et à condition qu'il existe une volonté politique globale ce qui, hélas, est loin d'être le cas).

Cela signifie que le phénomène des migrants en Méditerranée ne va pas disparaître de sitôt cela d'autant plus que l'Europe éprouve une étrange réticence à s'attaquer aux mafias internationales qui tirent profit de l'immigration clandestine. En attendant que les choses aillent mieux - cela finira bien par arriver - l'urgence commande donc à la fraternité. Dans un contexte global où tout semble se détraquer, où l'actualité quotidienne n'est que sombres nuées, l'heure doit être à l'accueil et au partage. Par temps de tempêtes, quand il y en a pour cent, il en a aussi pour mille.

J'étais plongé, histoire de m'éloigner un peu de la vie politique en Algérie, dans un article scientifique, traitant de la possible découverte de particules de la matière noire - celle qui constituerait 80 à 90 pour cent l'espace - que, à ce jour, les savants les plus illustres n'arrivent pas à en définir la nature.

L'espace politique



Par Bouchan
Hadj-Chikh

Il soupçonnent son existence mais ils ne sont toujours pas arrivés à la prouver. L'article était en deux parties. Je dois l'avouer, je n'ai rien compris au terme du premier, je dois l'avouer. Je me suis lancé dans la lecture attentive du second espérant quelques lumières. Et j'ai lu ceci : "avec les neutralinos, des particules supersymétriques, les axions sont les candidats les plus souvent envisagés pour rendre compte de l'existence supposée de la matière noire. Tout comme le boson de Brout-Englert-Higgs, l'axion est associé à un champ scalaire et à une brisure desymétrie. Son existence a été postulée au cours des années 1970, dans le cadre de travaux menés en chomodynamique quantique (la QCD), tout d'abord par Roberto Peccei et Helen Quinn, enfin par Steven Weinberg et surtout Frank Wilczek. C'est ce dernier qui a baptisé axion la particule associée au champ du mécanisme de Peccei-Quinn. Il permet d'expliquer naturellement pourquoi le neutron ne semble pas posséder de moment électrique dipolaire alors qu'il n'existe aucune raison pour cela dans le cadre du modèle standard". C'est clair ? Non ? Je continue.

Pour faire plus simple - et par pitié pour mes neurones - le rédacteur de la revue précisait que " le modèle standard est constitué de l'ensemble des lois de la physique fondamentale expérimentalement testées à ce jour. Il repose sur la mécanique quantique et la théorie de la relativité d'Einstein "... les théories cadres auxquelles toutes les autres doivent obéir. Élaboré dans les années 1970, ce modèle rassemble toutes les connaissances théoriques, expérimentalement confirmées depuis, sur les constituants élémentaires de la matière et sur

leurs interactions, à l'exception de l'interaction gravitationnelle".

Certain de la clarté de son exposé, le rédacteur scientifique de la revue indiquait que l'on distingue alors le modèle des interactions électrofaibles de Glashow/Salam/Weinberg unifiant l'électrodynamique quantique et la théorie des interactions faibles, la QCD, la théorie des interactions fortes entre quarks à l'aide de gluons expliquant les phénomènes d'interactions nucléaires fortes (entre protons et neutrons par exemple) et enfin la relativité générale décrivant de façon classique le champ de gravitation".

Si vous n'avez rien compris, c'est que vous êtes comme moi. Ce qui me rassurera.

Le metteur en page, qui devait souffrir des mêmes lacunes que nous partageons, plaça, judicieusement, cette publicité en fin des textes recommandant ceci : " Traitement de la migraine. Méthode préventive et thérapeutique de la migraine et des céphalées ". J'ai cliqué sur cette offre qui m'a informé que la Cefaly " permet de réduire fortement la consommation de médicaments et de rétablir la qualité de vie ". Je me suis rué sur ma boîte de cauchets de paracétamol.

Et me voici donc devant mon ordinateur

Quelques minutes seulement, j'espérais - pour réhabiliter mes neurones des dommages causés - me pencher sur les dernières déclarations de nos responsables politiques sur le prix du pétrole qui fait du yo-yo entre 80 et 85 dollars le baril et les chiffres sur la production de céréales de nos experts, aussi fantaisistes les uns que les autres. Et là, pour comprendre leurs explications et leurs savantes prévisions, ce fut encore le trou noir, la matière noire, les neutrinos, le boson de Brout-Englert-Higgs, les neutrinos des particules supersymétriques,

toutes ces théories n'eurent, soudain, plus aucun secret pour moi. Il m'a suffit de transférer le mouvement des astres, les troubles de l'espace dans notre galaxie politique pour comprendre la mécanique céleste du pouvoir qui nous gouverne. Et sa logique. Car il en a une. Qui nous échappe. Ce serait dur à vous expliquer parce que, dans l'ensemble, derrière tous ces mots nouveaux que nous apprenons ensemble, se cache des recherches poussées et des théories. Aussi opaques.

Tenez : le boson de Brout-Englert-Higgs. Il a valu le Nobel de physique aux chercheurs. Je gage que celui qui élaborera des théories applicables à notre économie et au pays, celui-là décrochera lui aussi la timbale. Car nous aussi nous disposons de 95 pour cent d'énergie noire, d'une vitesse hors du commun pour bouleverser le monde - ce fut démontré en 7 ans et 5 mois de guerre sans merci - sans être capable de faire le lien, aujourd'hui, avec les 5 pour cent restant. Là où, finalement, réside le cœur du pouvoir. Nous creusons, chacun de son côté, nous essayons de comprendre et nous finissons face au mur de Planck. Auquel je n'ai jamais rien compris non plus, en dépit de mes efforts.

Je vous rassure : on peut bien vivre sans pénétrer ces mystères. Vous et moi nous en sommes la preuve. Mais je ne donnerai pas cher, en revanche, de notre survie dans ce monde avec les caisses de l'état connaissant une hémorragie et le sac de blé qui pulvérise les quotes des bourses de Londres et d'ailleurs. Il en va des théories de l'univers comme de celui où nous vivons. Ni vous, ni moi, encore moins les responsables, n'en connaissons les mécanismes ni le fonctionnement. On nous laisse analyser les problèmes de société, au nom de la liberté de la presse, mais on fait fi des conseils de retenue dans la gestion du pays. Comme par exemple, soulager l'industrie automobile française en ouvrant une usine Renault à Tlèlat, dans la précipitation, sans garantie de transfert de "savoir faire" et d'intégration à notre industrie... inexistant. Le comble de l'absurde. Tout cela, pour accroître. Qui furent classées.

Vous persistez à ne rien saisir de ce discours ?

Ce n'est pas plus compliqué pourtant que de digérer les déclarations du ministre de l'agriculture ou du directeur de l'OAIC, MM. Abdellouah Nouri et Mohamed Belabdi concernant la production céréalière du pays. " On ne récolte pas les chiffres " persifle Abed Chafet dans ces colonnes le 17 septembre dernier après avoir épousseté les déclarations et les chiffres fournis par ces hommes de responsabilité. Qui vont de la prévision d'une " hausse remarquable de la production au niveau national " au constat douloureux d'une production égale à la moitié de celle de 2009 " lorsqu'elle l'Algérie avait réalisé une production de 61 millions de quintaux ".

Et nous continuons de semer en Algérie pour récolter en France

Elle a bon dos la pluviométrie. Si nous ne conservons pas encore les vertus des barrages collinaires, des retenues d'eau, regardons un documentaire pour apprendre que les castors savent, depuis toujours, que les barrages, qu'ils construisent avec leurs queues, peuvent changer l'ordre des choses. Nous ne sommes pas à l'ère de Néron nommant son cheval sénateur, mais, penser à un castor comme ministre de l'hydraulique pourrait aider. Quand je parle de castor, je veux parler des Mexicains dont les réalisations avaient impressionné une délégation algérienne. Qui en est revenue avec des rapports et des idées.

Qui furent classées. Vos élus vous expliqueront peut-être tout cela tout cela en termes politiques. Si vous avez l'occasion de les croiser.

Confins, espaces reliques, territoires...

Entre frontières géographiques et frontières culturelles

Par Nadir Marouf

Au cours de ces derniers mois, aussi bien les médias, la classe politique que l'exécutif évoquent, en des termes certes différents, la question des frontières, leur fragilité éventuelle, la capacité à en assumer la protection, sauf que le mode de gouvernance est plus ou moins occulté, soit au nom du "secret-défense" soit au nom de supputations ici ou là venant de la société civile. Récemment sollicité pour livrer une réflexion sur cette problématique, j'ai aussitôt avoué toute mon incompétence dans le domaine stratégique, militaire, et plus largement géopolitique. Partant du lieu de mes seules compétences (celles de l'anthropo-écologie et de l'anthropologie du droit appliquée au foncier) je me propose d'apporter ma contribution à un sujet fortement controversé, voir préoccupant, sous l'angle de la compréhension du contexte sociétal, non seulement des marges désertiques, mais aussi de ce qu'il convient d'appeler le "ventre mou" de la territorialité versus identité nationale. La présente réflexion constitue un rappel synoptique et critique tout à la fois de travaux publiés soit en Algérie soit à l'étranger et qui me paraissent fort utiles pour comprendre non seulement le passé, mais prévoir l'avenir, voire si possible prévenir des situations qui à la lecture de ces travaux déjà anciens, étaient prévisibles ou tout au moins anticipaient les réalités présentes.

Dans le premier cas, les confins frontaliers font l'objet d'une rétrospective critique sur les modes d'établissements humain propre à la mouvance nomade, les sociabilités sous-jacentes et le traitement normatif dont ils sont été l'objet depuis l'indépendance. Dans le deuxième cas, il s'agit d'une communauté en-

racinée dans un espace bien délimité, substrat "res nullius" et relevant d'une conception Ratzélienne (centrifuge, donc basée sur la vacance) du mode d'occupation territoriale. Cette réflexion sur les enjeux territoriaux n'est qu'un rappel succinct des travaux que j'ai eu l'occasion de réaliser, soit à titre personnel, soit au titre de rencontres scientifiques que j'avais pilotées dans le cadre de l'URASC (actuellement CRASC), et plus tard dans le cadre du CEFRESS (Université de Picardie).

La première série des travaux remonte au début des années 70 (ou un chapitre est consacré à la société Touareg "Terroirs et villages algériens", OPU Alger, 1979). En 1980, une synthèse faisant état de l'évolution de la société Touareg une dizaine d'années après mes premières investigations, souligne le passage d'une société fondée sur la hiérarchie de commandement à soubassement marchand à celle ordonnée par le foncier ("Espaces maghrébins, la force du local?", coll. CEFRESS, ed. L'Harmattan, Paris 1995).

L'ensemble de ces travaux campent des réalités du passé, bien évidemment. Ce qui est sûr relève du factuel, du conjoncturel. Mais l'analyse anthropologique tente de faire superposer la diachronie et la synchronie : en quoi, l'effet du passé laisse-t-il entrevoir les réalités du présent ? Autrement dit, en quoi le présent, nonobstant son opacité actuelle telle que transcrit par les médias, est-il justifiable d'une qualification structurelle donnant toute sa force à la longue durée historique ? En définitive, il s'agit de déduire en termes d'action à entreprendre le sens et l'enjeu de l'examen étiologique (pour user d'un terme médical) des faits relatifs jadis. Il se trouve malheureusement que les Algériens ne se lisent pas, y compris les universitaires, chacun de nous se trouvant dans son île. Il arrive que nos collègues européens soient plus au courant de nos publications. Quant au lectorat de la classe politique, il n'est même pas utile d'en par-

ler. Afin d'éclairer mon propos, j'avais avec quelques collègues et partenaires de l'ENDA (centre de recherche du CNRS localisé à Dakar) investigué sur le M'zab. Nous découvrions une communauté qui s'ingénierait à colmater les brèches de ce qui pouvait hypothéquer sa quiétude, venant de l'extérieur : d'abord la Révolution Agraire, qui risquait de porter atteinte aux palmeraies lesquelles, comme on le sait, sont non seulement des espaces cultivables (principalement pour l'autoconsommation) mais aussi des lieux résidentiels pour les familles qui quittaient le Ksar pour s'abriter dans leurs résidences d'été, plus propices au regard du climat. Les propriétaires ont édifié des clôtures en terre battue ou en parpaing en un temps record et ont fabriqué un réseau de voies de passage, rues ou ruelles vite baptisées de noms éponymes avec des plaques ivoirines, ce qui donne l'impression que la campagne s'est, comme par miracle, transformée en espace urbain, les palmeraies devenant ainsi de simples espaces verts entourant les maisons. La communauté mozabite a ainsi échappé au rouleau compresseur de l'Ordonnance du 08 Novembre 1971.

Quant au deuxième défaut, il provient de la décentralisation des wilayas et des programmes spéciaux qui vont donner à ces dernières plus d'autonomie en matière du développement local. C'est l'épopée des zones industrielles publiques et privées. Le souci des mozabites était de ne pas se laisser envahir par des investisseurs "extérieurs" qui risquaient de casser la cohésion sociale entretenue depuis plus d'un millénaire dans cette vallée du M'zab, occupée ex nihilo par les primo-arrivants expulsés de toute part (droit du premier occupant formalisé par le 'urf sous le nom de ?????). Le remède a consisté pour la communauté Mozabite à soumissionner massivement pour les appels d'offres en matière d'investissement en zone industrielle. Le zèle des soumissionnaires allait jusqu'à proposer, en mar-

ge du dossier technique ficelé à loisir, les vacances d'été pour les enfants d'ouvriers, les piscines attenantes aux sites industriels pour les familles du personnel etc., à telle enseigne que le modèle entrepreneurial n'avait rien à envier aux mœurs industrielles des pays du Nord. Cette stratégie maximaliste avait pour objectif de disqualifier ipso facto toute candidature concurrente, tant au plan de l'accompagnement socio culturel que des prestations sociales au profit du milieu ouvrier. Ainsi le patrimoine industriel du M'zab échappa aux intrusions étrangères à la communauté de base. On assiste alors à un rapatriement des capitaux investis dans le nord du pays du moins en partie, et aussi des populations mozabites qui étaient employées dans ces entreprises.

Une telle internalisation des biens et des hommes va donner lieu à un changement relationnel non prévu au départ : hier, dans les villes du nord, patrons et ouvriers constituaient une communauté de destin laquelle estompait ce que l'école marxiste désignait par le rapport antagonique capital / travail. Cette partition tend néanmoins à se reproduire après le retour au pays, la vertu solidariste du temps de l'exil ne jouant désormais plus dans le contexte du rapatriement des corps et biens. C'est là une première fissure sociétale contre laquelle les notables du M'zab s'efforcent de trouver remède.

D'un autre côté, les nouvelles générations qui pour la plupart ont fait des études brillantes en Algérie, en France, aux Etats Unis et ailleurs, reviennent au pays bardés de diplômes et s'emploient prioritairement à faire fonctionner le patrimoine industriel local de leur ascendants. Mais il n'est pas question qu'ils vivent à la manière de leurs parents et grands parents. La structure urbaine voire architecturale des ksours fait l'objet désormais d'une restructuration drastique qui va dans le sens de l'individuation des couples.

Suite en page 10

Confins, espaces reliques, territoires...

Entre frontières géographiques et frontières culturelles

Suite de la page 9

Cependant cela ne règle pas le problème de l'espace habitable sans compter les résistances des anciens. Une association nouvellement créée décide d'édifier ex nihilo un " Beni-Izgen bis " baptisé " Tafilalet ". Le village est nouvellement conçu et réalisé en un temps record sur une colline rocaleuse, sorte de res nullius mais considéré par les gens de " Beni-Izgen " comme une réserve foncière relevant d'un droit réel (bledeldjmaa) attenant à " Beni-Izgen ", mais qu'on ne peut comprendre qu'à la lumière du 'urf (ce qui ne faisait pas partie de la culture juridique des commis de l'Etat). Toujours est-il que ce village constitue un modèle du genre en Algérie : système de construction alliant le pavillonnaire et le collectif (trois entrées indépendantes dans le même plan de masse) pour des raisons de coût ; modernité et confort des habitations offrant toutes les palettes de dimensionnement en fonction des besoins des occupants ; offres de prix callées sur le coût de revient. Les personnes en difficultés financières, comme les veuves par exemple, sont invitées à étaler le paiement à long terme et quelque fois exonérées pour des cas spéciaux.

Cette solidarité aurait fait pâlir de jalouse quel citoyen algérien. Le gros souci des Mozabites est que dans leur conception du droit foncier, les espaces périphériques aux Ksours, ceinturés de murailles constituent leur dépendances respectives. Les premiers accros proviennent de ce que des populations extra communautaires sont venues s'installer au M'zab, un peu dans le désordre, notamment les Ch'amba, d'anciens nomades dont la sédentarisation s'est faite à marche forcée depuis le début du 20ème siècle derrière les murailles d'Al-af't avant de s'étendre ailleurs, ce qui motive la colère de la communauté mozabite, arguant que ces réserves foncières extra muros relevaient d'un droit réel au profit des communautés de la pentapole, appelées à s'élargir et à déplacer en conséquence leurs enceintes comme cela fut fait périodiquement dans le passé. D'une part les auto-constructeurs venus d'ailleurs ne disposaient d'aucun permis de construire, d'autre part les autorités locales, notamment les services d'urbanisme ne comprenaient pas pourquoi les populations des Ksours contestaient les nouvelles constructions de la part des contrevenants dont le forfait relevait de la juridiction des services publics, selon l'avis de ces derniers (constructions " illicites " justiciables du droit public interne...).

Malentendu intéressant au regard de la querelle des normes et des légitimités, mais surtout significatif de l'ignorance totale de la part des instances de l'Etat quant à la réalité juridique en présence. Le même type de précédent, nous l'avons constaté lors de nos enquêtes au cours des années 70-80 ailleurs qu'au M'zab, dans le Touat (adduction d'eau potable pour les ménages, mais pompée sur les fogaras, propriété privée des usagers refusant de ce titre de payer les redevances ...) par exemple comme sur les terres de parcours de Magoura (les anciens cueilleurs d'alfa, considérant cette plante comme une manne divine produite sans l'effort de l'homme se voient contraints, du jour au lendemain, de livrer ce produit à l'antenne nationale, en qualité de travailleurs saisonniers exploitant une ressource appartenant désormais à l'Etat) ainsi on assiste à des malentendus qui rappellent l'arbitraire du Prince au début de la conquête coloniale de l'Algérie. Ce malentendu aurait sans doute été atténué si le législateur avait fait un effort de pédagogie.

A ces situations auxquelles l'Etat n'a pas compris grand-chose s'ajoute une mésalliance de plus en plus grande entre nouveaux

arrivants dont les pratiques commerciales sont jugées peu vertueuses (secteur informel oblige) et les membres de la composante mozabite qui restent, en dépit de l'effacement progressif des vieilles solidarités, fidèles à une éthique économique qui aurait fait rêver Max Weber (l'auteur de : "L'éthique protestante et le début du capitalisme") s'il avait visité le Mzab à la fin du 19ème siècle.

La fresque ibadite constitue en effet le parangon de l'éthique protestante et de son rôle dans l'émergence du capitalisme.

En définitif, par-delà toutes les brèches auxquelles cette communauté a été confrontée et auxquelles elle a su trouver une réponse(*), la mésalliance entre deux communautés, celle des allochtones faisant feu de tout bois et celle d'autochtones qui ont gardé le goût de l'effort est devenue intenable, d'où le cortège de violences, attisées par la jalouse des uns et l'instinct de survie des autres. Cette longue digression sur le milieu mozabite a fait l'objet de séminaires et d'enquêtes de terrain dans les années 80, au moment où je dirigeais l'URASC (actuellement CRASC).

Les publications de l'époque, même si leur audience était certes limitée, auraient pu être capitalisées par le décideur politique ou tout au moins par le législateur pour prévenir les risques. Mais encore une fois, les Algériens de se lisent pas !

Les réalités rencontrées dans la région du Hoggar ou du Touat relèvent de la même veine : un certains nombre de faits relatifs il y a au moins trente ans constituaient les signes annonciateurs des déflagrations du Sahel d'aujourd'hui.

(*) je me souviens d'une réunion de Azzaba à El-af't où les membres ont décidé de financer l'entrepreneur privé qui était chargé de réaliser le tout à l'égout de l'ensemble du Ksar en remplacement des fosses perdues devenant intolérables par le reflux nauséabond qui se dégageait au sein du ksar. Cette décision était prise après l'attente vaine de l'aide de l'Etat qui ne venait toujours pas. J'ai vu une personne signer un chèque de 3.800.000 DA. Cette personne, dans le commerce, ne vous ferait pas cadeau d'un centime. Cet apparent paradoxe exprime l'âme profonde d'une communauté minoritaire qui, parce que minoritaire a toujours redoublé d'effort pour survivre

Grille de lecture des travaux qui inspirent la présente contribution

Le premier document traite des frontières à partir de la doctrine juridique (article de feu Naima Borsali). Transposé dans le cadre afro-maghribin le modèle statu-national européen, invention du capitalisme tardif (19^e siècle), s'avère une côte mal taillée sur les confins méridionaux du Maghreb, et plus singulièrement l'Algérie qui est entourée de plus de 8000 km de frontières (méditerranée comprise) dont 7000 avec les pays riverains. Le tracé au cordeau de ces frontières avec la Libye, le Niger, le Mali, la Mauritanie et le nomansland Saharo-marocain constituent un artefact colonial faisant de la mouvance nomade des réseaux à la fois onomastiques et marchands, sans oublier les ramifications confréries, le tout donnant lieu à un écosystème mouvant en rapport avec les caprices du climat (sécheresses périodiques) d'un côté et de la prédateur tribale de l'autre.

Ces questions ne peuvent pas être prises en compte par la littérature juridique ; néanmoins elles transparaissent dans le vollet jurisprudentiel. En tout cas l'article de Naïma Borsali qui a participé en 1987 à un colloque international que j'avais organisé à Taghit dans le cadre de l'URASC (Espaces maghrébins, pratiques et enjeux, coédition ENAG-CNRS) montre aisément les ambiguïtés

de la procédure de territorialisation d'espaces " nationalitaires " dont le mode d'existence et d'effectivité se limitait au réseau intertribal au contraire du TOPOS (la toponymie primant sur la topographie).

Le deuxième texte, extrait du livre : " Espaces maghrébins : la force du local ? " (édition l'Harmattan, collection CEFRESS s/d Nadir Marouf), reprend au terme d'une mission que j'avais effectué dans les années 80, un travail entamé une dizaine d'années plus tôt et publié à l'OPU sous le titre : " Terroirs et villages algériens ", le texte récent de l'ouvrage qui précède apporte quelques précisions en signalant une légère évolution dans les rapports contractuels qui lient désormais les m'rabitin (d'obédience " arabe ") venant du Nord (Aoulef, Ain-salah, Reggane etc) et les fractions Dag-Ghali du Hoggar. Cette cohabitation patrimoniale portant sur les terres constitue une révolution inédite dans l'histoire du monde Touareg. Son acculturation au droit musulman en matière successorale est récente (fin 19^e début 20^e) ce qui constitue un indice de mutation de l'ordre pastoral à l'ordre foncier (d'où le titre de l'article).

Dans cette conversion obligée, le monde Touareg, qu'il s'agisse du territoire algérien, nigérien ou malien, voire mauritanien (les Hassani et les Rguibat), tourne le dos au grand commerce caravanier transsaharien battu en brèche désormais par la traite Atlantique dont les acteurs sont d'une part les armateurs européens (Nantes, Gênes, Lorient, Toulon, Carthagène, Cadix etc) et d'autre les roitelets africains (Royaume du Dahomey actuel Benin, Golfe de Guinée etc).

Le déclin nomade après le rétrécissement de son espace d'activité qui était fondé à la fois sur le commerce et le Ghezou (économie de capture, notamment des esclaves) à l'instar de la Course pratiquée à la même période en Méditerranée, trouve son épilogue dans les nouvelles alliances nouées avec des groupes jadis subalternes.

Désormais, les transactions foncières entre Touaregs et Arabes (se sont sans doute des Berbers zenètes originaires du Touat et du Tidikelt) qui étaient de simples roturiers et dont la promotion au rang de M'rabitin est concomitante avec leur migration vers le Hoggar et vers le Tanezrouft (Nord Mali-Niger), dominent la vie sociale et matérielle, notamment à Idelés, Abalessa et Tifert Tanafella (Tifert haut des " Tolbas ") et Tifert Tanatara (Tifert bas des " Harratins ").

Ace déclin de première donne, vient s'ajouter " la revanche des gueux ", c'est-à-dire la promotion des Iklan (esclaves) et Iklan-tawsit (serfs) grâce à la réforme agraire méconnue alors du grand public, qui pronostic le mot d'ordre " la terre à celui qui la travaille " (Ben-Bella 1965). Pour ceux qui connaissent le sens de l'honneur chez les Touareg, ces derniers préféreraient mourir que de " s'abaisser " à travailler la terre.

Les nouveaux promus à la propriété foncière (notre enquête menée en 1980 à Abalessa et Tifert) exultaient mais ont vite déchanté : le sabotage des canalisations souterraines (copiées sur le système des fougars du Touat et du Gourara et érigées sous la conduite des M'rabitin " Ouled Sahboun ") a obligé les nouveaux propriétaires de s'équiper en motopompes cédées gratuitement par l'Etat. Mais deux inconvénients majeurs sont venus hypothéquer une telle innovation hydraulique : premièrement les faibles réserves d'eau disponible au fond du puits creusé (au contraire du caractère cumulatif du système foggarien) pousse le propriétaire à abandonner son champ pour essayer de s'installer ailleurs, ce qui n'est pas une tâche facile.

Deuxièmement les pièces de recharge, dans un environnement hostile (vents de sable fréquents et encrassement des pièces) sont fort demandées alors qu'elles ne sont

disponibles à l'époque que dans les points de ventes SONACOM d'El-Harrach ou dans les capitales régionales du Nord. Le promu à la propriété est arrivé à regretter le bon vieux temps, en ce sens que jamais l'expression de " servitude volontaire " (De La Boétie, 16^e siècle) n'avait pris autant d'acuité que dans ce contexte de désaffection de la production agricole consécutive aux pannes fréquentes.

En revanche, s'il y a une révolution qui compense au plus haut degré la désillusion agricole, c'est celle de la scolarisation. Les enfants des couches subalternes (Iklan, Iklan Tewsi, idem plus au Nord chez les harra-tins du Touat, du Tidikelt et du Gourara) ont profité de l'école alors que la noblesse Touareg est resté rigide dans sa fierté originelle et dans son refus de se conformer aux nouvelles règles du jeu.

Ce que je décris là commence au début des années 70. La revanche des gueux ne concerne pas que le Hoggar car le même phénomène s'est produit partout dans le Sahel, à cette différence que les Iklan Bambara des Touareg du Niger et du Mali n'ont pas eu droit à la terre, le seul privilège restant celui de la scolarisation massive pour ceux qui ont migré vers les centres urbains (Bamako, Gao, Mofti, Niamey, Tamanrasset etc). Ces fils d'esclaves vont devenir progressivement les futurs cadres, voire l'élite d'aujourd'hui, tout au moins dans leur région respective.

Ce tableau général doit être cependant relativisé, car la violence entre Touaregs du Sahel et anciens esclaves chez lesquels se recrutent les tenants du pouvoir actuel au Niger et au Mali, est à la mesure de la sujétion séculaire, qui n'a pas été tempérée par les actions réparatrices des Etats concernés, contrairement à l'Algérie, même si ces actions n'ont eu qu'un effet limité.

Il faut rappeler à cet effet que l'armée algérienne a opté pour la prise en charge des populations du Hoggar toutes couches confondues, notamment par la distribution du blé dur durant au moins deux décennies. Les populations du Hoggar bénéficiaient ainsi de la magnanimité de l'Etat rentier algérien, chose qui n'était guère possible pour les Etats voisins. Cela explique que la fracture y a été plus grande.

Chez nous il y a eu ce qu'on appelle une involution voire une résilience, autrement dit une gestion de la crise qui a pu prévenir des explosions comparables aux pays voisins grâce à la distribution de la rente et cela bien avant que cette mesure ne se propage au Nord du Pays subséquemment à la politique de réconciliation nationale.

Je pense que ces rappels historiques, sans doute sommaires, permettront néanmoins une relecture de mes enquêtes déjà anciennes en ce sens que la situation des années 70 - 80, préfigurait ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux au Sahel et dans une moindre mesure dans nos régions méridionales. Cela aurait pu se produire chez nous. En effet nous avons connu les velléités de révoltes Touareg, manipulées tantôt par El Ghedafi qui rêvait de fabriquer la grande république saharienne, tantôt par Hassan II qui voulait fabriquer dans le dos du gouvernement Boumediene un Polisario-bis en la personne des Touareg (cf. l'incident du Cap Sigli). Ces tentatives ont été déjouées, mais si la tendance reste relativement calme, il y a lieu de penser que le paternalisme " nordiste " qui se manifeste sous les formes les plus diverses risque de réveiller un jour les enfants de Tin Hinan. La solution structurelle et à long terme consiste moins à protéger nos frontières que d'inventer une politique d'aménagement du territoire à l'échelle régionale (bien au-delà de l'échelle de la wilaya) qui donne sens à une planification véritable sur le long terme et à une répartition équitable des ressources entre le Sud (producteur de richesses) et le Nord (donneur d'ordre). N.M.

**Presque un musée...une partie de l'histoire,
la sienne pavoise ses murs par des photos
inédites, des lettres de menace qu'il adressait aux
colons ; ce café bien vacant municipal n'est pas
la propriété de Gada, il n'en est que locataire
depuis très longtemps.**

■ Un hors-la-loi : Ahmed Gada



Par El yazid Dib

Insoumis et rebelle il a fait sa révolution avant la révolution alors qu'il n'avait que 14 tiges. Il était un hors la loi hors paire. Il a connu de très près Benboulaïd. " J'alais chez lui à la maison des 1946 " con fiait t-il.

La " cession des biens de l'Etat " ne semble pas avoir produit de droits pour ce Moudjahi d'avant l'heure. Et pourtant bien de personnes ont en largement profité. Il n'en parle pas... il se refuse par fierté de le dire....mais ses soupirs le trahissent.

Ses lunettes fumées portées malgré le crépuscule, temps de notre rencontre dans le café dont il a la gérance dans la ville de Batna semblent

bien dissimuler beaucoup de choses. La révolution, ses secrets, ses côtés cour et jardin. L'homme d'une sévérité exemplaire est très lucide nonobstant le poids des ans (80 ans). Il se prêtait volontiers à satisfaire notre curiosité débordante. N'omettant nul détail que le Docteur Abdellah fils de Mostefa Benboulaïd assistant à l'entrevue, s'essayait alternativement à le lui indiquer. La révolution chez Gada n'est pas de l'histoire, elle est une vie qui ne finit pas. Il nous affirme qu'elle ne cessera qu'une fois les hauts faits, les hommes, la vérité, rien que la vérité seront définitivement consignés.

Gada Ahmed connaît la clandestinité bien avant qu'elle ne soit un mode opératoire dans l'action révolutionnaire.

C'est lorsqu'il alla sur ses 14 ans, que ce héros né en 1934 à Tktout dans les fins fonds des Aurès connut le maquis. L'idée d'une révolte nationale n'était pas encore prévue, mais prévisible. En

compagnie de 15 autres " bandits " il écuma les monts, les piedmonts et les douars de la région, traquant les gardes champêtres, les administrateurs, les agents forestiers qui sévissaient par leurs méchanceté vis-à-vis des populations. Les uns les empêchaient d'exercer leurs petites tâches de bucherons, les autres les intimidaient, les harcelaient, les humiliaient. Pris par un sentiment de rage et de représailles, ces " bandits " allaient, de leur manière, faire et rendre justice. Ils devaient se rappeler que déjà en 1916, un certain Benzelmata Messaoud (l'obscur berger de l'Aurès), faisait office de justicier libre. Ce nom faisait alors trembler les colons autochtones.

Le groupe qui contenait également un certain Benzelmata Lakhdar, adressaient à qui le méritait entre Colons, bachaghas, caïds et collaborateurs de la France des lettres de menaces les sommant à s'abstenir d'accomplir tel acte ou tel autre accentuant davantage la misère des gens. Son message le plus direct était " ne pas toucher le peuple, ne pas le faire souffrir " Gada Ahmed, étant le rédacteur des ces menaces, se déployait par ailleurs à exiger des cotisations dont il faisait dons aux pauvres et démunis. Sur la trace de l'"Homme à l'index coupé" Gada et sa troupe s'érigaient en véritable service social prenant du blé, des volailles et du bétail à aux riches coreligionnaires ils les distribuaient aux pauvre. Vite vendu et repéré, la France mit le grappin sur le " bandit Gada " en juillet 1947.

L'autorité coloniale au summum de son délit croytant avoir mis fin à un simple auteur d'acte de brigandage, se persuadait ainsi détenir le cauchemar des Aurès et la cessation absolue de ses exactions. Ne pouvant supporter les affres de cet emprisonnement et pensant que sa vie ne valait plus la peine d'être vécue entre les parois d'une geôle, il tenta le tout pour le tout et réussit.

sira à s'échapper après 08 jours de détention atroce et horrible. Vers 1949 Mostefa Benboulaïd chargea Gada Ahmed de concert avec ses autres compagnons de fortune, devenus maîtres des céans d'accueillir, de protéger et d'assister les chefs de l'OS dont le réseau venait d'être démantelé par les services coloniaux.

La France les craignait et n'interrompait point leur recherche. Ainsi furent accueillis par Gada ; entre autres Rabah Bittat, Zighoud Youcef, Ben Tobbal, Didouche Mourad, Boussof, Habachi, Mohmad bouzida. Il connaissait la montagne comme un loup. Ces chefs de l'OS demeureront aux Aurès sous la protection de Gada et ses amis jusqu'à 1952. Benboulaïd dans son approche de l'organisation géographique du déclenchement de la révolution dans sa phase préparatoire, missionna Hocine Benzaïd (qui tombera pluttard dans le champ d'honneur) d'aller prêcher les prémisses de la révolution dans la région de Biskra. Ce moudjahid téméraire et courageux était pour cette fin secondé par Gada.

C'est au tout début de l'année 1956 qu'en toute confiance Mostefa Benboulaïd dépecha Gada vers la base de la wilaya III. Il était porteur d'un message à Krim Belkacem. Ce dernier, affirme Ahmed " a refusé de nous recevoir, c'est le colonel Amrouche qui nous a reçu ". De telles remémorations nécessitent des approfondissements à effectuer par les historiens tant que la source est encore vivante. Quand Gada évoque les contours de novembre, vous avez là devant vous un livre qui parle. Une épope qui s'étale. Le propos du chroniqueur n'était que de tracer un portrait à ce " hors la loi " ce " bandit d'honneur " qui terrorisait la France, laquelle trouvait une certaine évidence d'inscrire sur ses fiches de police s'agissant de la fonction de Gada : terroriste ! Même plus " bandit " ! mais ... pour la liberté et indépendance de son pays et des siens.

Non-respect du droit international dans le Sahara occidental, bafouillement des principes élémentaires du droit de la dignité humaine envers le peuple sahraoui, annulation, sans aucun état d'âme, de l'organisation du tournoi de la Coupe d'Afrique des nations à la veille de cette grande fête de football africain, bref le commandeur des croyants ne recule, en fait, devant rien.

■ Maroc contre Afrique: une ruse même pas royale !

Par Abdellatif Bousenane

Mais d'où vient cette confiance aveugle et arrogante du monarque ? D'où puise-t-il cette assurance totale en l'impuissance ? Imaginons une seule minute qu'un quelconque pays africain à part le Maroc décide d'annuler subitement et sans aucune contrainte majeure l'organisation de telle compétition programmée sur son sol ! Le châtiment le plus ravageur s'abattrait sur ses dirigeants. Ils seraient confrontés sans aucun doute aux sanctions les plus dures par la FIFA avant la CAF. Sans parler du " tsunami " d'une compagne médiatique mondiale très hostile. Toutefois contre El Makhzen, rien, silence complice et scandaleux absolu de la plus grande instance mondiale du foot à savoir la FIFA car la CAF (confédération africaine de football) est affiliée à la FIFA ! D'autant plus que les arguments de " notre ami le roi " sont tellement fragiles, sa raison d'annulation avancée est si farfelue que n'importe quel observateur comprendra que ce n'est pas la bonne raison et il s'agit bien d'une ruse même pas royale ! La maladie d'Ebola, est pratiquement maîtrisée ces dernières semaines, puis elle n'est pas généralisée au point qu'on ne peut plus contrôler. Elle ne concerne pas en effet tous les pays qui participent à cette coupe d'Afrique. Au contraire la majorité de pays qualifiés pour l'instant (car les qualifications sont toujours en cours cependant on connaît la plupart des sélections qualifiées) ne sont pas touchés par cette maladie. Un autre élément qui va à l'encontre de la thèse du Makhzen, le fait qu'effectivement le Maroc maintient toujours ses vols vers les pays africains sans exception il n'a annulé aucun vol en provenance de ces pays ! Et puis tout le monde sait incontestablement que le Maroc, vu sa vulnérabilité, a été toujours assisté techniquement par les puissances occidentales telles que la France, l'Espa-



gne et les Etats-Unis d'Amérique, ainsi donc il n'y a rien à craindre d'une maladie qui est parfaitement détectable et maîtrisable. Par conséquent, on peut s'interroger légitimement sur les vraies raisons d'une telle décision du moins étrange ! S'agit-il d'un simple calcul économique financier ?

C'est à dire le gouvernement marocain calcule dépenses et recettes et il trouve finalement qu'il n'a pas de bénéfices à tirer de cette organisation ? Donc il n'est pas dans la mesure d'assumer des dépenses supplémentaires dans ce temps de crise ?

Ou plutôt d'un calcul purement politique. Par peur de la contagiosité d'une autre maladie qui s'appelle : " printemps arabo-africain " ? Surtout dans ce contexte interne actuel confus où on constate la multiplication de mouvements sociaux. A titre d'exemple l'appel des syndicats à une grève générale ces derniers jours. Sinon par peur de nuire à son

image très brillante dans les grands médias mondiaux ? Ainsi on a peur que les hôtes découvrent une autre réalité. Car, il faut le dire, contrairement à cette image médiatique le Maroc est classé parmi les pays les plus pauvres au monde selon les rapports des Nations-unis sur tous les plans : de l'Education à la Santé, les infrastructures ... etc. Et les zones touristiques très sophistiquées pour justement satisfaire les touristes européens ne peuvent pas cacher " toute la misère du royaume ". Peut-être pour se venger des Africains qui soutiennent en grande majorité l'indépendance du Sahara occidental ? La réponse à ces questionnements ne résout pas en revanche l'éénigme dont il est question ici : d'où vient cette confiance aveugle et arrogante du monarque ? Justement, peut être on peut y trouver quelques éléments de réponse en évoquant ce dossier complètement détaché des préoccupations des médias mondiaux " libres " et des droits de l'homme. Personne n'en parle !

C'est invraisemblable tout de même ! Cette ancienne colonie espagnole qui est sous occupation marocaine depuis maintenant plus de 39 ans qu'aucun état au monde y compris les alliés naturels et éternels de la monarchie chérifienne à savoir les USA et la France, ne reconnaît à l'ONU la souveraineté du Maroc sur elle. Donc ce n'est pas l'Algérie qui pose problème. Est ce que l'Algérie est dans la capacité de faire pression sur tous les pays du monde pour ne pas reconnaître la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental ? Soyons sérieux !

Dès lors tout le monde est d'accord que le Sahara n'est pas marocain mais les décideurs ne veulent pas qu'elle soit indépendante ! Ainsi la civilisation dominante aime jouer avec les paradoxes ! Néanmoins, les raisons de ces comportements arrogants de la part des dirigeants d'un pays très pauvre restent tellement mystérieuses !

L'opposition radicale prépare le grand soir

L'opposition radicale monte au créneau. Une surenchère verbale, en attendant le grand soir, celui où chacun devra montrer sa force.



Par Abed Charef

Pendant que M. Abdelaziz Rahabi verse dans la radicalité, et que le Hamas algérien fait de la surenchère, Amar Saadani accuse Abdelaziz Belkhadem d'œuvrer à déstabiliser l'Algérie. De quoi compliquer une scène politique sérieusement brouillée, et où les acteurs politiques se croient obligés de tourner en rond, pour donner l'illusion d'un débat.

Mais qui fait quoi, en fait, en Algérie ? Qui soutient le pouvoir, qui s'y oppose, et qui s'oppose à l'opposition ? Qui travaille à préparer une transition, et qui fait semblant ? Autant de questions qui montrent que le paysage politique est aussi brouillé que le ciel d'Algérie en cette mi-novembre, aussi hésitant que l'environnement régional, où jihadistes libyens et démocrates tunisiens soufflent le chaud et le froid.

Reprisant les propos de Sofiane Djillali, leader d'un parti sympathique mais dont la base populaire reste encore à découvrir, Abdelaziz Rahabi, ancien ministre de Abdelaziz Bouteflika et proche de Ali Benflis, reproche au FFS d'adopter une position qui «fragilise l'opposition». Sofiane Djillali avait trouvé une belle formule, pour dire que l'opposition «voulait aider le pouvoir à partir, alors que le FFS veut l'aider à rester». A en croire MM. Sofiane Djillali et Abdelaziz Rahabi, le FFS, qui souhaite organiser une conférence nationale sur la transition, sape les efforts d'une alliance de l'opposition radicale, qui menace d'organiser bientôt le grand soir, en vue de prendre d'assaut la citadelle du pouvoir et instaurer la révolution démocratique. Ce qui autorise M. Rahabi à affirmer que le FFS a lancé une initiative «pas très claire», avec pour objectif d'accorder un «sursis» au pouvoir. Ce faisant, le FFS offrirait «une bouée de sauvetage» à un pouvoir déclinant. «Cette initiative est venue parce que le pouvoir craint un printemps algérien», affirme, catégorique, M. Rahabi.

Même tonalité chez le RCD, qui estime que l'initiative du FFS «vise précisément à prolonger le statu quo, par une manœuvre destinée à semer le doute dans l'opinion et perpétuer la recherche d'un consensus clanique». Le RCD croit même que l'opposition a réussi à créer un mouvement de «panique» au sein du pouvoir, ainsi que chez «les segments périphériques du système». A l'évidence, le FFS aurait lancé son idée de conférence de la transition par le biais de «rencontres bilatérales aussi fallacieuses que chimériques» pour atténuer ce mouvement de panique. Il ne reste qu'à publier sur Youtube une vidéo de Gaid Salah qui tremble, et une

autre de Toufik Mediène préparant ses bagages.

C'est toutefois Abderezak Makri qui avait sonné la charge et tiré la première salve contre les partisans d'une transition négociée et organisée avec le pouvoir. Le dirigeant de Hamas, dont le parti avait participé au gouvernement pendant deux décennies, sans discontinuer, avant de faire partie de «l'alliance présidentielle», n'a pas hésité à appeler les militants du FFS à être «vigilants» face à ce qu'il estime être une manipulation du pouvoir. Celui-ci veut «utiliser» le FFS pour «gagner du temps et justifier ses échecs politiques». Pas moins, affirme le très vigilant Makri.

Comment expliquer ces retournements de situation ? Comment le FFS, ce parti longtemps connu pour son radicalisme et son «démocratism», est-il devenu, en quelques semaines, le «complice» du pouvoir, alors que ceux qui ont joué le jeu du pouvoir lors des grandes échéances politiques de ces vingt dernières années, se retrouvent aujourd'hui avec un autre habit et se parent de l'auréole de l'opposition ?

ENIGMES ET ÉVIDENCES

C'est l'une des énigmes de cette Algérie de 2014, l'autre étant la guerre que se livrent Amar Saadani et Abdelaziz Belkhadem. Le premier accuse le second de mener des actions destinées à «déstabiliser» l'Algérie, selon des articles de presse. Une accusation particulièrement grave, émanant d'un homme de cour revenu en grâce, contre un autre homme de cour, tombé récemment en disgrâce. Les deux hommes avaient longtemps cohabité auparavant, préparant de manière solidaire le deuxième puis le quatrième mandat du président Bouteflika, et s'étaient alliés pour organiser la mise à mort de Ali Benflis.

Mais s'agit-il réellement d'énigmes ? La vie politique algérienne, aussi décousue soit-elle, a toutefois conservé certains repères immuables. Parmi eux, celui-ci : quand le Hamas et le RCD se retrouvent alliés dans une action politique, il faut toujours chercher qui tire les ficelles en arrière-plan. Ces deux partis ont tous deux présenté des candidatures contre Liamine Zeroual, en 1995, et contre Bouteflika, en 2004, et ils ont tous deux soutenu le président Bouteflika en 1999.

En 2013, leurs dirigeants ont passé la main, presque en même temps, avant que les deux partis ne basculent dans une radicalité apparente avant la présidentielle de 2014.

Cette fois-ci, ils promettent, au sein d'une opposition radicale, d'abattre le pouvoir, et ils dénoncent ceux qui font preuve de «mollesse». Mais pour abattre le pouvoir, il faudra tout de même que M. Sofiane Djillali, malgré le succès d'estime qu'il a pu drainer, explique de combien de divisions il dispose.

Riches, mais pour quoi faire ?



Par Ahmed Farrah

Incroyable ailleurs, mais pas dans l'Algérie de tous les antagonismes, stérile mais aussi procréatrice, tout de même ! L'ostentation, l'exposition et l'étalage de ce que possèdent aujourd'hui les nouveaux riches sortis de nulle part, dans un pays qui ne sait que flamber le combustible que la nature a mis des millions d'années pour le faire : c'est ahurissant et sans limite, tous se servent, même ceux qui se sont fait allouer le droit, de l'adopter. La trelire suffit à tout le «grand monde», ils prennent sans intérêt, mais ne rembourseront quand même pas ! Pourquoi le feront-ils, ils ne sont pas les seuls à se mettre pleins les panse, d'ailleurs ceux qui thésaurisent la pomme de terre le font aussi : tout est à leur honneur ! Hier encore, Ils vivaient dans l'indigence la plus totale : dans l'exiguïté et la promiscuité, mal vêtus, mal chaussés, mal nourrit, illettrés, souvent ruraux et en très mauvaise santé. La raison est connue et ne demande pas à être démontrée, c'était l'Histoire et la colonisation !

A l'indépendance du pays, les Européens, pour la plus part d'entre eux, ont quitté la terre d'Algérie pour des raisons plus ou moins objectives : pour eux c'est selon, ont laissé leurs biens, vacants : avaient-ils le choix ? Sûrement pas, mais pas pour tous ! L'Histoire devait impérativement apporter des correctifs et rendre Justice aux damnés qu'étaient les indigènes, les terres agricoles récupérées et exploitées en autogestion par des paysans; la grande distribution, les manufactures, l'industrie, les entreprises, les banques, les assurances, les salles de spectacle, etc... furent nationalisées. Un basculement civilisationnel de la société s'est opéré à ce moment là, suite à la reprise en main par l'état embryonnaire, de l'administration et de l'outil de production de richesses. Le choc violent, dû au ratrappage du seuil correct de la qualité de vie et de la dignité retrouvée, a grisé tant de monde et a modelé un nouveau spécimen, l'héritier logique, par la force des choses et l'ayant droit.

Les privilégiés compensatoires assi milés à des butins de guerre par leurs bénéficiaires, ont créé deux collèges de citoyens avec des ressentiments et rejets plus au moins extériorisés en retour. Des villas, appartements, bars et bistrots, commerces, etc... ont été cédé en concession puis en propriété, par la loi à leurs occupants. Grâce aux royalités puis à la rente pétrolière, l'état a créé les grandes entreprises nationales qui ont fait le plein emploi aux algériens au détriment de la logique éco-

nomique. L'économie était encastree dans l'état gestionnaire qui a commencé à ce moment là, à redistribuer la rente, pour instituer une sorte de justice sociale. Ce système avait ses limites ; il a engendré la bureaucratie, les passe-droits et l'enrichissement frappant et inexpliqué d'une certaine catégorie de citoyens aux commandes des affaires publiques, les apparatchiks étaient nés. Le temps d'une mi-temps, la faillite économique mise au grand jour, la dette extérieure faramineuse, la brusque chute du prix du baril de pétrole en 1986, a fait basculer le pays dans le cyclone des années rouges et noires. Des centaines de cadres gestionnaires sont passés devant la justice, les uns écartés les autres internés ; les entreprises fermées puis cédées à l'exemple du complexe sidérurgique d'El Hadjar. Une pratique nouvelle est apparue à grande échelle, celle de la caste des importateurs tout azimut. Depuis l'avènement des «réformateurs» des années 1990, les ports algériens n'ont cessé de recevoir les milliers de conteneurs : de meubles, de médicaments, de produits agroalimentaires, de matériaux de construction,... et de voitures, d'engins, de machine, de pacotilles..., venant surtout d'Asie et plus particulièrement de Chine.

Aujourd'hui, la production nationale se limite seulement, à quelques usines de montage des kits importés pour réduire les taxes douanières à leurs importateurs, mais chose positive, créent l'emploi et transfèrent le savoir faire. Les puissances de l'argent montent, les groupes d'intérêt et les lobbies entrent peu à peu dans la sphère de la politique, et deviennent incontournables et influents.

À chaque étape son Golden Boy, le premier est dans sa geôle, les autres sont encore des Silver Boys, ils n'ont pas de banques ni de compagnies aériennes, mais ils ont beaucoup de Dollars. L'oligarchie cloning à la russe étend sa toile comme la tarentule, finalement rien ne s'invente tout s'importe même les idées qu'ils n'ont pas. La suspicion le ressentiment et le rejet de l'entreprise privée, a été tellement ressassé durant des décennies, que c'est ancré dans la mémoire collective des algériens, qui vivent une contradiction insensée et ubuesque mais qui s'explique,

détestent le privé et adulent la société de consommation. Ceci réveille les violents rancœurs et l'anticapitalisme issu du

nationalisme anti-colonial et anti-féodal qui fait que l'autorité publique (Beylicat) doit toujours s'imposer à l'intérêt

privé, ce qui perpétue l'illusion du sentiment de l'algérien nabab dans son pays. En 1962, il était impossible de poursuivre l'option capitaliste sans les

colons qui détenaient le capital, contrairement à aujourd'hui, où il n'est plus

possible à l'état d'avoir le monopole de

la gestion de l'économie à cause des

L'injustice serait juste, si ces nouveaux riches savaient être des patriotes économiques et créateurs de richesses pour rendre le pays qui les a faits, prospère et développé.

Le salut ne viendra ni du ciel, ni du politique : viendra-t-il de ces nouveaux riches ? On l'espère, mais de ceux qui ont du respect envers la culture, la science, le savoir, l'universalisme de la pensée et la morale intellectuelle ! Pas de ceux, dont l'infirmité culturelle est manifeste, l'attitude rétrograde et l'immaturité cérébrale ridicule ; ceux-là, ne seront que les serviles des richesses qu'ils ont amassées, qu'ils gardent comme des vigiles momifiés et qui ne les emportent pas avec eux dans l'autre monde ; comme le faisaient les Toutankhamon, Akhenaton et autres Pharaons, parce que ce n'est plus l'époque et leurs noms ne seront jamais retenus par l'Histoire.

Audi A3 limousine

Au-delà de vos espérances.

Audi Vorsprung durch Technik



Photos non contractuelles



► Garantie 3 ans ou 100 000 Km.

► Pour plus d'informations rejoignez-nous sur notre site www.audi.dz ou sur notre page Facebook audi algerie

* Bénéficiez de l'offre Pack extérieur S line d'une valeur de 150 000 DA, et pour l'achat d'une finition S line participez au tirage au sort pour gagner un voyage pour 2 personnes aux 24h du Mans.

Offre valable jusqu'au 31 Décembre.

SOVAC
Importateur Officiel

Alger : SOVAC terminal Audi
Relais du sahel, autoroute sud lot n°924 Cheraga.
+213 (0)9 82 40 10 55

Blida : Sarl Halil Commerce et Industrie
Route nationale N1, rue B N25, Khazrouna, Ouled Yaiche 09100.
+213 (25) 43 75 13

Boumerdes : Sarl Ange Auto
Locaux n° 9, 10 et 11 Rocher Noir.
+213 (24) 81 75 27

Bejaia : Sarl Autoval
26, Rue de Lille, Arrière Port.
+213 (34) 22 22 00

Setif: Sarl Grand Garage de la Voiture
Zone d'activité 1ere Tranche Sétif.
+213 (38) 86 42 42

Constantine : Sarl Benameur Fils Auto
12, Rue Chihani Bachir (Ex. Faubourg Lamy).
+213 (31) 84 66 55

Batna : Sarl Autohouse Batna
5, Route de Biskra, zone d'investissement.
+213 (33) 86 42 42

DÉCOUVREZ NOTRE OFFRE
100 LIVRES GRATUITS

17 800 DA
T.T.C

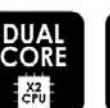


condorTab
9.7" 3G

Stylet et pochette
Offerts



condor



www.condor.dz

N° VERT 3075

Du discours sur la rente pétrolière, des clichés politiques en Algérie et de leur usage

Il existe en Algérie une façon de penser qui fonctionne à coup de clichés, d'affirmations arbitraires, d'idées reçues:
« l'Algérie est un pays riche», «elle vit de la rente pétrolière», «elle ne produit rien», «la rente sert à acheter la paix sociale», etc.

Par Djamel Labidi

Cette pensée se caractérise par le conformisme et risque d'empêcher ou même d'assécher toute réflexion originale ou audacieuse sur nos réalités. Des experts, économistes, sociologues, politologues, s'évertuent parfois à lui donner une apparence de rationalité et de scientificité. Cette idéologie n'est pas nouvelle. Elle existe en fait, depuis les premières années de l'indépendance, peut-être surtout à partir des années 70, après la nationalisation des hydrocarbures. Coïncidence? C'est ce qu'on va voir.

Commençons par le cliché des clichés: "l'Algérie est un pays riche". Faux. Sur le plan de la richesse matérielle, l'Algérie est à la 90ème place sur 182 pays, avec un PIB (Produit Intérieur Brut) par habitant de 5297 \$ en 2011, et de 5606 \$ en 2013 (source FMI). A la même date, le Liban (10,477 \$/ha) et la Turquie (10721 \$/ha) avaient près de deux fois la richesse par habitant de l'Algérie, un pays comme la Grèce avait un PIB/ha près de 4 fois supérieur (21857 \$/ha) à celui de l'Algérie, Chypre plus de 4 fois supérieur aussi (24867 \$/an), l'Espagne (29150 \$/an) plus de cinq fois, le Chili (15776 \$/an) près de trois fois. Qu'est ce qu'un pays riche? S'agit-il des 20 pays communément appelés les plus riches, du premier du classement, le Qatar, avec 189 950 \$ de PIB/ha en 2013, à la France, 20ème avec 42 991 \$/ha (source FMI). Ceux qui utilisent le terme ne prennent pas le soin de le définir. A l'affirmation "l'Algérie est un pays riche", va parfois être ajoutée une autre "avec un peuple pauvre", sans qu'on précise ce qu'est un peuple pauvre. L'économie cède la place à la politique, voire au slogan. Les faits indiquent pourtant le contraire. Le niveau de vie moyen des algériens s'est élevé. C'est particulièrement visible notamment concernant les classes moyennes avec un modèle de consommation qui a changé (voiture, loisirs, tourisme etc.). Il serait bien plus intéressant d'étudier de quelle manière cette augmentation du niveau de vie s'est opérée et la nature des différenciations sociales qui se sont développées.

La «littérature rentieriste»

Autre cliché: "l'Etat rentier". Un nombre incalculable de textes, d'articles, de discours a utilisé en Algérie cette formule sous ses différentes variantes, "rente pétrolière", les "revenus de la rente", "les comportements rentiers" etc. sans se questionner là aussi sur sa validité. A tel point qu'elle est devenue un lieu commun, un postulat, dans une atmosphère de démission critique étonnante.

Qu'est ce qu'un "Etat rentier"? L'est-il parce qu'il préleve une taxe pétrolière, c'est-à-dire des impôts sur le pétrole. A ce titre, tout Etat serait "rentier" du moment qu'il lève l'impôt. On remarquera d'ailleurs de suite que cette expression n'est pas utilisée à propos des grandes sociétés pétrolières occidentales. Mais voyons d'abord la validité de l'expression "rente" appliquée à l'Etat.

Du point de vue de la théorie économique, la rente est liée à de multiples définitions et situations mais elle est toujours liée à un profit et au revenu qu'il génère: profit supplémentaire (surprofit) acquis à l'abri de la concurrence dans des conditions par exemple de monopole ou de supériorité technologique, rente de la terre, rente financière à travers les intérêts provenant d'un emprunt. Pour la science économique, la rente est une rémunération du capital sous différentes formes. Elle n'introduit pas de notion morale ou moralisante à ce sujet.

Mais le terme va être détourné et réduit à un seul sens, celui commun d'une personne qui vit sans



rien faire, une personne fainéante. Et cela appliqué à tout un Etat, et puis de proche en proche à tout un pays et à toute une société. On va parler de l'Etat comme d'un individu et donner à chacun, à travers une analyse simple, le sentiment de comprendre le fond de la situation algérienne, le secret de tous nos problèmes: "Nous ne travaillons pas, nous vivons du pétrole".

Cette théorie de la rente, relayée en Algérie, répétée, assenée à longueur d'analyse et de déclaration va dresser le tableau d'un pays qui vit et survit uniquement grâce aux ressources en hydrocarbures. La théorie de la rente pétrolière s'accompagne de désinformation. On va jouer auprès de l'opinion sur la confusion entre la part de la valeur des hydrocarbures dans les exportations de l'Algérie (98%) et celle dans la production nationale, ce qui est évidemment tout autre chose. Le produit des hydrocarbures représente 30 % environ du PIB de l'Algérie et donc 70% du PIB sont le produit du travail des Algériens, si tant est que le revenu tiré des hydrocarbures ne le soit pas.

Ce qui n'est évidemment pas le cas. Des dizaines de milliers d'Algériens travaillent, très souvent durablement, dans le secteur des hydrocarbures et produisent cette richesse. Ce secteur nécessite des investissements considérables. Ce sont les cadres algériens, par leur valeur, par l'expérience acquise, après la nationalisation des hydrocarbures, qui ont joué un rôle essentiel dans le développement de ce secteur aussi dans d'autres pays arabes, comme, entre autres, les pays du Golfe. La production pétrolière n'a rien d'une rente.

C'est d'ailleurs, dans les années 70, au moment précisément de la montée des pays pétroliers et la vague des nationalisations du pétrole dans le monde arabe, qu'est née et s'est développée cette théorie de l'Etat rentier à travers ce qu'on appelle les Middle East Studies (Etudes du Moyen Orient). La première a été consacrée à l'Iran en 1970. (Hossein Mahdavy, "The Pattern and Problems of Economic Development in Rentier States: The Case of Iran", in Studies in the Economic History of the Middle East, Ed.). Cette théorie repose essentiellement sur la thèse que la nature des richesses pétrolières et leur contrôle par l'Etat (d'où la notion de l'Etat rentier) explique le caractère "exogène à la société" et donc autoritaire des Etats pétroliers du Moyen Orient. Cette thèse a donné lieu à toute une littérature qui est un mélange de considérations éclectiques, économiques, politiques, voire même psychologiques et moralistes sur ces Etats, avec la prédominance de la description voire de l'anecdote.

Il faut lire à ce sujet l'intéressant article de Fatih Talahite, ("Le concept de rente, pertinence et dérives", Problèmes économiques, n°2.908, 21 juin 2006) qui note que "cette littérature, parfois désignée comme "Ecole de l'Etat rentier" ou "rentierisme" a consisté à importer une notion économique, la rente, dans la science politique et s'interroge sur la validité de ce procédé, la science économique n'ayant pas réussi à "construire une théorie unifiée de la rente".

Elle montre que "la référence à la rente dans les travaux sur les économies et les Etats de la région MENA manque de bases théoriques solides" et qu'"il n'est donc pas étonnant qu'elle dérive souvent vers un simple jugement de valeur sur la légitimité de certaines rentes et l'ilégitimité d'autres, sans que le rapport entre légitimité et efficience économique ne soit clairement établi".

Elle note qu'elle a eu cependant "un succès ines-

péré" et qu'elle "a séduit une génération d'universitaires et de cadres, dans les pays à économie administrée" préoccupés de trouver une "grille d'analyse" à la critique de la gestion des pouvoirs en place. Mais elle se demande cependant si la référence systématique à cette explication, "le rentierisme", "ne relève pas désormais d'une certaine paresse intellectuelle, d'une incapacité à forger des outils conceptuels plus appropriés à l'étude de ces économies". Elle cite ainsi la tendance de la vision rentieriste actuelle "à valoriser la production industrielle ou agricole, au détriment de l'activité commerciale (et financière), considérées comme parasites et spéculatives", avec pour conséquence "un immense retard dans la modernisation de la distribution et du système financier, deux secteurs pourtant essentiels à la dynamique économique d'un pays."

De la remise en cause de la légitimité de l'Etat qualifié ainsi de "rentier", à celle de la légitimité de sa propriété, et de celle du pays sur ces ressources, il ne peut y avoir qu'un pas. Il peut être bien tentant pour les grands pays industrialisés de trouver argument dans cette théorie de la rente pour revendiquer une légitimité sur la propriété ou le contrôle des ressources en hydrocarbures puisqu'ils sont les principaux utilisateurs de ces ressources. Ce pas a d'ailleurs souvent été franchi et explique, en profondeur, les interventions militaires en Irak et en Libye. On comprend alors mieux "la coïncidence", dont nous parlions plus haut, entre les nationalisations des ressources en hydrocarbures et la naissance de la théorie de "l'Etat rentier".

«Le despotisme oriental et l'Arabe paresseux»

Fatiha Talahite se demande finalement si cette "théorie" n'est pas "la résurgence de la vieille théorie du "despotisme oriental" et s'il n'y a pas là "en arrière-plan, le cliché de l'Arabe paresseux responsable de son sous-développement".

Remarque pertinente s'il en est. Le discours "rentieriste" débouche inmanquablement sur la culpabilisation "d'un peuple qui ne travaille pas" ou "qui doit être mis au travail". Aux antipodes des intentions, souvent sincères proclamées au départ, ce discours finit par nourrir un mépris d'un peuple, décrit comme "un tube digestif", d'un peuple qui "consomme et ne produit rien".

Et il en arrive au bout, implicitement ou explicitement, à un discours où perce une admiration réfoulée d'un système colonial où "les gens travaillaient", où "l'agriculture fonctionnait", où "il y avait une organisation". Un discours s'insinue qui va dire entre les lignes "qu'il n'y a rien de bon depuis l'indépendance". On pourra lire alors des phrases comme celle-ci parues dans un journal, parmi tant d'autres du même genre: "Depuis 1962, les algériens ne sont pas des citoyens". Qu'y avait-il avant 1962? Le colonialisme....

On voit alors l'utilisation politique et idéologique qui peut être faite du discours "rentieriste": convaincre toute une nation que l'Etat national est illégitime et dévaloriser la nation elle-même à ses propres yeux, lui donner le sentiment qu'elle vit en parasite aux basques de l'Etat ou des ressources en pétrole et en gaz, ce qui dans cette théorie de l'Etat rentier revient au même. Elle pourra d'ailleurs suivant le cas servir à deux usages, soit

délegitimiser l'Etat, soit débouter toute revendication du peuple, et le culpabiliser, "puisque il ne travaille pas" et "ne produit rien".

Le discours "rentieriste" a d'ailleurs comme produits dérivés, d'autres clichés: "l'Algérie importe tout", "l'agriculture est en déliquescence". Tout cela est inexact puisque l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire algériennes couvrent 50 à 60% des besoins alimentaires du pays, que des surfaces nouvelles considérables ont été mises en culture. En dehors des statistiques (mais le discours "rentieriste" décrète d'avance qu'elles sont trompeuses), il suffit de voyager en Algérie pour s'en rendre compte, pour voir par exemple que les versants de montagne sont désormais verts et cultivés et que l'irrigation touche de nouvelles terres.

Certes, l'Algérie dépend trop, même dans sa production, des importations d'entrants, mais le discours "rentieriste" ne fait pas dans la nuance. Il procéde par affirmations : "l'Algérie ne produit rien".

Le cliché de "l'Etat qui achète la paix sociale" est une autre variante de la littérature "rentieriste". dans le sens où, selon elle, "la rente de l'Etat lui permettrait d'acheter le silence de la population", de "reporter les échéances". Cette affirmation se veut lapidaire, irréfutable, et pourtant elle n'a pas de sens économique. Qui a dit que la paix sociale était mauvaise? Pourtant, on sait depuis Smith et Ricardo qu'elle est un facteur de stabilité, de sécurité et donc de développement économique.

Cette affirmation est d'autant plus étonnante qu'elle est souvent couplée à un discours qui se réclame de modernité et de justice sociale. On ne peut à la fois s'en réclamer et dénoncer les mesures d'augmentation de salaire, de transfert social, et d'une meilleure répartition du revenu national. Dans sa tendance extrême, le discours "rentieriste", enfermé dans sa propre logique, peut alors déboucher sur la politique du pire. Il va se réjouir des difficultés du pays. Il va accueillir la baisse des prix de l'énergie comme une bonne nouvelle. Il va nourrir, sous des arguments pseudo scientifiques, une idéologie faite de catastrophisme, de démoralisation: on va angoisser les gens, leur prédire un avenir sombre, celui de la fin des ressources pétrolières. La démoralisation atteint des sommets lorsque certains vont jusqu'à dire ou même écrire que "le pétrole est une malédiction pour l'Algérie"

Peut-on imaginer paroles plus absurdes

C'est dans la lutte contre le colonialisme que l'Algérie a récupéré ses richesses en hydrocarbures. Il ne faut pas oublier que la guerre de libération a duré plus longtemps pour le Sahara et que ce pétrole est aussi le sang de nos martyrs. Le discours rentieriste va sous-estimer l'importance des ressources en énergie dans les relations internationales, en tant que ressources rares et stratégiques, et donc leur rôle dans les capacités de l'Algérie à avoir une politique indépendante, n'y voyant que l'autre versant, certes réel, de la dépendance envers une mono exportation. Mais il faut voir aussi le rôle joué par les ressources en hydrocarbures dans l'immense effort de construction du pays depuis l'indépendance, dans son développement économique, dans son équipement en infrastructures modernes, dans la formation des ressources humaines, lesquelles sont la véritable énergie renouvelable.

L'opposition «unifiée» vient de rendre public son appel au peuple algérien, en l'invitant « à adhérer à un processus salutaire, dont l'objectif est l'instauration d'un système démocratique et social, seul en mesure d'assurer la justice, la liberté et l'égalité à tous les citoyens ».

Quand l'opposition convoque l'histoire !



Par Cherif Ali

A très forte charge symbolique, ou se voulant comme tel, l'appel a été lancé à l'occasion du 60ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, comme pour faire référence à celui émis par les 6 chefs historiques de la révolution armée qui, à leur époque, avaient usé de ce procédé pour appeler les algériennes et les algériens à se mobiliser pour libérer le pays du joug colonial.

Mais, plutôt que d'inviter les citoyens à emprunter les chemins de la rébellion armée, l'opposition, qui s'est rebaptisée, pour la circonstance, "Instance de concertation et de suivi de l'opposition" par abréviation "ICSO", les a exhortés par la voie de son porte parole "à la suivre pour imposer au pouvoir actuel, un changement pacifique".

L'ICSO donc, invite le peuple "à l'accompagner dans son action pour que l'avenir de l'Algérie soit fondé sur la construction d'un destin collectif destiné à assurer aux citoyens les conditions d'une prospérité partagée dans une Algérie forte, stable et juste". Il n'y a rien de solennel, encore moins de farouche, dans l'action de l'instance de l'opposition, a souligné, dernièrement, un éditorialiste ; selon lui, l'appel de novembre, version 2014, qui vient d'être lancé a, incontestablement, la force de la justesse et la profondeur politique que requiert la situation du pays, 60 ans après le déclenchement de la guerre de libération. Il n'y a rien de solennel encore moins de farouche, sûrement ! L'ICSO a osé, tout de même, un parallèle des plus gonflés, en comparant le pouvoir actuel, au colonialisme d'autrefois, même si c'est une image et essayer de "soulever" le peuple comme jadis ; beaucoup y ont vu, là, une démarche des plus maladroites.

L'opposition a pris, donc, le visage de l'ICSO, en dévoilant, peu ou prou, son objectif immédiat, loin de ce que l'on a appellé, communément, -printemps arabe- : " convaincre le peuple pour mieux l'impliquer, c'est la première phase du combat politique qu'elle se propose de mener ", dit-elle, sans pour autant décliner les voies et moyens qu'elle compte mettre en œuvre pour y parvenir !

Le peuple à qui on avait dit, précédemment, que le scrutin du 17 avril 2014, était comparable au premier novembre 1954, est de nouveau sollicité, en la même forme, celle qui convoque l'histoire, non pas par le pouvoir qui lui avait tout promis, alors, mais par l'opposition qui lui fait miroiter "l'instauration d'un système démocratique et social".

Le peuple, habitué des promesses non tenues, est vite retourné à son quotidien, tournant le dos à ceux qui sont sortis victorieux du vote et l'ont crédité de sage et soucieux de la stabilité

du pays, ou ceux qui recalés du scrutin l'ont diabolisé et accusé de tous les maux du pays.

Rabaissé, une première fois déjà, à sa condition de "ghachis" par un certain Noureddine Boukrouh, critiqué par Saïd Saâdi et son fameux " je me suis trompé de peuple " ou plus encore, mis au pilori lors des élections législatives avortées de 1991, avec le mémorable " le peuple ne sait pas voter ", il est, de nouveau, mis à contribution par l'opposition, celle-là même qui l'a traité de " poltron qui n'a pas voulu changer son destin ".

Ça ne l'a pas choqué, pour autant, car certains sont allés encore plus loin dans les limites, en proposant " de lui retirer le suffrage universel ", estimant que le peuple n'en était pas digne.

Pauvre peuple ! Que n'a-t-il pas enduré ! La décence noire et bien avant, le colonialisme, dont il s'en est sorti meurtri, certes, mais vainqueur ! On disait, alors : " un seul héros, le peuple ! ".
Un slogan, en fait, qui a fait connaître la révolution algérienne, urbi et orbi.

Un seul héros, le peuple ? Oui on dit les 51% et plus de ceux qui sont partis voter le 17 avril 2014. Oui, dirait, certainement, Abdelaziz Bouteflika, vainqueur du scrutin.

Non, prétendent les 48% restants et ceux qui les soutiennent : ce peuple, diabolisé, n'est plus ce héros d'autrefois, pense Ali Benflis qui doit en vouloir à tous ceux qui l'ont boudé.

Voilà, donc, le peuple coupé en deux, tiraillé par le président élu, son dauphin et leurs troupes : peuple votant contre peuple abstentionniste ! Peuple avec et peuple anti !

Ce qui a fait dire à Kamel Daoud, notre " Concourt moral ", n'en déplaît à Tahar Benjelloun : (...) Le peuple a peur du peuple, il ne lui fait pas confiance et le surveille du coin de l'œil. Le but du voyageur algérien n'est pas de se retrouver (essence de la quête dans les mythes du Monde) mais de se fuir... Ne pas se rencontrer, s'oublier, s'effacer (...) le peuple, théorie d'ensemble, est arrivé à voter contre lui-même (...). Le peuple, pour l'instant, ballotté, interpellé et injurié, ne dit rien. Il s'est exprimé le 17 avril 2014 ; il se contente, au jour d'aujourd'hui, d'observer, de noter tout ce qui se dit sur lui et surtout de ne pas se laisser abattre par les coups de boulois qu'on tente de lui asséner à Ghardaïa ou ailleurs dans le pays profond.

Selon l'opposition, le peuple est en mal de " perspective " c'est pourquoi elle se propose de lui donner un " projet ".

Le peuple, apolitique, dit-on, peut écouter sans accorder sa confiance à ce " déjà-vu " d'anciens chefs de gouvernement, en mal de revanche, ou de partis politiques aux ambitions, à peine contenues et aux convictions, diamétralement, opposées !

Ce discrédit vaut, aussi, pour la plupart des élites passées et à leur tête, tous ces ex-chefs de gouvernement qui sont dans l'opposition aujourd'hui, mais qui ont été en

situation de gouvernance hier. Elles n'ont pas fait mieux, quand elles-mêmes, intraitables et sourdes à toutes revendications sociales, elles étaient aux affaires !

A croire que leur devise était " ordo ab chao " et ce n'est pas un hasard si, de façon systématique, les gouvernements successifs laissent le pays dans un état pire que celui qu'ils trouvent à leur arrivée.

Ces " élites " regroupées sous la bannière de l'ICSO, doivent savoir que le peuple se méfie de plus en plus d'elles, parce qu'il estime, en l'état, que leur combat est doux tout comme leur discours qui est des plus abscons.

Celles au pouvoir pensent qu'elles ont mandat pour agir au nom du peuple et qu'elles ont, de ce fait, toute la légitimité pour faire selon ce qu'il leur semble bon ; et le peuple n'a qu'à se perdre en conjectures et à supputer comme bon lui semble !

Dans leur " bullosphère ", tous ces ministres et parlementaires, passés ou présents, ont perdu tout contact avec la réalité de ceux qui les ont portés, un à moment ou un autre, au pouvoir.

Il est temps qu'ils reviennent sur la planète des gens ordinaires qui leur ont signifié, depuis longtemps déjà, leur défiance.

Celle-ci est d'abord verticale et se nourrit d'un sentiment d'abandon, de plus en plus répandu : les élites, qui nous dirigent y compris celles qui sont élues, cultiveraient selon le peuple, " l'entre-soi ", sans se préoccuper, ou si peu des citoyens. Il serait toutefois naïf de limiter cette défiance aux seuls gouvernements, car elle frappe, sans distinction, la classe politique dans toute sa composante mais aussi l'administration publique, les patrons d'entreprises, bref toute l'élite intellectuelle, industrielle et économique. A cette défiance verticale, s'ajoute une autre de type horizontal ; avec l'inflation, la cherté de la vie, les rapports sociaux s'exacerbent et la méfiance, entre pairs, gagne du terrain et met à mal la cohésion sociale. Les élites ne communiquent pas, ou pas assez quand elles sont au pouvoir, alors qu'elles disposent de l'ensemble des médias, dont la télévision qui reste, pour elles, un espace public " monopolistique ". Elles s'emmuent dans le silence quand elles le quittent, pensant qu'il est bon pour elles de " se mettre en réserve de la république ", sait-on jamais, ou se faire oublier, puisque cela vaut mieux ainsi.

On peut tromper une partie du peuple tout le temps et tout le peuple une partie du temps, mais on ne peut pas tromper le peuple tout le temps (Abraham Lincoln). L'ICSO, voulant aujourd'hui surprendre, a adressé au peuple son appel, feignant d'ignorer qu'il n'est qu'une entité abstraite, composée de citoyens indifférenciés. Le peuple, en réalité, est différent de la population constituée de personnes d'âge, de cul-

ture, d'origine et de situation différents. Et c'est là où réside la difficulté car la population, en ce moment est imperméable aux discours d'où qu'ils viennent, tellement elle est engluée dans un quotidien de plus en plus difficile. Ne dit-on pas, d'ailleurs, que " ventre vide n'a pas d'oreilles " ?

A ce propos, un observateur politique a relevé le paradoxe suivant : " dans les pays normaux, quand le peuple est mécontent, c'est le président et son gouvernement qui quittent le pouvoir. En Algérie, quand le peuple est mécontent, quand le pays va au plus mal, c'est à lui de quitter le pays " (discours de Houari Boumediene à Saida en 1970 et de Chadli Bendjedid à Alger 1986).

Dorénavant, la classe politique doit regarder en face le peuple, avec lequel la rupture, si elles n'y prennent garde, pourrait, tôt ou tard, être consommée si elle ne l'est déjà, à voir la courbe vers laquelle s'envole l'abstention, scrutin après scrutin.

Affronter le peuple, dialoguer, militer en sa compagnie, le consulter, c'est accepter l'idée qu'il n'y a pas dans le pays :

- " d'un côté, un peuple paisible, qui va aux urnes, qui applaudit car content de son sort, semble-t-il "
- " et de l'autre, un peuple frondeur, abstentionniste, qui rejette tout en bloc et qu'on peut, sur simple claquement des doigts, enrôler dans une aventure politique "

Ceux au pouvoir et les partisans de l'ICSO n'ont pas de soucis à se faire, non seulement pour le quotidien mais aussi pour le lendemain, car elles détiennent ou ont profité de la rente ; elles consentent, de temps à autre, à ouvrir les vannes, soupape de sécurité oblige, comme en 2011, ce qui a permis d'apaiser, un tant soit peu le peuple irrité par le relèvement intempestif du prix de certains produits de première nécessité.

Pendant ce temps-là, du côté d'El Mouradia, loin du " tumulte " de l'opposition unifiée, on se prépare à former un nouveau gouvernement, le précédent technocrate comme se plaisaient à l'appeler certains, n'ayant pas répondu aux " attentes " du peuple.

Evidemment, cela se passe à huis clos, le peuple n'étant pas convié alors même que son sort est engagé dans les tractations à venir desquelles sortiront des élites sensées, cette fois-ci, oeuvrer à son bien être.

Mais il n'est pas dupe sachant que le remaniement ministériel obéirait, comme par le passé à la théorie dite de " la chaise musicale " avec

Voilà, donc, le peuple coupé en deux, tiraillé par le président élu, son dauphin et leurs troupes : peuple votant contre peuple abstentionniste ! Peuple avec et peuple anti !

les mêmes ministres qui s'échangeront les maroquins, dans une ambiance de " long fleuve tranquille ". En définitive, tout est possible pour ces politiciens qui trouvent toujours à se recycler, et rien ne serait possible pour le peuple, si ce n'est qu'on lui demande, sans cesse, de faire des efforts, quand ce n'est pas des sacrifices qu'on exige de sa part.

Et le peuple a l'impression qu'il paye pour sa protection, mais personne ne le protège de ceux qui disposent de ses richesses et parfois en usent et abusent, tout en lui déclarant, à tout bout de champ, que " l'Etat providence, c'est fini ! ".

Et dans la situation de crise que nous subissons, plus que nous traversons, comment mettrons-nous la société en marche, si nos politiques, au pouvoir ou dans l'opposition, sont à court d'idées, persistent à rester dans leur monde absent, et refusent d'associer le peuple aux décisions qui engagent son avenir !

Qui sont-ils, tous ceux qui croient, à partir de leur hôtel convoquer le peuple pour assouvir leurs caprices ou régler leurs comptes ?

Croient-ils vraiment que le peuple va les rejoindre dans leur aventure ?

A moins que le prix du baril de pétrole ne viendrait à s'effondrer, dramatiquement, et que le gouvernement, dans ce cas là, ne pourrait assurer, ni retraites et salaires, ni transferts sociaux, encore moins la politique de soutien des prix des produits de première nécessité !

Il y a aussi l'autre scénario, celui essayé, à leurs dépens, par les El Moubarek, avec la suite que l'on connaît. Qui sont-ils aussi ceux qui, tel ce pluminif d'un journal arabophone, " Serdouk Essahafa " comme se plaignent à l'appeler certains de ses confrères, qui a été jusqu'à traiter le peuple et les citoyens algériens " d'handicapés ", au motif que son favori n'a pas été élu.

Lui-même et tous les autres, peuvent toujours continuer à se prendre pour ce qu'ils ne sont pas, car le peuple, pour l'instant, n'est pas joignable. Il est éteint ou en dehors de la zone de couverture.

Tout Etat ne peut dépasser des élections que ce soit municipales, législatives ou présidentielles. Leur enjeu est de taille en termes de démocratie participative.

Par H.Miloud Ameur *

La construction de l'Etat est une affaire de temps, de génération et de culture politique. Elle est l'implication de tous les acteurs appartenant à chaque société à savoir leur interaction réciproque favorisant ce que l'Etat puise sa référence dont l'équilibre demeure son utilité première, terme de séparation des pouvoirs. Néanmoins, la phase idéologique pourrait prendre largement du temps à savoir l'action des acteurs politiques eux-mêmes pour dépasser ce stade alors liée à l'affirmation du soi et à la dogmatisation du sentiment personnel plutôt du projet commun et sérieux afin d'aller au-delà de l'idée qui consiste à maintenir un certain cap de l'évolution positive : de la politique rejoignant l'économie afin de trouver l'équilibre et le progrès sans lesquels la politique lui manquerait la vision et la perception stratégiques. Cependant, la subjectivité politique non pas par rapport à ce qu'on défend mais plutôt par rapport à ce qu'on propose; un espace qu'on tente de créer par l'ensemble des acteurs sociaux et des partenaires économiques incarnant l'intérêt public. Il s'agit là d'une affaire de compétence, de style et d'engagement. Rajouter les structures et adapter les modes procéduraux modernes aux besoins de la société portant l'Etat en tant que tel c'est mettre souvent l'Etat en parfait équilibre.

Toute action est politique ou toute politique est une action? Rien ne justifie que toute action en société relève du caractère anti-social alors elle est censée à la base humaine dit Marx Weber. La représentativité politique doit avoir sens et symbole de l'action politique, au-delà du stade personnel puisqu'elle touche l'intérêt commun au nom duquel on parle de lui pour véhiculer un tel message portant le discours fondé et l'action engagée au nom de l'Etat. Celui-ci se construit d'une génération à une autre, d'une politique à une autre, et d'un pays à un autre. Car il n'a jamais été un handicap majeur

Nous et la politique...

face à une société qui veut réellement décoller compte tenu de l'idée de l'évolution politique forgeant les acteurs politiques. C'est là que l'Etat puisse être en mesure pour s'adapter aux enjeux que ce soit local, national, régional ou encore comme projets. Cette dialectique autour de la gravité au service de celui-ci, nécessite l'impliquer du droit par la communauté juridique ainsi que les politistes afin que le jeu politique devient de plus en plus adapté et adaptable aux enjeux de la société.

Dès lors, l'action politique se construit par l'Idem du peuple alors représentant l'Etat comme l'Etat est représenté également par les parlementaires ou par les maires. Les collectivités territoriales défendent l'intérêt public que l'Etat s'engage en leur nom sinon il l'est lui-même afin de constituer la personnalité morale. Celle-ci est une fondation et conception non pas juridique seulement, mais aussi sociopolitique et économie-stratégique de l'administration. Sachant que le droit administratif est le seul droit qui se construit mis à part les autres droits en fonction des besoins constants et immérités de la société à savoir la pensée juridiquement novatrice en son sein. L'action politique est une large construction de part et d'autre qui s'accorde autour de l'amour du métier et de l'honnêteté de la réputation pour servir ce que les masses souhaitent réaliser comme projets et estimer comme avenir au travers de l'Etat lui-même. La signification politique qu'on peut donner à toute action politique est d'ordre sociologique permettant à ne pas prendre en otage ce lien commun en allant vers l'Etat pour en parler de son nom tout en s'éloignant de lui comme s'il était un corps étranger devant une âme morte.

Il ne s'agit pas d'appartenir seulement à la préférence commune loin d'élargir et varier son chantier et ses unités d'action dont la construction commune seule pourrait nous éviter de mener une vie dans le désordre. L'ordre se cultive d'une manière significative en opposition de ce qui met l'Etat en dérivation par le biais de ce qui arrive à procéder autrement notamment dans les affaires communes. Car l'Etat ne peut en aucun cas vivre loin de la société comme celle-ci ne peut être aussi en désaccord avec lui-même. Tout le travail politique commence à partir de là afin d'agrandir le champ politique en favorisant ce qui fait la grandeur d'une nation et la puissance d'un Etat à la fois.

* Enseignant et essayiste

Le-ci se constitue par la culture et l'idéologie. Plus elles sont larges et variées, plus la vision est bonne et durable. L'Etat traverse ses agents et ses élus ne doit pas passer à chaque étape au recours de ce qui est envisageable.

Peut-on réduire l'écart existant entre le citoyen et l'Etat? Minimiser le centre de gravité au service de celui-ci, nécessite l'impliquer du droit par la communauté juridique ainsi que les politistes afin que le jeu politique devient de plus en plus adapté et adaptable aux enjeux de la société.

Dès lors, l'action politique se construit par l'Idem du peuple alors représentant l'Etat comme l'Etat est représenté également par les parlementaires ou par les maires. Les collectivités territoriales défendent l'intérêt public que l'Etat s'engage en leur nom sinon il l'est lui-même afin de constituer la personnalité morale. Celle-ci est une fondation et conception non pas juridique seulement, mais aussi sociopolitique et économie-stratégique de l'administration. Sachant que le droit administratif est le seul droit qui se construit mis à part les autres droits en fonction des besoins constants et immérités de la société à savoir la pensée juridiquement novatrice en son sein. L'action politique est une large construction de part et d'autre qui s'accorde autour de l'amour du métier et de l'honnêteté de la réputation pour servir ce que les masses souhaitent réaliser comme projets et estimer comme avenir au travers de l'Etat lui-même. La signification politique qu'on peut donner à toute action politique est d'ordre sociologique permettant à ne pas prendre en otage ce lien commun en allant vers l'Etat pour en parler de son nom tout en s'éloignant de lui comme s'il était un corps étranger devant une âme morte.

Il ne s'agit pas d'appartenir seulement à la préférence commune loin d'élargir et varier son chantier et ses unités d'action dont la construction commune seule pourrait nous éviter de mener une vie dans le désordre. L'ordre se cultive d'une manière significative en opposition de ce qui met l'Etat en dérivation par le biais de ce qui arrive à procéder autrement notamment dans les affaires communes. Car l'Etat ne peut en aucun cas vivre loin de la société comme celle-ci ne peut être aussi en désaccord avec lui-même. Tout le travail politique commence à partir de là afin d'agrandir le champ politique en favorisant ce qui fait la grandeur d'une nation et la puissance d'un Etat à la fois.

* Enseignant et essayiste

national (environ 400 publications dont plus de 150 quotidiens enregistrés officiellement), elle n'a fait que croître en gravité. La liberté de la presse (réelle ou revendiquée et/ou souhaitée officiellement) est inversement proportionnelle à l'exploitation des travailleurs du secteur, et c'est, assurément, paradoxalement drôle (dramatique !) pour un champ qui se veut libre et libératoire.

Mais leur sort (celle des journalistes)

est presque la même, surgissant brutalement et due aux maladies du siècle

désormais si connues : accidents cardiaques, cancers, accidents de la circulation au cours d'une mission, maladies incurables, stress, déprime, etc. Autre point commun des journalistes en exercice, ils meurent tous assez jeunes car, si les journalistes de l'ancienne génération 60-70 et 80 vivent certes plus longtemps (jusqu'à plus de 80 ans, bien que rarement) ayant été, à mon sens, bien moins stressés sur le plan matériel, ceux qui continuent à continuer le métier d'un autre manière ou d'une autre, la soixantaine passée, ne jouissent pas assez longtemps de leur retraite. Mohamed Laidi un ancien d'El Moudjahid est décédé à l'âge de 63 ans et Houari Salah l'a suivi juste après, à 61 ans à peine. Ils étaient, pourtant, assurés d'une certaine «sécurité».

Les journalistes en exercice, donc, meurent tous assez jeunes : Pour les décès recensés (signalés par la presse), 48,86 ans

en 2005, 48,6 ans en 2006, 46,2 ans en 2007,

50, 5 ans en 2008 60,5 en 2010, 57 ans en 2013 et pour les 10 premiers mois de l'année 2014... 64, 5 ans... «sauvés» par les décès de cinq (tres) anciens, à l'âge de 83, 80, 79, 78 et 82 ans. Sans ces cinq «escapades», la moyenne chute à 61 ans. Sellal Nassima est morte (de maladie) à 27 ans, et Nadir Bensebâa à 44 ans (un accident de la circulation) (source : almanach-dz.com/société/personnalités/personnalités décédées). On est bien loin de l'ac-

suite que la publicité commerciale et les impayés d'impression sont des sources d'enrichissement rapide : véhicule 4 X 4, nouvelle épouse, grand appart'ou villa, voyages...

Entre-temps, les journalistes algériens, qui ne sont plus assassinés (2) sont «tués à petit feu», minés par le stress, épuisés par le travail, menacés de chômage, bouffés par les cafards des hôtels militaires, des dortoirs et des hammams, rongés par la soif de réussir et de «dire», surpris par l'abîme qui sépare ce qu'ils ont promis sur les bancs de l'Université et la réalité... «Nos enfants «crèvent» avant l'heure pour se faire un stylo à la main» à quel point? Parfois même pas un micro-ordinateur. Tout juste un «portable» (souvent «offert» par les opérateurs qui savent y faire) qui sera à tout!

La solution ! Elle ne peut venir (et l'état actuel des choses politiques... et de l'inorganisation de la profession, journalistes et patrons confondus), pour l'instant, que des Appareils de l'Etat, encore, hélas ou semi-heureusement, et bien présents dans le champ médiatique national. Nécessité fait loi ! Mais en partenariat très, très souple et aux préteurs, aux affairistes pollueurs, et aux adversaires objectifs de l'intérêt général et public....

1) - Les chiffres sont des estimations et ne sont pas officiels

2) - Au cours des dix dernières années, dans le monde, 370 journalistes ont été tués (dont 123 en 2013...) dans le cadre de leurs fonctions (source : Comité pour la Protection des Journalistes, Cpj)... et 90% des meurtres pour les crimes commis n'ont pas été traduits en justice. 683 journalistes ont été tués de 1992 à 2013 (voir liste complète in www.theguardian.com/media/ du 3 novembre 2014)

-A signaler que, depuis 2013, le 2 novembre est la Journée internationale contre l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes.

www.renault.dz



NOUVELLE RENAULT SYMBOL

EXCLUSIF : GPS INTERACTIF INTÉGRÉ



NOUVELLE VERSION EXTREME ÉQUIPÉE DE :

- ABS AIRBAG CONDUCTEUR ET PASSAGER • RADAR DE RECUL • ÉCRAN TACTILE MEDIANAV + NAVIGATION GPS
- RÉGULATEUR LIMITATEUR DE VITESSE • ROUES 16" • LEVÉE VITRES ÉLECTRIQUE AVANT + ARRIÈRE • CLIMATISATION RÉGULÉE

Pour plus d'informations : 0770 90 50 00 / contact.client@renault.dz

CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE



AVEC L'EXPERTISE RENAULT
DERNAHA DJAZAIRIA

Par Belkacem Ahcene-Djaballah



Leur vie n'est pas la même : certains sont très jeunes, d'autres sont un peu moins. Quelques-uns, assez rares, sont bien payés et beaucoup d'autres le sont bien moins et tirent le diable par la queue». Il y en a d'heureux et il y en a de malheureux. Certains espèrent s'en sortir, d'autres sont décidés à se maintenir et quelques uns s'en foutent.

Ils sont près ou plus de quatre mille à pratiquer le journalisme, ce qui fait 2 000 à 3 000 familles et des centaines de ménages (1) à nourrir et à éduquer. Ils sont des dizaines (avec femmes et enfants) à vivre l'«enfer» (bien, toujours pavé de bonnes intentions et de promesses des décideurs politiques et administratifs d'un côté et des «patrons» de l'autre) des logements dits sécuritaires devenus des «ghettos», pour certains et ce, depuis déjà le début des années 90. Il y a, à peu près, 800 à 900 ou bien plus travaillant dans les régions, subissant les menaces quotidiennes des anciennes et nouvelles mafias locales et les caprices des autorités locales qui, bien souvent, et aujourd'hui plus qu'hier, détiennent les clés d'un bien-être matériel de plus en plus «compté». Ils sont, peut-être, 1 500 à 2 000 à peine, ou bien moins, à avoir un contrat de travail en bonne et due forme : déclarés à la Sécurité sociale et donc assurés. Ils sont 2 000 à 2 500, ou bien plus, à être sous-payés, exploités, corvées à merci. Ils sont, peut-être, à peine 1 500 à 2 000 (avant la conférence de la fameuse carte nationale de journaliste professionnel, opération à peine commencée et qui traine en longueur) à obtenir un ordre de mission ou une carte de leur organisme de presse pour accomplir leur travail.

Toute cette situation malheureuse ne date pas d'aujourd'hui. Elle a existé mais, avec le développement du paysage médiatique

tuelle espérance de vie à la naissance des Algériens : près de 77 ans (en 2013). Qui dit pire ? Pas beaucoup de corporations : nos hommes de religion, nos hommes politiques et nos moudjahidines – que Dieu leur prête longue et heureuse vie - sont ceux qui vivent le plus longtemps.

MYSTÈRE (S) DE LA
VIE ALGÉRIENNE ?

Non ! Toute cette catastrophe à plusieurs causes, dont deux essentielles :

-Les conditions physiques : matérielles et salariales offertes aux journalistes par leurs employeurs dont certains sont de véritables «négrigères», à la recherche effrénée de l'info qui fait vendre (ou qui fait «plaisir»), jusqu'à celle du caniveau, exploitant tout particulièrement les jeunes et les nouveaux journalistes. Pour bien des titres et autres organes de presse, des salaires minables, pas de couverture sociale, parfois même pas de contrat de travail et un rythme de production insoutenable. A prendre ou à laisser ... le secteur public n'est pas exempt de reproches, avec une amélioration (salariale...) seulement toute récente.

-L'immobilisme des structures étatiques concernées par la régulation et le contrôle celles-ci (en tout cas les intentions) n'apparaissent qu'en temps de règlement de comptes et au tout début des mandats... ministériels. Les termes les plus élémentaires de la réglementation du travail et de ce qui était resté de l'ancienne loi d'avril 90 (avant la nouvelle loi de janvier 2012) restent ignorés... pour des raisons bien souvent basées politiciennes, difficile, vu l'inexistence d'un consensus autour des questions économiques et organisationnelles et autour des principes de base de l'exercice de la profession au niveau de la corporation, tant au niveau du secteur public que du secteur privé. Difficile, aussi, avec un Etat (certains de ses hommes bien plus que les Appareils eux-mêmes) toujours à l'affût pour affirmer, coûte que coûte, sa force et sa présence.

Ensuite par l'application stricte des termes de la réglementation générale du travail (contrats, rémunération, sécurité sociale).

D'abord par l'application stricte des termes de la réglementation générale du travail (contrats, rémunération, sécurité sociale). Ensuite par l'application stricte des termes de la nouvelle loi relative à l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes.

formation, surtout ceux concernant la gestion des entreprises, dont la transparence des comptes et des mécanismes. Pour tous !

Puis, par la mise en place rapide, des diverses Autorités (avec des membres élus par la corporation et non pas désignés) afin de faire le tri entre le bon grain et l'ivraie.

Enfin, par l'adoption urgentissime de nouveaux textes de régulation comme celui de la publicité....Un texte qui traîne en longueur (bien que l'on sache qu'en plus du fameux texte de Rahabi, rejeté par le Conseil de la nation mais jamais revenu à l'Apn qui l'avait adopté, trois autres projets ont été élaborés, l'un avec Djiar puis deux autres avec les ministres qui ont suivi, mais sans jamais dépasser les interminables études internes. Tous stoppés en plein vol !). Pourquoi ?

La survie du journaliste et le développement du journalisme national, un problème de texte (s) ? Peut-être. Surtout une affaire de volonté ! Il s'agit tout simplement de ne pas faire appel aux «coups de cheveux en quatre», aux revanchards, aux préteurs, aux affairistes pollueurs, et aux adversaires objectifs de l'intérêt général et public....

1) - Les chiffres sont des estimations et ne sont pas officiels

2) - Au cours des dix dernières années, dans le monde, 370 journalistes ont été tués (dont 123 en 2013...) dans le cadre de leurs fonctions (source : Comité pour la Protection des Journalistes, Cpj)... et 90% des meurtres pour les crimes commis n'ont pas été traduits en justice. 683 journalistes ont été tués de 1992 à 2013 (voir liste complète in www.theguardian.com/media/ du 3 novembre 2014)

-A signaler que, depuis 2013, le 2 novembre est la Journée internationale contre l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes.



Enlèvement d'enfants, un crime qui rapporte

Le kidnapping d'enfants devient une réalité inquiétante en Egypte. Alimenté par la situation sécuritaire instable, le crime laisse les parents des victimes dans le désarroi.

Al-Ahram Hebdo

Il ne vit plus. Son cœur de père est meurtri. Islam Kambar ne peut oublier cette date du 14 juin 2014. Ce jour-là, son fils Moëmen, âgé de 3 ans et demi, est enlevé alors qu'il jouait devant le domicile de ses grands-parents, à Messilha, un village situé dans le gouvernorat de Ménoufiya. Depuis, et malgré ses recherches inlassables, il ne l'a plus revu.

Tout a commencé lorsque ce pharmacien travaillant en Arabie saoudite vient passer des vacances en Egypte, en compagnie de sa femme et son fils. Comme c'est de coutume dans les provinces, les parents laissent leurs enfants jouer dehors. Il n'a fallu que quelques secondes pour que l'enfant disparaîtse. Un témoin a assuré que l'enfant avait été enlevé par une mendiante. Depuis, plus de signe de vie du bambin. Un procès-verbal a été dressé par le père, portant le numéro 2826 et la photo de son fils diffusée dans les différents commissariats de police du pays. La police a procédé à une enquête pour déterminer les circonstances de l'enlèvement, mais les recherches se sont avérées infructueuses. Par ailleurs, aucune rançon n'a été demandée aux parents. «Il n'y a rien de pire que d'avoir son propre enfant kidnappé, c'est comme si l'on vous arrachait le cœur», dit Islam, dont la vie est devenue un calvaire. Et d'ajouter : «Si au moins on m'annonce que mon fils est mort, alors j'implorerais le bon Dieu pour qu'il me donne le courage et la patience de surmonter ma peine. Mais je sens qu'il est encore vivant. Personne ne sait où il se trouve».

Ce père se bat depuis trois mois pour retrouver son fils. Il dit être allé partout : police, médias et même réseaux sociaux. Il a créé plusieurs pages sur Facebook dont «Allons chercher Moëmen», «Nous sommes tous Moëmen Islam» et «Moëmen va revenir». La photo de cet enfant circule sur la toile avec la promesse d'une récompense de 20 000 L.E. à celui qui le retrouvera. Invité dans une émission télévisée sur les enfants disparus, ce père a supplié les ravisseurs de libérer son fils en ajoutant qu'il était prêt à se plier à toutes leurs demandes. «J'ai passé 35 jours à Choubra Al-Kheima dans la rue, sous les ponts, avec les mendiants, dans l'espoir de le retrouver ou d'obtenir quelques informations,

mais sans résultat», fulmine le père au cœur brisé.

Islam n'est pas le seul à vivre un drame aussi terrifiant. La liste est longue et elle ne cesse de s'allonger, avec des parents et des proches qui souffrent le martyre. Omar Mohamad Kamel, 12 ans, a été enlevé alors qu'il jouait avec son vélo, dans le jardin de sa maison, située à la cité de Madinaty, à l'est du Caire. Des hommes cagoulés l'ont entraîné par force dans une voiture sans numéro d'immatriculation. Depuis, c'est le cauchemar. Ses ravisseurs ont téléphoné sur le portable de sa mère Aliya Heykal exigeant une rançon de 3 millions de L.E. Le même scénario s'est répété avec Youssef Al-Sayed Abdel-Rahmane (10 ans), qui a été enlevé dans la cité d'Al-Réhab, au Nouveau Caire. Celui-ci a été libéré après le versement d'une rançon de 150 000 L.E. Le petit garçon, encore traumatisé, dit avoir été menacé à l'arme blanche par son ravisseur avant d'être enlevé à la sortie de la zone des restaurants. «L'un d'eux m'a jeté dans une voiture de couleur grise et ils m'ont endormi. Arrivés à destination, dans une vieille maison, ils m'ont conduit dans une pièce où j'ai découvert que je n'étais pas seul. D'autres enfants étaient là, la plupart plus jeunes que moi. Ils m'ont demandé si mon père avait de l'argent», raconte Youssef.

LA RUMEUR CIRQUE

Des histoires qui en rappellent d'autres, ayant plongé de nombreuses familles dans le désarroi et le désespoir. En effet, le rapt d'enfants est devenu une réalité inquiétante en Egypte. Ce crime abject a pris des proportions alarmantes ces derniers mois et menace la vie des enfants. De plus, la rumeur d'enlèvement d'enfants circule un peu partout. Au café du coin, au marché, dans les centres commerciaux, on ne cesse d'entendre cette phrase : «Faites attention à vos enfants !». Le bouche à oreille a bien fonctionné, boosté par la nouvelle technologie. Sms, et Internet via les blogs et les réseaux sociaux ont largement contribué à amplifier son impact. La blogosphère a trouvé du grain à moudre. Des groupes ont été créés dont «Tous unis contre le kidnapping», ou «Mobilisation contre le kidnapping de nos enfants».

Des visages angéliques ne cessent de faire le tour de la toile depuis, suscitant émoi et indignation. Près de leurs domiciles, devant leurs écoles ou dans des endroits isolés, nombre d'enfants ont été

victimes d'enlèvements orchestrés par des individus agissant généralement en groupe, à bord de véhicules. La plupart des auteurs de kidnapping interpellés font partie de bandes de malfaiteurs en quête de gains faciles. Toutefois, certains parents dont les enfants ont été kidnappés attribuent ces disparitions au développement des réseaux criminels officiant dans la mendicité ou le trafic d'organes. Afin d'éliminer cette idée, les organes de sécurité nationale ont démenti l'existence de tels réseaux, soulignant qu'aucune opération relevant d'un tel trafic n'avait jamais été enregistrée, et que l'existence de ces réseaux n'avait été ni découverte, ni confirmée. «Ces cas avérés ne peuvent être considérés comme un phénomène. Ce sont des cas isolés, dont seules les enquêtes en cours vont déterminer les causes exactes», affirme le colonel Ayman Helmi, conseiller médiatique au ministère de l'Intérieur au site électronique d'Al-Ahram, assurant que le but d'un rapt c'est d'abord la recherche d'un profit matériel qui est la rançon. Il y a aussi la vengeance en cas de litige, et l'enlèvement de l'enfant par l'un des deux parents. Cependant, le fait de tarder à signaler à la police rend la tâche plus ardue. Pour le cas de Omar, l'enfant kidnappé à Madinaty, ses parents ont tout de suite signalé sa disparition. Et donc, une vaste opération de recherche a été lancée par la police. Cette dernière a procédé au contrôle des véhicules et des individus, bouclant ainsi toutes les entrées et sorties de la cité tout en mettant en place un dispositif de patrouilles et de barrages, afin de le retrouver. 18 heures plus tard, la police a réussi à localiser ses ravisseurs grâce aux communications téléphoniques et à libérer Omar. La bande de malfaiteurs impliqués dans l'enlèvement a été arrêtée. Selon le colonel Helmi, les services de sécurité multiplient les actions pour démanteler les réseaux de banditisme. Un réseau spécialisé dans l'enlèvement d'enfants dans le gouvernorat de Chariqa a été démantelé. Il était dirigé par une infirmière qui volait les nouveau-nés de l'hôpital où elle travaille, pour les vendre.

500 CAS CES DERNIERS MOIS

Cependant, les chiffres communiqués par le Conseil national pour la maternité et l'enfance montrent que le phénomène du kidnapping prend de l'ampleur. Selon un rapport publié par le conseil, et durant les trois premiers mois de l'an-

née 2014, le numéro vert 16 000 a enregistré plusieurs actes de violence perpétrés contre des enfants. Le taux de meurtre a atteint 31,8 % contre 23,2 % de viols et 19,7 % de kidnapping. Quant à la Coalition égyptienne des droits de l'enfant, elle a enregistré 500 cas de kidnapping d'enfants ces derniers mois, avec demande de rançons, et 250 cas de viols. «Les enlèvements se sont multipliés et avec eux les rançons qui ont atteint la plupart du temps des sommes à 6 ou à 7 chiffres. La plupart des cas de disparition d'enfants ont été récemment enregistrés dans les nouvelles villes, là où il n'existe pas de postes de police, comme par exemple Madinaty et Al-Réhab au Nouveau Caire, ainsi que dans les gouvernorats de Haute-Egypte, connus par la propagation des armes», assure Doaa Abbas, secrétaire générale de la Coalition égyptienne des droits de l'enfant.

Une vision partagée par Yousri Al-Badri, journaliste des Faits divers au quotidien Al-Masry Al-Youm. Selon lui, ces gangs continuent à semer la psychose ces derniers mois dans le pays, en profitant du fait que la police est prise par la lutte contre les groupes terroristes. L'enlèvement d'enfants dont les parents sont fortunés a ouvert la porte à un chantage élaboré à grande échelle. Il suffit de trouver sa cible et s'assurer que les parents ont de l'argent pour planifier un kidnapping et demander une rançon. «Le plus grave c'est que les familles des enfants kidnappés préfèrent payer la rançon que d'avertir la police. Ce qui explique pourquoi 70 % des enlèvements ne sont pas signalés à la police», explique Al-Badri, tout en ajoutant que parmi les réseaux de banditisme spécialisés dans l'enlèvement des enfants au Caire, figurent les bédouins habitant la ville de Badr et la bande de Ezbet Al-Haggana à Madinet Nasr. Ces derniers ne cessent d'imposer des rançons aux habitants et aux entrepreneurs des sociétés.

«RÉAGIR VITE»

Certains experts attribuent cette recrudescence du kidnapping des enfants au crime organisé qui a pu bénéficier des mouvements d'infiltration aux frontières est et ouest avec d'importantes quantités d'armes acheminées via Gaza et la Libye. Sans oublier la dégradation des conditions sociales, la pauvreté et l'augmentation du taux de chômage. D'après le Dr Refaat Abdel-Basset, sociologue à l'Université de Hérouan, il y a une inertie officielle, et il pense que nom-

bre de parents en souffrance organisent eux-mêmes la recherche et reprochent aux autorités de ne pas les soutenir suffisamment. «Réagir vite», deux mots qui, selon lui, pourraient sauver la vie à plusieurs enfants en Egypte. Une ligne directe, mais aussi des campagnes d'informations devraient être lancées dans tout le pays, afin de retrouver les enfants disparus le plus rapidement possible. «Tout se joue aux premières heures qui suivent l'enlèvement. On ne doit pas attendre 24 heures pour agir et mettre en place des dispositifs de recherche. Les plans de recherche immédiate doivent être mis en place, à savoir : diffusion de photos, installation de barrages, établissement de périmètres de sécurité, alerte à tous les niveaux à travers les médias, les réseaux sociaux...», énumère-t-il.

Ayat Gawdat est mère d'une fille de 2 ans. Terrifiée par les nouvelles rapportées cycliquement sur les réseaux sociaux, annonçant la disparition mystérieuse d'un gamin ou son enlèvement par des personnes inconnues, celle-ci a décidé de sensibiliser les parents, leur demandant de faire attention à leurs enfants, notamment dans les endroits encombrés et les centres commerciaux. Elle a créé sur Facebook une page en arabe et en anglais portant le titre : «Campagne de lutte contre le kidnapping des enfants». «J'essaie de créer une base d'informations en affichant les photos de tous les enfants kidnappés, surtout que la plupart des enfants qui accompagnent les mendiants sont des gosses kidnappés utilisés pour la mendicité», explique Ayat, tout en appelant les gens à réagir en cas de soupçon. «Les causes réelles de ces enlèvements ou disparitions restent en premier lieu le manque de vigilance de la famille, mais aussi la passivité des citoyens», dit-elle. Pour étayer ses propos, elle cite les cas de Abdallah Hani (3 ans), enlevé le 1er juillet 2014 dans le quartier Al-Hussein lors de la prière des tarawih. Bien que ses parents aient signalé sa disparition, depuis déjà un bon moment, les recherches n'ont abouti à rien. Un témoin a affirmé avoir vu l'enfant en compagnie d'un vendeur de mouchoirs de papier. Pleurant le sort de son fils disparu, la mère, qui vit un calvaire, n'a qu'un seul souhait, celui de le revoir. Elle dit passer ses nuits à pleurer, à contempler sa photo ou à se rendre dans sa chambre, fouiller son armoire pour sentir son odeur encore présente dans ses vêtements. Une manière à elle de le sentir encore en vie.

Le Tunisiens et le taxi : je te hais... moi non plus !

«Je hais les taxis !» Ce cri du cœur poussé par une dame qui n'en trouve pas au bout de plus d'une demi-heure, est poussé tous les jours par une foule de Tunisiens aussi pressés que stressés. Et c'est vrai que les taximen sont énervants, bien que nécessaires. Agaçants, bien qu'essentiels.



RÉALITÉS TUNISIE

Nous avons écouté les doléances des clients, des chauffeurs de taxis et des autres automobilistes. Leurs propos sont parfois étonnantes et souvent révoltantes. Petite cerise sur le gâteau : nous vous donnons à la fin de cette enquête les coordonnées, adresse et numéro de téléphone, de l'organisme qui est chargé de leur gestion...

Quartier de Lafayette, midi trente. La dame qui est là depuis près d'une heure arrête enfin un taxi libre. Le chauffeur se penche de son côté et demande : «vous allez où ?» Elle répond : «Bab Saâdoun». Sans rien dire, le taxiste redémarre, la plantant là, seule, avec sa rage et son désespoir. Elle nous déclare : «ils me font toujours ça, comme si c'était à eux de décider de ma destination. Et bizarrement, leur destination ne correspond jamais

à la mienne ! Comme aujourd'hui, ils me plantent souvent là sans ménagement !»

Cette situation est un grand classique, c'est le lot quotidien de milliers de Tunisiens. Et lorsqu'on a la chance, en pleine heure de pointe, de monter enfin dans un taxi, on a droit à plusieurs situations plus désagréables les unes que les autres. Il y a celui qui vous met des chants religieux à plein volume, des chansons libanaises à tue-tête, du rai et même du mézoued, une musique qui ne plait pas à tout le monde.

Il y a aussi ceux qui veulent absolument bavarder avec vous, même si vous êtes fatigués et que vous n'avez pas envie de discuter. Il y a ceux qui passent leur temps à regarder la dame ou la jeune fille dans le rétroviseur et à lui faire des avances qui deviennent vite des gros mots quand elles ne répondent pas favorablement.

Une jeune fille nous confie ses mésaventures avec plusieurs taxistes : «je monte toujours derrière pour éviter toute proximité.

Mais certains n'arrêtent pas de me regarder dans le rétroviseur et ils tâtent le terrain avec des questions personnelles. Et comme je ne réponds pas, ils se mettent à me raconter leurs relations avec leurs femmes avec des mots crus. D'autres me demandent en mariage et me font un véritable interrogatoire de police.»

Certains utilisateurs de ce moyen de transport nous ont signalé les taxis qui allongent le parcours et vous font le tour du monde au lieu d'emprunter le chemin le plus court, sous prétexte que la circulation est dense. Autre arnaque classique la manipulation du compteur qu'ils mettent en mode nuit, soit 50% plus cher !

Une jeune étudiante a vécu une variante de ces arnaques : «en allant d'El Menzah VI au Bardo, vers 10H30 du matin, donc en dehors des heures de pointe, la circulation était plutôt fluide. Cette course ne dépasse pas les 3dt800 habituellement, mais je m'aperçois en milieu de chemin que le taxi n'a pas mis son compteur. Et

quand je lui fais la remarque, il me répond : «le compteur est bloqué, on va s'arranger». A l'arrivée, le taxi demande 7dt500. Il a fallu une longue négociation pour qu'il accepte 5dt500. A peine descendue, le taxi a embarqué un client qui va certainement vivre la même mésaventure.»

Un client d'un certain âge nous a parlé des taxis jadis : «certains chauffeurs portaient une tenue spéciale, ils étaient rasé de près, ils vous ouvraient la porte et vous aidaient à placer vos bagages si vous en aviez. Aujourd'hui, ils sont mal habillés, mal rasés et toujours très pressés. Ils préfèrent les touristes et les trajets longs. Ils s'arrêtent avant l'endroit voulu et vous disent continuez à pied, ce n'est pas loin...»

Au cours de cette enquête, nous avons également rencontré quelques chauffeurs de taxis et c'est Hassen qui résume le mieux leurs propos. Il est dans le métier depuis plusieurs années et il tente de défendre sa corporation : «Bien sûr, c'est facile de critiquer mais personne ne connaît nos problèmes en interne. Moi par exemple, j'ai les traits de ma voiture que j'ai achetée l'an dernier et que je vais payer encore longtemps. Il y a les pièces de rechange qui coûtent de plus en plus cher, les taxes...»

Emporté par son élan, il se lâche sur un ton agressif : «sans oublier les petits incidents, les dégradations de certains clients, les agressions jour et nuit, les insultes des autres utilisateurs de la route. En plus, lorsque l'on est coincé dans les embouteillages, la consommation de gasoil monte en flèche... A la fin de certaines journées, je ne gagne même pas de quoi payer les traites...»

Alors, comme bon nombre de ses collègues, il a choisi de ne travailler qu'en dehors des heures de pointe et de sélectionner les clients selon leur destination. S'ils vont loin, il les prend en charge, mais si c'est pour aller en centre ville, si c'est pour passer par Bab Saâdoun, la place du Bardo ou par Ennasr, il passe son chemin, se mettant par la même en infraction.

En effet, l'article 56 du décret n°2554-98 relatif aux transports publics de personnes par voiture de taxi en Tunisie précise que «la carte professionnelle du chauffeur de taxi peut être retirée entre une semaine et un mois, si ce dernier refuse d'assurer le service de

transport, lorsque le véhicule est à la disposition du public.»

Récemment, une jeune fille a publié sur Facebook une vidéo surréaliste. Elle monte dans un taxi et demande à aller en centre ville. Refus du chauffeur. Elle prend alors son portable et commence à le filmer. Le ton change immédiatement et le «non» devient un «oui» bien plus convaincant. Les nouvelles technologies sont de plus en plus utiles pour se faire respecter...

Les autres utilisateurs de la route ne sont pas plus tendres avec les taximen. Les reproches sont nombreux et c'est Sami, un jeune commercial qui passe lui aussi ses journées au volant qui résume les griefs : «ils s'arrêtent brusquement pour charger des clients, ils ne mettent leur clignotant qu'à la dernière seconde, leurs portes s'ouvrent de façon intempestive et surtout ils ne se gênent pas pour vous piquer la priorité, sous prétexte qu'ils travaillent et que le taxi c'est leur gagne pain...»

Les plus décriés restent les taxis de groupe qui se conduisent très mal sur les routes. «Eux, c'est le Far West !» assure un père de famille qui a eu deux accidents avec ces énergumènes. Même leurs collègues, les petits taxis se plaignent : «ils nous piquent nos clients, conduisent dangereusement et ne respectent ni les Stops, ni les feux rouges. En plus, ils ont obtenu leurs autorisations sans passer tous les examens que nous passons...»

A cette époque où tout est désorganisé et où les règlements sont bafoués, les autorités de tutelle devraient reprendre les choses en main et remettre ce pays dans le sens de la marche. Et les taxis, éléments importants dans la vie du citoyen, devraient réapprendre le respect de leurs clients et améliorer leur qualité de service...

Sachez enfin qu'en cas d'abus ou de conflit avec un chauffeur de taxi, vous pouvez vous adresser au «Service des taxis, rue des juges, Menzah 6» ou à «La Chambre syndicale des Taxis, UTICA. N° 4 Rue Ferjani Belhaj Ammar 1003 cité El Khadra. Téléphone 71 142 000» pour porter plainte ou simplement informer les responsables des excès subis. Et en cas de harcèlement sexuel, pensez à utiliser votre portable pour filmer la scène en toute discrétion...

Egypte : le Caire sent l'urine

Courrier international

Un samedi après-midi, dans le centre du Caire, les toilettes publiques du [quartier] Bab Al-Louq sont vides. Avec leurs trois urinoirs, leurs trois cabines et leur silence assourdissant, ces lieux contrastent avec l'animation du centre-ville, où les Cairotes se retrouvent le week-end. Juste en face de ces toilettes, de l'autre côté de la rue, se dresse la chambre de commerce du Caire, un bâtiment dont les marches empeste l'urine. Dans le centre du Caire, de nombreux espaces découverts sont régulièrement comblés par la population.

Le centre historique de cette ville chaude et polluée, où il pleut rarement, dégage des odeurs qui n'ont rien d'agréable et s'orne de coulures qui n'ont rien de décent. Malgré le nombre de passants qui se soulagent sur les marches de la chambre de commerce, derrière des portes de voitures au milieu de la circulation ou le long de la corniche de Garden City [quartier huppé du Caire], il est rare de voir un citoyen indigné ou un policier dire son fait à l'intéressé. Malgré la présence de toilettes publiques et le tort causé à l'image de la ville, pourquoi les gens urinent-ils partout sans que personne ait l'air d'y attacher d'importance ?

Mohamed, gérant de la station-service Mobil de la rue Abdel Salam Aref, explique que cela tient en grande partie



aux tarifs pratiqués dans les toilettes publiques. «Quelqu'un qui a de l'argent n'a pas de problème pour venir ici et payer 0,25 ou 0,50 piastre [entre 3 et 5 centimes] afin d'utiliser nos toilettes, fait-il valoir. Mais quelqu'un de moins de for-

tuné va se dire : 'Pourquoi payer quand on peut faire ça gratuitement dans la rue et avoir accès gratuitement à de l'eau n'importe où pour se laver les mains ?' Les gens qui demandent s'ils peuvent utiliser le tuyau d'arrosage sont bien plus

nombreux que ceux qui demandent à utiliser les toilettes."

TROP PARESSEUX

Dans les stations-service et les bâtiments officiels, les toilettes sont payantes. Alors où peut-on aller sans payer ? Dans des établissements du centre-ville comme Gad, McDonald's ou Strand Coffee Shop, le personnel et la direction permettent à tout le monde d'utiliser les toilettes.

Même chose pour les nombreuses mosquées. «Je peux aller aux toilettes dans n'importe quelle mosquée du quartier, mais j'ai l'impression que beaucoup de gens ne sont pas au courant de cette possibilité», explique un éboueur du centre-ville. «La plupart des gens qui urinent en public sont trop paresseux pour chercher des toilettes, ou bien ils sont diabétiques, ou alors ils s'imaginent que personne ne va les laisser accéder aux toilettes», assure un vigile posté devant la Banque nationale, rue Sherif. «J'évite autant que possible les ponts du centre à cause de l'odeur, se plaint Abbas, 37 ans, habitant de Zamalek [autre quartier huppé]. C'est la face sombre du Caire.»

Et d'ajouter que «même les panneaux 'Interdit d'uriner' sont couverts d'urine». Les Cairotes ne sont pas les seuls à en avoir assez de voir leur ville comblée. Beaucoup de cités de par le monde sont confrontées au même problème. En 2007, le maire de Paris a lancé une campagne contre la préférence marquée des Parisiens pour les lampadaires et les panneaux de signalisation, au détriment des toilettes publiques.

Robert O'Neill, l'homme qui dit avoir tué Ben Laden

Ce vétéran de 38 ans, ancien membre des Navy SEALs, a décidé de sortir de l'ombre et donc de briser la loi du silence de l'armée par peur des fuites. Il s'expose à des représailles.

L'EXPRESS

Il s'appelle Robert O'Neill et il assure avoir tué Ben Laden. Cet ancien soldat des Navy SEALS affirme avoir porté le coup fatal à Oussama Ben Laden. Il a affirmé au Washington Post qu'il avait tué, en le touchant d'une balle en pleine tête, le chef d'Al-Qaïda le 2 mai 2011 lors du raid héliporté à Abbottabad, au Pakistan. Selon le quotidien, deux membres du commando ont confirmé l'identité de l'ex-soldat alors que ses révélations sont contestées par un autre membre du commando, auteur d'un livre.

Aujourd'hui, O'Neill intervient dans des conférences pour le compte de Leading Authorities, une société d'événementiel qui se charge notamment de recruter des speakers. Il a quitté l'armée sans pension de retraite ni couverture sociale, ce qui l'a conduit à dénoncer le sort des vétérans dans l'armée américaine.

IL POUSSAIT UNE FEMME DEVANT LUI

Ce natif du Montana de 38 ans, décoré à de multiples reprises, a indiqué que deux autres soldats avaient tiré des coups de feu. Il se trouvait en deuxième position à la tête du commando lors de l'assaut contre la chambre de Ben La-

den, a-t-il dit. Le chef d'Al-Qaïda est brièvement apparu à la porte mais le soldat en tête a apparemment manqué son tir.

"Je suis passé devant lui pour entrer dans la chambre, juste à l'embrasure de la porte", dit Robert O'Neill, "Ben Laden était là debout. Il avait ses mains sur les épaules d'une femme et la poussait devant", dit-il. L'ex-soldat a précisé qu'il pouvait clairement identifier le leader terroriste avec ses lunettes de vision de nuit, malgré l'obscurité, et a tiré. Il a ajouté qu'il était évident que Ben Laden était mort car son crâne a éclaté.

SON NOM ÉTAIT DÉJÀ CONNU PAR LA PRESSE

L'ancien soldat d'élite a indiqué au quotidien avoir décidé de donner son nom après une fuite orchestrée par SOFREP, un site internet d'anciens SEALs. Cette fuite était elle-même une réponse de protestation à la diffusion sur Fox News les 11 et 12 novembre, du documentaire intitulé *The Man who Killed Usama ben Laden* (L'homme qui a tué Oussama ben Laden) dans lequel il se dévoile.

Selon le Post, O'Neill s'est longtemps demandé s'il allait révéler son nom, qui circulait déjà dans les milieux militaires et du Congrès et était connu d'au moins deux organes de presse. Il s'est décidé à sortir de l'ombre par crainte de fuites par d'autres et après avoir



rencontré des victimes des attentats du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center à New York. "Les familles m'ont dit que (la mort de Ben Laden) leur avait apporté un peu de réconfort", dit-il.

EN SE DÉVOILANT, IL BRISE LE CODE DES NAVY SEALS

Mais sortir de l'anonymat n'est pas du goût de sa hiérarchie. Les Navy SEALs sont normalement tenus de conserver le secret le plus strict sur leurs missions. Le chef des Navy SEALs, le contre-amiral Brian Losey, a adressé en début de semaine un sévère avertissement à ceux qui violent la tradition du secret de cette force en publiant des mémoires ou

en parlant aux médias de leurs missions secrètes. "Une disposition essentielle de notre Code de conduite est 'Je ne rends pas publique la nature de mon activité, et je ne cherche pas à obtenir de la reconnaissance pour mes actions'", ont déclaré dans une lettre le contre-amiral Losey et le Force Master Chief Michael Magaraci.

UN AUTRE MEMBRE DU COMMANDO CONTESTE SA VERSION

Un autre membre de l'unité qui a effectué le raid sur Abbottabad, Matt Bissonnette, s'est attiré des ennuis en publiant en 2012 des mémoires sans les avoir préalablement soumis à l'approbation du Pentagone.

Dans une interview diffusée jeudi par la chaîne NBC, il apparaît en désaccord avec la version de O'Neill sur les événements. "Deux personnes différentes racontent deux histoires différentes pour deux raisons différentes", a-t-il déclaré. "Peu importe ce qu'il dit", a lancé Matt Bissonnette, qui avait écrit son livre *No Easy Day* sous le pseudonyme Mark Owen.

Au moment du raid du commando, O'Neill avait déjà 15 ans d'expérience avec les SEALs, où il opérait dans la désormais célèbre unité Six. En 2009, il faisait aussi partie du commando envoyé à la rescoufle d'un bateau pris par des pirates somaliens. L'histoire a fait l'objet d'un film avec Tom Hanks dans le rôle du capitaine Richard Phillips (*Capitaine Phillips*).

Elles congèlent leurs ovules, espérant arrêter le temps

A 44 ans, Sarah rêve encore de faire un enfant. Susanah, 38 ans, attend que son petit ami soit prêt. Pour ne pas perdre leur chance de créer une famille, ces Américaines ont investi des dizaines de milliers de dollars pour congeler leurs ovules.



Sarah Elizabeth Richards,
journaliste spécialisée dans la santé.

**L'Orient
LE JOUR**

Eilles sont à New York de plus en plus nombreuses, à l'approche de la quarantaine, à choisir ce que Susanah appelle en riant cette "police d'assurance", misant sur les récents progrès de cette technique, même si les données statistiques sont rares. Les ovules des femmes jeunes sont plus féconds, et la fertilité diminue rapide-

ment après 35 ans. D'où l'intérêt de les congeler quant il est encore temps, pour pouvoir, peut-être, les utiliser plus tard.

Sarah Elizabeth Richards, journaliste spécialisée dans la santé, a été l'une des premières à utiliser cette procédure, considérée expérimentale jusqu'en 2012 par l'American Society for Reproductive Medicine (ASRM). Elle a congéleé ses ovules à huit reprises, à 36 et 37 ans, d'abord au Canada, "où c'était moins cher", puis à New York. Elle a "sauvé 70 ovules", désormais

congelés dans deux pays, raconte-t-elle à l'AFP dans son minuscule appartement du quartier d'Upper West Side. Elle y a englouti ses économies, ses parents l'ont aidée. En tout, 50.000 dollars.

"C'est énormément d'argent, mais j'ai toujours su que je voulais des enfants", explique cette célibataire qui recherche encore l'homme idéal. "Et quand je me suis dit, comment dépenser mon argent, entre une maison, des vacances, ou la chance d'avoir une famille, le choix m'a semblé très facile".

L'annonce récemment que Facebook paient cette procédure à ses employées qui le souhaitent - Apple fera de même début 2015 - a fait couler beaucoup d'encre. Certains ont dénoncé une pression sur les femmes au travail, d'autres célébré une libération par rapport à une horloge biologique impitoyable.

PROFOUND SOULAGEMENT

Sarah, qui a écrit un livre sur le sujet, l'a vécue comme un "profond soulagement". A 44 ans, elle sait que ses chances sont limitées, mais espère encore faire un enfant dans les deux ans, après décongélation de ses ovules et fécondation in vitro: là encore, une addition en milliers de dollars.

Elle ne pense pas qu'une "carrière" soit une bonne raison pour congeler des ovocytes. Mais elle applaudit le débat en cours, estimant important de parler de ces problèmes de carrière et famille dans un pays où il est difficile de tout concilier. "La garde des enfants, le congé maternité (qui varie selon les entreprises) sont un gros problème aux Etats-Unis", dit-elle.

Susanah, productrice de contenus graphiques pour une télévision, a aussi congéleé des ovules à 36 et 37 ans, après en avoir entendu parler "à la machine à café". A l'époque, elle ne se "sentait pas prête".

Mais elle enrage quand elle entend dire que les femmes repoussent le moment de faire des enfants pour leur carrière. "Trouver quelqu'un est notoirement difficile à New York", dit-elle. "J'ai beaucoup d'amies qui sont belles, ont un bon travail, approchent de la quarantaine et sont célibataires. Si elles avaient rencontré quelqu'un il y a cinq ans, elles auraient fait" un enfant, dit-elle. Susanah a un petit ami de 11 ans son cadet. "Cela a aussi joué", dit-elle, ravie d'avoir pu lui donner "une tranquillité d'esprit, vu qu'il sort avec une femme dont l'horloge biologique avançait".

A deux reprises, elle a donc subi sur 14 jours une stimulation hormonale, pour produire le plus d'ovules possible, ensuite récupérés lors d'une intervention chirurgicale. "Cela prend du temps, ce n'est pas agréable, mais j'étais concentrée sur l'objectif", dit-elle, fière d'en parler, même si elle refuse de donner son nom de famille. Elle avoue avoir au départ hésité en raison du coût, deux fois 16.000 dollars, et du résultat, loin d'être garanti.

"Mais les femmes comme moi, nous avons économisé toute notre vie pour acheter un logement. Et une amie m'a dit +tu as toute ta vie pour rembourser un crédit immobilier, tu n'as pas toute ta vie pour faire ça+".

Elle rejette comme Sarah le scénario "Frankenstein" de femmes qui repousseraient jusqu'à 50 voire 60 ans le moment de faire des enfants. Elle s'est donnée cinq ans. "Quand nous déciderons, nous essayerons naturellement. Et si ça ne marche pas, peut-être nous ferons un petit pas" pour utiliser ces ovules congelés, dit-elle.

FAUX ESPOIRS ?

En 2012, quand l'ASRM avait enlevé le label "expérimental", elle avait précisé qu'elle ne conseillait pas la congélation d'ovocytes pour repousser une maternité. "Faire la publicité de cette technologie pour retarder la maternité risque de donner aux femmes de faux espoirs", avait-elle souligné, évoquant le manque de données.

Pourtant, depuis deux ans, la demande ne cesse d'augmenter, confirme le docteur Sheeva Ralebian, qui travaille à New York pour le groupe "Reproductive Medicine Associates". Son site vante la congélation d'ovules comme une "technique révolutionnaire". Sur internet, des sites proposent désormais des prêts ou des prix cassés, à moins de 9.000 dollars.

Mais pour quel résultat ? Les taux de réussite sont désormais "relativement équivalents" aux FIV avec des ovocytes frais, déclare le docteur Jamie Grifo, directeur du Centre de Fertilité de l'Université de New York. Soit selon lui 55% à 30 ans, 27% à 40, 15% à 42 et 6% à 44.

Mais tout dépend de l'âge et du nombre d'ovules congelés. Et certaines recherches avancent des taux de réussite nettement moindres - 23% pour des femmes ayant congéleé leurs ovules à 30 ans, et 9% à 40 ans.

Troisième semaine de grève à l'IGCMO Six étudiants poursuivis en justice

Houari Barti

La situation frise le pourrissement au département de génie civil, la culture d'architecture et de génie civil de l'USTO. Les étudiants sont à la troisième semaine d'arrêt de cours et les portes de l'université (ex-IGCMO) étaient encore fermées hier à l'accès. Fait nouveau et qui renseigne sur la « gravité » des choses. Six étudiants ont été destitutés hier de convocations du tribunal administratif d'Oran. La surprise fut en effet grande hier parmi les étudiants lorsqu'un huissier de justice s'est présenté à l'entrée de l'université portant des convocations de la justice à l'adresse d'un certain nombre d'étudiants, probablement ciblés parce que soupçonnés par l'administration universitaire d'être les meneurs du mouvement de grève.

Pour les étudiants rencontrés hier devant l'enceinte universitaire, « cette tourne judiciaire des événements est une preuve incontestable que l'administration du département est tout simplement incapable de gérer un problème pourtant purement pédagogique ».

Suite à un accord avec la tutelle

La journée de protestation des communaux gelée

Salah C.

La journée de protestation des communaux prévue pour hier a été gelée suite à une réunion de concertation tenue la veille au siège de l'Union de wilaya UGTA entre les membres du conseil syndical qui regroupe les 24 sections syndicales de l'APC d'Oran, d'une part, et le secrétaire général de l'APC d'Oran, d'autre part, en présence du directeur de l'administration locale (DAL) de la wilaya, représentant le wali d'Oran. Lors de cette rencontre de médiation, le débat a été axé notamment sur le contenu de la plateforme de revendications tel qu'il a été approuvé par le wali d'Oran et qui avait pourtant instruit les responsables communaux, en date du 27 décembre 2013, pour la prendre en charge. A l'issue de cette réunion, tous les points ont été abordés et ainsi l'une des préoccupations du partenaire social, à savoir la titularisa-

tion des vacataires et des saisonniers, semble avoir fait l'objet d'un terrain d'entente entre les deux parties avec l'ouverture effective des 1.500 postes budgétaires de l'exercice 2014 et que, par conséquent, les intéressés seront permanents selon les conditions requises pour chaque poste avant le 31 décembre de l'année en cours et ce, suite à l'adoption du plan de gestion des ressources humaines. Il a été décidé également la redynamisation des commissions paritaires qui plancheront sur la carrière professionnelle de chaque agent, notamment en matière de promotion. L'organigramme sera également confectionné par l'administration communale et sera revu et enrichi par le partenaire social. En matière de conditions de travail, des tenues de travail seront distribuées aux agents concernés suite à la concrétisation d'un marché pour lequel 20 millions de DA ont été alloués au titre du budget supplémentaire.

Médioni

Une fillette blessée dans un effondrement partiel

K. A.

Une fillette a été blessée, dans l'après-midi de mardi, dans un effondrement partiel survenu au 60, rue Tayeb Ould Laïd, dans une impasse sisé au quartier de Médioni. Les sept familles encore sous le choc ont préféré, depuis cet effondrement, passer la nuit à la belle étoile par peur d'être ensevelies sous les décombres. Il était 14h30 lorsque le balcon d'un appartement situé au premier étage s'est complètement

écroulé sur la cage d'escaliers qui mène à l'étage supérieur et sur la petite cour où se trouvait la victime. « Le bruit était si violent que l'on pensait à un tremblement de terre », lance une mère de famille. Les sinistrés n'avaient pas d'autres alternatives que de se précipiter vers l'extérieur afin d'échapper au pire. Aussitôt l'alerte donnée, une équipe de la Protection civile, appuyée par les services de la 5^e sûreté urbaine, s'est vite dépêchée sur les lieux. La victime a été transférée aux services des urgences

2014 ainsi que la distribution du lait en sachet pour les agents concernés par cette disposition. Il sera également question d'assurer une protection sanitaire pour le personnel communal, notamment à travers l'ensemble des secteurs urbains et ce, au niveau des structures de santé de proximité. Concernant les conditions de travail, les deux parties ont convenu à mieux équiper les services communaux.

Les enfants des communaux devront également bénéficier d'un centre de colonies de vacances et pour ce, le wali d'Oran a été sollicité pour l'affectation d'une structure.

Enfin, il a été décidé d'assainir le volet du filet social en collaboration avec les services de l'action sociale. Tous ces points de l'accord entre les deux parties sont appelés à être pris en charge avant la fin de l'année en cours, note en conclusion le conseil syndical des communaux dans son communiqué.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Bentoura



Devant de telles différences, sidi errais convoque les trois entrepreneurs, séparément, pour qu'ils dé-

taillent leurs estimations ! Boukhif dit qu'il utilise de la peinture acrylique pour extérieurs en deux couches pour 1 million, pour les échafaudages, les brosses, équipements divers et assurances : 1 million et le million restant, c'est la main-d'œuvre.

Boulendui justifie son devis en disant qu'il est meilleur peintre, qu'il utilise des peintures de polyuréthane en trois couches dont le coût s'élève à 3 millions. Les échafaudages et autres matériels, équipements et assurances coûtent 2 millions et le million restant c'est la main-d'œuvre. Le dernier est celui qui gagne finalement l'appel d'offres, le maire estime qu'il présente le devis le mieux justifié. Bentoura le lui a présenté comme suit : Sidi el Mir, 3 millions pour vous, 3 autres pour moi et les 3 restants, nous les donnons à Boukhif pour qu'il nous peigne la façade. Ce billet est de la pure fiction. Toute ressemblance avec des personnes qui existent n'est pas que pure coïncidence.

Ils refusent la restauration de leur immeuble classé rouge

13 familles de la rue des frères Niati demandent un relogement

J. Boukraâ

Malgré les expertises et une décision de justice stipulant clairement que l'immeuble sis au 3 rue des frères Niati (Plateau) menace ruine et représente un réel danger pour ses occupants, un avis d'appel d'offres pour des travaux de restauration a été lancé dernièrement par l'OPGI. Cette décision a surpris les familles habitant l'immeuble qui s'attendaient plutôt à être relogées avant que la bâtie ne s'effondre. Selon leurs représentants, qui se sont déplacés au siège de notre rédaction, les occupants de l'immeuble refusent catégoriquement les travaux de restauration de la bâtie et interpellent, une fois encore, le premier responsable de la wilaya pour être relogés afin d'éviter le pire. Les représentants des 13 familles nous ont remis une pétition dans laquelle ils demandent « l'annulation de la décision de la restauration, puisque la bâtie a été classée rouge suite à une expertise technique ». Selon les locataires, « le dossier relatif à cet immeuble a été traité en déféré par la justice qui a désigné un expert technique, en date du 22 décembre 2013. Dans son rapport, l'expert a indiqué que l'immeuble menace ruine et présente un dan-

ger pour ses occupants ». Les familles, dont certaines occupent cet immeuble depuis près de 50 ans, signalent être étonnées par l'avis d'appel d'offres qui a été lancé par l'Office de promotion et de gestion immobilière d'Oran pour la réalisation des travaux de réhabilitation et de remise en état d'un immeuble qui, selon leurs dires, risque de flancher à tout moment. « Qui prendra le risque de rafistoler un immeuble qui menace de s'écrouler à la moindre secousse ? », s'interrogent nos interlocuteurs qui affirment qu'ils n'ont d'autres recours qu'une intervention du wali. « Des familles d'autres immeubles mitoyens ont été relogées alors que nous n'avons même pas reçu des pré-affectations malgré le danger qui nous guette », assure l'un des représentants des familles.

Notons que dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire, près de 5.000 familles ont été relogées cette année à Oran. Cependant, le problème du vieux bâti à Oran a de beaux jours devant lui.

La wilaya d'Oran comptabilise quelque 54.000 constructions classées vieux bâti avec 10% estampillées « à détruire », 27% classées orange nécessitant leur réhabilitation.

EHU 1^{er} Novembre Plus de 20 malades atteints d'obésité sévère opérés par chirurgie bariatrique

Plus de vingt malades atteints d'obésité sévère ont été opérés au niveau du service de la chirurgie viscérale et laparoscopie de l'EHU 1^{er} Novembre d'Oran, a-t-on appris mercredi auprès de cet établissement. Ces malades ont été opérés par la technique dite chirurgie bariatrique consistant à restreindre l'absorption des aliments, diminuant, de fait, l'apport calorique journalier afin de lutter contre l'obésité. La chirurgie bariatrique est une technique chirurgicale utilisée dans certains cas d'obésité sévère quand la vie du patient est menacée après l'échec de tous les traitements. Cette technique est lancée dernièrement au niveau de l'EHU d'Oran. Les résultats obtenus sont très satisfaisants, a-t-on fait savoir, citant à titre d'exemple le cas d'une patiente qui pesait 170 kg et qui a réussi à perdre 60 kg, voire jusqu'à 70 après

l'intervention. Les techniques opératoires utilisées sont variables en fonction des patients, le suivi est constant et nécessaire par une équipe pluridisciplinaire, précise-t-on de même source, ajoutant qu'un nombre important de malades est recensé au niveau du service pour subir cette forme de chirurgie. L'obésité est un facteur déclenchant ou aggravant de nombreuses maladies graves, telles que les maladies cardiaques, l'hypertension artérielle, les troubles respiratoires, l'augmentation du taux de cholestérol ou encore le diabète. Les adultes ayant un IMC (indice de masse corporelle) de 30 ou plus sont jugés obèses, quand cet indice est de 40 ou plus, on parle d'obésité morbide. En Algérie, l'obésité est devenue un problème de santé préoccupant. Selon l'OMS, 53% des femmes (soit plus d'une sur deux) sont obèses en Algérie.

Institut national de formation paramédicale (INFSP)

La réforme de la formation paramédicale en débat

K. Assia

ganisé par le ministère en collaboration avec la direction de la santé de la wilaya d'Oran a été une occasion pour mettre en exergue les grands axes de la stratégie mise en place pour moderniser et promouvoir la formation et la mise à niveau du personnel paramédical.

La réforme est axée sur un renforcement du niveau scientifique et une plus grande couverture de tout le panel des spécialités du paramédical. Ce séminaire a été présidé par la directrice de la formation paramédicale au niveau du ministère de tutelle. Rapelons qu'un séminaire de formation au profit d'une quarantaine de directeurs d'établissements de la santé des wilayas de l'ouest du pays a été organisé, cette année, par la direction de la santé, au siège de l'Institut national supérieur paramédical (ex-ITSP) d'Oran.

ILS NOUS ONT QUITTÉS HIER

Dami Nouria, 44 ans, cité Emir Aek

Djelti Nouat El Yakine, 61 ans, Saint Eugène

Dehab Hicham, 39 ans, Point du Jour

Horaires des prières pour Oran et ses environs

20 moharram 1436

El Fedjr 06h02	Dohr 12h47	Assar 15h37	Maghreb 18h03	Ichā 19h23
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



COMMUNICATION



الشركة القابضة سوناطراك للنماط الصناعية الخارجية
SONATRACH ACTIVITES INDUSTRIELLES EXTERNES
SPA AU CAPITAL DE 6.500.000.000 DA
Sis à Aïn El Bia, Camp n° 6, BP N°74 Bethioua, Oran, Algérie
Téléphone / Fax : 041.79.11.49

AVIS DE REDUCTION DE CAPITAL

La Holding Sonatrach Activités Industrielles Externes, Société par actions, par abréviation AIE (SPA), sise à Aïn El Bia, Camp n° 6, BP N° 74 Bethioua, Oran, annonce la réduction de son capital social qui passe désormais de 6.500.000.000 DA à 5.600.730.000 DA conformément à la résolution n° 1 de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16/01/2014.

A cet effet, les éventuels créanciers sont invités à formuler toute opposition dans un délai de trente (30) jours à compter de la parution du présent avis.

Passé ce délai, aucune opposition ne pourra être prise en considération.

Ets privée cherche les profils suivants :

Les profils demandés sont comme suit :

- Ingénieur Superviseur Topographie** : le profil proposé avec 10 ans d'expérience confirmée, diplôme d'ingénier en Topographie maîtrisant l'AUTOCAD et transfert des données et l'outil informatique. Avec une expérience de superviseur.
- Gestionnaire de stock qualifié** : le profil proposé avec 5 ans d'expérience confirmée, diplôme de gestionnaire des stocks maîtrisant les logiciels de gestion des stocks et tous les programmes.
- Adjoint de gestionnaire de stock qualifié** : le profil proposé avec 5 ans d'expérience, maîtrisant les logiciels de gestion des stocks et les programmes.
- Secrétaire d'administration** : le profil proposé avec une expérience de 5 ans confirmée, maîtrise l'outil informatique et la langue espagnole, expérience dans les classements et la traduction des documents avec un diplôme de traducteur.
- Ingénieur Superviseur Génie Civil** : le profil proposé avec 10 ans d'expérience confirmée, diplôme d'ingénier en Génie Civil, avec une expérience de superviseur.
- Ingénieur Superviseur Mécanique** : le profil proposé avec 10 ans d'expérience confirmée, diplôme d'ingénier Mécanique, avec une expérience de superviseur.
- Ingénieur Superviseur Electrotechnique** : le profil proposé avec 10 ans d'expérience confirmée, diplôme d'ingénier Electrotechnique, avec une expérience de superviseur.
- Comptable** : le profil proposé avec 10 ans d'expérience confirmée, diplôme, maîtrisant les logiciels de comptabilité tels que : Info plus,...

Veuillez contacter : ADJOURI BACHIR
TEL/FAX : 041 37 06 90
EMAIL : adjouri@hotmail.fr



Sacs shopping en papier Kraft :

- Avec et sans impression .

- Disponible en différents

formats et couleurs



Sarl La Centrale d'Emballage

Tél. : 0661 20 96 96

Fax : 041 24 68 81

Email. : info@emballagelce.com / site web :www.emballagelce.com

4, place Hassiba Benbouali (ex St-Hubert) - Oran 31000 Algérie



SOCIETE DE GESTION DES PARTICIPATIONS
REALISATIONS ET BATIMENT « INDJAB »

Entreprise de Réalisations d'Ouvrages Industriels / Ouest
E.P.E. ENRI/OUEST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 04 / 2014

L'Entreprise de Réalisations d'Ouvrages Industriels E.N.R.I. / Ouest lance un avis d'appel d'offres national pour : la fourniture de mobilier de bureau réparti en (03) trois sous-lots séparés.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du Département Investissement de l'entreprise, sis à l'adresse indiquée ci-dessous contre le paiement de la somme de cinq mille (5000,00 DA) dinars :

Département Investissement
Entreprise de Réalisations d'Ouvrages Industriels E.N.R.I. / Ouest
Adresse : Route d'Es-Séni rond-point ENSEP Oran.

Les soumissionnaires devront présenter leurs offres techniques et financières contenues dans deux enveloppes séparées, fermées, scellées et cachetées. Les deux enveloppes seront mises dans une enveloppe extérieure anonyme fermée qui portera la mention :

« A NE PAS OUVRIR »
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 04/2014
« Fourniture de mobilier de bureau »

Le dépôt des offres se fera à l'adresse indiquée ci-dessus.

La date limite de dépôt des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant une durée de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres fixée ci-dessus.

Importante Entreprise Industrielle à Oran Recrute pour ses structures

- Mécaniciens d'Engins.
- Opérateurs Bulldozer.
- Opérateurs Chargeurs.
- Opérateurs Grappin.
- Opérateurs Grues.
- Opérateurs Pont Roulants

Etre titulaire d'une Qualification et ayant une Expérience professionnelle.

Adressez vos CV à : bestalents2013@gmail.com

Réveillon 2015

SHARM SHEIKH / CAIRE
127 000 DA

BILLET + TRANSFERT + HÔTEL EN ALL INCLUSIVE
EXCURSION PYRAMIDE SPHINX
DU 25 DÉCEMBRE AU 03 JANVIER

MALAISIE. KUALA LUMPUR
170 000 DA

BILLET AVION AVEC QATAR AIRWAYS
HÔTEL PRINCE 5 ÉTOILES
TRANSFERT ET EXCURSION
DU 25 DÉCEMBRE AU 03 JANVIER

ISTANBUL
130 000 DA

BILLET DÉPART ORAN AVEC TURKISH AIR LINES
HÔTEL 5 ÉTOILES HOLIDAY INN TOPKAPI
VISA + 2 EXCURSIONS
DU 27 DÉCEMBRE AU 03 JANVIER

LOWCOST
VOYAGES

www.lowcostalgerie.com

مكتب التوثيق للأستاذ دبليو إبراهيم (2260)
الموثق بوهران 32 شارع محمد خميسي
تأسيس شركة ذات

بموجب عقد حرر بمكتب التوثيق المذكور أعلاه بتاريخ 09 سبتمبر 2014، تم تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة تحمل المواصفات التالية: قصابة جرجة، مقرها حي البدر 60 سكن الأفاق عمارة رقم ب 1 رقم 62 وهران، غرضها: البيع بالجملة للحوم القصابة، البيع بالتجزئة للحوم القصابة، مشوى، رأسمالها: 300.000 دج، مدتها: 99 سنة، وعين السيد تبعروت محمد كمسير للشركة لمدة غير محددة وستودع نسختان من هذا العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.
الموثق

OFFICE PUBLIC Maître : MOSTEFA HANCHOUR MOSTEFA
Commissaire-priseur près le Tribunal de Mostaganem
BT18 (B) N° 202 CIA - MOSTAGANEM - Tél : (045) 30.82.21 - Mobile : 0770-56-74-77

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Commissaire-priseur porte à la connaissance du public, qu'il sera procédé à la Vente aux Enchères Publiques de matériels réformés appartenant à « APC - MOSTAGANEM », entreposés au Cimetière Ben Haoua - Mostaganem.

20/11/2014 à 09 h 30

N°	DESIGNATION	OBS
01	Lot de Poteaux électriques	Au Kg
02	Lot de Poteaux en fonte	Au Kg
03	Lot de Remorque à poubelle	Au Kg
04	Lot de Squelette table scolaire	Au Kg

Conditions de vente : **Habituels.**

Pour toute autre information, s'adresser au bureau du Commissaire-priseur.

Le Commissaire-priseur

DÉCÈS

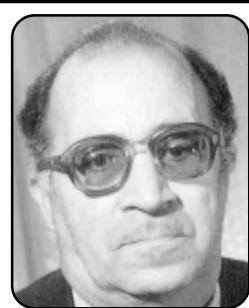
Les familles : TANI - MOKHTARI - SENHADJI - GHOMARI

- BELAZAAR - MIDOUNE - REMAOUN - d'ORAN et de NEDROMA, ont la douleur de faire part du décès de

TANI MOHAMMED BENAMAR

(OULD BEN AHMED BEN SEMMOUD)

survenu le Lundi 10 Novembre à l'âge de 85 ans.



DÉCÈS

Les familles TANI et MOKHTARI

ont l'immense tristesse de vous faire part

du décès de

TANI MOHAMMED BENAMAR

(OULD BEN AHMED BEN SEMMOUD)



survenu le Lundi 10 Novembre et enterré le Mardi 11 Novembre.

Que ceux qui l'ont connu aient une prière pour lui.

إِنَّا لِلّهِ وَإِنَّا إِلَيْهِ رَاجِعُونَ

MOSTAGANEM Cherche Clarkistes

pour campagne de pomme de terre.

4 mois - Bonne rémunération.

Lieu de travail Mostaganem.

Tél : 0770 66 66 03

CONDOLÉANCES

Le Président du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens, Région de Tlemcen , ainsi que l'ensemble des Membres, très affectés par le décès du frère de notre consoeur Mme ABBoud Née MORSLI Leila, Membre de l'Ordre des Pharmaciens de la Région de Tlemcen,

Mr MORSLI Hichem.

En cette pénible circonstance, ils présentent leurs sincères condoléances à la famille du défunt.

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».

MASCARA

Des prix fous et des interrogations

Abid Djebbar

Une hausse des prix des denrées alimentaires de grande consommation est observée depuis la fin du mois d'octobre et en ce début du mois de novembre. Les citoyens ne savent plus où donner de la tête. Les fruits, les légumes et les viandes connaissent des hausses de prix dans tous les marchés. Que ce soit à Mascara, Mohammadia, Ghriss, Tighenif, Oued El Abtal, Hachem, El Bordj, Bouhanifia, ce sont pratiquement les mêmes hausses qui sont enregistrées.

La pomme de terre est passée de 50 à 100 DA le kg, la carotte entre

60 et 80 DA/kg le chou-fleur de 60 à 70 DA/kg, la betterave de 50 à 70 DA/kg, le navet et la tomate de 80 à 100 DA/kg, la laitue à 80 DA/kg, le haricot vert varie entre 120 et 180 DA/kg selon la qualité. Les Légumes secs qui jadis étaient «la nourriture des pauvres», puisque très consommés par les démunis du moment qu'ils étaient soutenus par les pouvoirs publics voient leurs prix augmenter sans répit. Les pois chiches sont entre 260 et 280 DA/kg, les haricots secs 220 à 240 DA/kg, les lentilles de 160 à 180 DA/kg.

En ce qui concerne les fruits, le raisin est proposé entre 200 jusqu'à 250 DA/kg, la pomme et la poire

de 180 à 260 DA/kg, la mandarine à 250 DA, les dattes entre 150 à 450 DA...etc.

Quant aux viandes, le poulet est cédé entre 280 à 360 DA, l'ovin entre 1200 et 1400 DA, le veau entre 1000 et 1100 DA.

Les citoyens s'interrogent : «qui est derrière cette hausse des prix ? Les commerçants expliquent que cette flambée est due aux changements climatiques qui sévissent dans la région ou plutôt dans le pays. D'autres accusent les spéculateurs de manipulation. Donc chacun y va de sa version et le consommateur reste bien évidemment le din-don de la farce.

Restauration des vieilles bâties

Les travaux de restauration de 717 vieilles bâties de la wilaya de Mascara ont été lancés dernièrement dans le cadre d'un programme concernant 1.765 habitations, a-t-on appris du directeur de l'habitat. L'éification de ces habi-

tations, qui sont dans un état de dégradation avancé, remonte à l'époque coloniale, selon M. Brahim Kedani. Au total, 1.588 aides ont été affectées à la réfection d'habitatis individuelles réparties dans 25 communes et 117 aides pour

177 logements situés dans des immeubles à Mascara, Mohammadia et Sig. Selon le même responsable, le démarrage des travaux de rénovation des habitatis restantes bénéficiant d'aides de l'Etat est prévu avant la fin de l'année en cours.

AÏN-TEMOUCHE

Tout baigne pour l'huile d'olive

Mohamed Bensaïf

La production d'olives de table et d'huile connaît ces dernières années une importante augmentation dans la wilaya d'Aïn-Temouchent depuis que la plantation de l'olivier est devenue l'une des priorités de nombreux agriculteurs. Selon les prévisions des services agricoles de la wilaya, la production d'olives de table et d'huile devra atteindre cette année les 116.000 quintaux contre 95.000 en 2013, soit une hausse de 22%. La superficie plantée d'oliviers est passée de 7845 dont 6.493 en rapport (exploités) durant la saison 2013 à 8706 ha dont 6.834 ha productive pour 2014. Cette année, alors que la récolte est en cours, 4.298 hectares seulement viennent d'être récoltés soit 63% de la superficie totale. Mais déjà la récolte s'annonce bonne. La production a, au 31 octobre, atteint 73.252 quintaux dont 50.426 quintaux d'olives de table et 22.826 quintaux d'olives destinés à la transformation en huile.



Cette augmentation de la récolte a contribué énormément dans la production d'huile d'olive. La production est estimée à 3.196 hectolitres, soit un rendement de 14 litres par quintal contre 13 en 2013. La qualité de l'huile d'olive produite est en constante amélioration. Pour l'heure, 04 espèces d'olives sont cataloguées dans la wilaya d'Aïn-Temouchent. Pour ce qui est de la trituration des olives pour l'extraction de l'huile, la wilaya compte 05 huileries modernes, dont deux sont localisées dans la commune de Hammam-

Bouhadjar et une dans chacune des communes d'Aïn-Temouchent, Aïn-Larbâa et Oued-Sebbah. Parmi ces huileries, certaines ont bénéficié du soutien de l'Etat dans le but d'améliorer les rendements et d'améliorer la qualité de l'huile. La wilaya compte aussi deux unités pour l'olive de table (confiseries) à Hammam-Bouhadjar et Aïn-Larbâa. On notera enfin que la cueillette des olives se poursuit jusqu'à la fin de l'année et les services de la DSA d'Aïn-Temouchent font tout pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions.

MOSTAGANEM

Le «MAO» sous forte pression

La route nationale 11, fermée lundi soir à cause de fuites de la conduite principale du complexe d'alimentation en eau de Mostaganem - Arzew - Oran (MAO), a été rouverte mardi, selon le directeur des Travaux publics de la wilaya de Mostaganem.

La circulation automobile sur cet axe reliant Mostaganem et Oran

a été affecté par le déversement des eaux au niveau de la localité de Sidi Mansour (commune de Foranaka) a été rétablie après l'enlèvement de la boue. Les travaux ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels, a indiqué M. Mohamed Bouazgui. Les services de l'hydraulique ont assuré, pour leur part, que l'alimentation en

eau potable d'Arzew, d'Oran et des communes de la partie ouest de Mostaganem (Aïn Nouissy et Hassi Mameche) à partir du couloir MAO reprendra sitôt achevées les réparations sur la conduite. Une forte pression est à l'origine de ces fuites et l'incident n'a fait aucune victime, a-t-on expliqué de même source.

TISSEMSILT

Une mauvaise année pour les forêts

Les dégâts causés par les feux de forêts ont enregistré une hausse en 2014 dans la wilaya de Tissemsilt, affectant 1.473 hectares contre plus de 722 ha l'an dernier, a-t-on indiqué à la Conservation des forêts. Selon le chef du bureau de protection végétale et animale, Rabah Araar, 142 feux ayant détruit 701 ha de forêts, 321 ha de maquis, 13,7 ha de broussailles,

436,5 ha d'arbrisseaux, d'alfa et de doum, ont été relevés durant la période allant du 1er juin au 31 octobre 2014. Les zones forestières les plus endommagées se situent dans la commune de Lardjem, notamment la forêt Oued Lardjem, dans la région de Gouassem où 795 ha ont été détruits par plusieurs incendies qui se sont déclarés de juin à fin septembre dernier. La Conser-

vation des forêts a imputé le nombre des feux et des pertes, cette année, à la canicule qui a atteint des pics élevés aux mois d'août et de septembre derniers, ainsi qu'aux reliefs accidentés où l'intervention est difficile. La Conservation des forêts a programmé, pour la saison d'automne, de vastes opérations de nettoyement des espaces détruits par les feux.

CHLEF

La Marsa : des milliards qui dorment !

Bencherki Otsmane

Le wali, M. Aboubakr Essedik Boucetta, accompagné du président de l'APW et de membres de l'exécutif, a effectué mardi une visite d'inspection et de travail à la daïra côtière de La Marsa. Une sortie qui lui a permis de prendre connaissance sur le terrain de l'avancement des travaux de nombreux projets. Parmi ces derniers on peut citer le revêtement en gazon synthétique du stade dont les travaux viennent à peine de commencer, le marché couvert de 40 locaux, le site devant abriter un groupement scolaire en plus de logements, un réfectoire pouvant offrir 200 repas aux élèves pour une enveloppe financière de près de 27 millions de dinars et un ensemble de 180 logements sociaux. A chacune de ses haltes, le wali a donné des directives afin que les travaux soient achevés dans les délais et que la qualité soit respectée. A l'issue de cette visite le wali a tenu une séance de travail au siège de la daïra. Après avoir entendu un bref exposé du chef de daïra concernant les opérations inscrites au bénéfice de cette daïra, le wali fera remarquer à l'orateur mais également au président de l'APC que 16 milliards de centimes concernant 14 opérations ne sont toujours pas consommés et ce depuis 2013, alors que l'année 2014 s'achève dans un mois. Dans un élan de colère le wali décida alors d'inviter une vingtaine de citoyens pour assister à la réunion. Ainsi furent posés les nombreux problèmes auxquels sont confrontées les populations locales.

A noter enfin que cette première rencontre sous la houlette du wali à laquelle élus et membres de l'exécutif ont pris part devra s'étendre aux 12 autres daïras, a-t-on appris des services de la wilaya.

RELIZANE

Un casse-tête pour les automobilistes

E. Yacine

Les automobilistes qui ont la malchance d'être victimes d'accidents de la circulation doivent prendre leur mal en patience, car dans nombre de cas, il leur faudra patienter plusieurs mois pour se faire rembourser les frais qu'ils ont engagés pour la remise en état de leurs véhicules.

En effet des assureurs si prompts à faire signer à leurs clients des contrats très onéreux et aux clauses pas toujours très claires, rechignent à mettre la main à la poche lorsqu'il s'agit de dédommager leurs clients pour des sinistres pourtant reconnus comme étant aux torts exclusifs des parties adverses. Un assuré, parmi tant d'autres, qui a eu son véhicule embouti à l'arrière, avant d'achever son parcours dans un centre d'ex-

pertise et faire réparer sa voiture pour plusieurs millions de centimes de sa poche, a dû patienter plus de cinq mois pour recevoir un chèque dont le montant s'est avéré être inférieur à celui des frais qu'il a engagés.

Les assureurs, qui ne manquent pas de clients et annoncent des résultats financiers nettement positifs, doivent, sous l'impulsion de l'autorité de régulation du secteur, être amenés vers davantage de professionnalisme notamment en écourtant les délais de remboursement des sinistres qu'ils couvrent. En attendant la mise en application de mesures qui allégeraient les procédures et donneraient aux assurés des possibilités de recours contre les assureurs récalcitrants, il ne reste aux automobilistes qu'à croiser les doigts pour qu'il ne leur arrive rien de fâcheux.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

- Part. vend à Cité Terre Dar Beida, F3 aménagé en F4. 3^{me} étage. Ensoleillé. Tour N° 2 - Loue villa Ain Turck mitoyenne Nlle Daïra pour Sté. 220 m². 3 niveaux. Garage - Tél : 041.29.62.68 - 041.22.49.87
- Vente appartement luxe F3 - 1^{er} étage. 90 m² à Cité Petit (Haï El-Badr) ORAN. Promotion immobilière - Tél : 0555.20.59.85
- Loue : 2 F3 2^{me} étg. + terrasse Blv. Seddikia + F4 3^{me} étg. Seddikia. AG. ESSALEM - 041.42.03.93 - 0771.69.87.27 - 0770.35.12.91
- Vends Apparts F3 et F4 bien aménagés avec chaudière et cuisine préparée à Miramar - ORAN - Tél : 0550.46.18.22 - 0556.00.27.35
- Particulier vend Appart F3, bien aménagé, situé au RDC, Cité des Lauriers Roses - Maraval. Toutes commodités. Conviendrait Profession libérale - Contactez : 0795.57.93.39 - 0555.00.18.85
- Loue F3 Gde Terre. Ligne Internet 35.000 / F2 Dumanoir 25.000 DA / F3 El-Yasmine - Agence Djived El-Adl - 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52 - RDV pour la visite
- A vendre Logement. Rez-de-chaussée. 150 m² à MECHERIA - W. EL NAAMA - Tél. 0799.24.85.69
- A vendre F4 - cuisine - SDB à Akid Lotfi. 2^{me} étage. 100 m² - Tél. 0775.02.67.70
- TLEMCEN : Vends Appart F3 - 1^{er} étage 400 Logts Bt C1 N° 23 Mansourah - Tél. 0770.28.36.29
- ORAN : Loue Appart F4 avec garage à EL-KERMA - Tél. 0661.21.43.25
- A vendre appartement F4 - 5^{me} étage à la cité Jeanne d'Arc - Gambetta la Tour - ORAN - Le prix après visite - Tél. 0662.70.02.60
- Vends F3 - 82 m². Acté + L.F. - Refait à neuf - Maraval. ORAN - Tél. 0549.22.15.16 - 041.34.54.67
- Je mets en vente F3 à Barki Cité Feloucène Bt C2. N° 14. 5^{me} étage (ORAN) - Tél. 0673.40.59.23 - 0673.54.04.65
- AG. JAMEL - 0776.37.88.74 - 0555.44.41.72 - Loue F1 Cavaignac manque travaux WC. Prix 1.5 U - Loue F2 Maraval 2,5 U - F4. 1^{er} étg. Ec-kühl 3 U - Haouch Aïn Beïda 2 U - Haouch 200 Logts (Senia) 3 U
- Ag. Mon Rêve - 0771.91.66.82 - 0557.10.29.94 - Vend : F3 + cour au RDC d'un immeuble privé équipé d'un chauff. central + climatisation et d'un box pour 02 voitures à Fernandville
- Vends appartement 02 pièces, cuisine, salle de bain (33 m²) - Acté - 18, Rue Marcel Cerdan 1^{er} étage - Tél. 0542.33.12.85
- Je mets en vente un appartement promotionnel F3 - Acté - d'une superficie de 80 m². Meublé. Toute commodité - côté Hasnaoui - Tél. 0771.14.81.75 - Curieux s'abstenir.
- FÉLICITATIONS**
- A CHERIFA et YACINE IZAROUKEN**
- C'est aujourd'hui le grand jour, « votre mariage », l'un des plus beaux jours de votre vie.
- Que le 13-11-14 soit rempli de bonheur et d'amour comme le reste de votre vie à deux.
- SISSA IZAROUKEN, YANIS et SAMI qui vous aiment**
- ANNIVERSAIRE**
- A ma petite sœur
- ABDALLAH Zahira**
- En cette journée du 13 Novembre 2014 qui est ton premier anniversaire, je te souhaite un bon et joyeux Anniversaire et que son souvenir ensoleillera longtemps des jours à venir.
- Ta sœur ainée Asmaa

■ A louer bel F2, refait à neuf, vue sur mer, immeuble propre. Bon voisinage - avec Ascenseur assuré. Bloc 07 Cité Perret - ORAN - Tél. 0552.81.02.46

■ Vends Appart F3 + 1 petite pièce. 1^{er} étage Point du Jour. Convent : Habitation - Bureaux - Médecin - Tél. 0792.67.59.24

■ Location Appart à Oran F5 au RDC, refait à neuf, à Haï Zitoune (Cité CNEP 440 Logts) à proximité Station El Bahia pour Sté ou Partic. - Prix 55.000 DA - Tél. 0561.65.90.62 - 0551.19.33.25

■ TLEMCEN : A vendre F4 bien aménagé, 1^{er} étage, situé au meilleur Bd entrée Oujlida - Tél. 0557.41.82.80

■ Vends F3. 1^{er} étage. 70 m² - Acté - dans un immeuble calme de 3 étages aux alentours du centre-ville. Convient pour Habitation ou Profession libérale - Prix après visite - Tél. 0555.22.30.29

■ V. / à Courbet ORAN : grand F2 avec terrasse 77 m² et F3 sans vis-à-vis 75 m² au 3^{me} étage dans un immeuble récent, sécurisé, bon voisinage - Tél. 0795.50.10.87

■ A vendre F3 - 80 m² (Acté). Refait à neuf. 10^{me} étage (Jules Ferry) ORAN. Prix intéressant - Tél. 0778.84.54.39

■ Vends appartement F4 bien situé, 1^{er} étage, toutes commodités, à proximité gare SNCF Plateau face Hôtel Yasmine. Surface 107 m². Convient pour Profession libérale. N° 6, Rue Sidi Ferruch - Plateau. ORAN - Tél. 0779.39.25.92

■ A louer un appartement F4 au 4^{me} étage sis à Haï El Sabah - Pour toute information appeler le 0668.67.49.67

■ A vendre Appart F4 - 2^{me} étage. Deux façades. Acté. Refait à neuf - Libre de suite à Misserghine - Tél : 0550.25.04.30 - Prix après visite

■ Vends Appart F4 - 110 m². 3^{me} et dernier étage. Seul sur palier avec grande terrasse. 4 façades. Internet. Chaff. Clim - situé à Sid-Chahmi - 0771.61.43.30

■ Vds F4 - 2^{me} étage. Acté et L.F. + Local commercial 24 m². Acté et L.F. ou échange contre M.M. Coop. El Felah Haf' Badr (Cité Petit) Bloc 4 (en face la Poste) - Tél : 0559.56.31.29

■ Vends F4 retapé à neuf. Cuisine + SDB + WC. 3^{me} étage avec meubles. Climat. Mischer. Grand placard - Sup. 87 m². Double façade à Akid Lotfi. ORAN. Prix après visite - Tél : 0665.96.77.48

■ Vends Appart F3 - 1^{er} étage à 9, Impasse Jarlas parallèle Sœurs Benslimane (Clinique Ste Anne) ORAN - Tél : 0771.44.93.09 - 0699.46.14.82

■ Cherche Location appartement F2 - F3 ou F4 - RDC ou 1^{er} étage à Haï Sabah environs Cité Chouhadha - Tél : 0661.19.28.03 - 0555.71.16.21

■ Pour toutes vos transactions immobilières : Vente - Achat - Location... Agence Immobilière le « MILLENIUM » agréée par l'Etat - Mob : 0557.81.75.01

■ A louer Appart à Plaza T3. 8^{me} étage sur BNP + Loue T4 Mobilart équipé + garage Tour C + Vds à Appart Fernandville 11^{me} étg. avec garage 150 m² Résidence HASSENE - Tél : 0552.38.81.79

■ A vendre appartement F3 à côté de Eden (Aïn Turck) - Refait à neuf - Bon prix - Tél : 0554.35.79.09

■ A vendre Appart F4 de 137 m² + 50 m² de terrasse à la Résidence Leclerc Miramar. Refait à neuf et totalement équipé - www.zohair.comoj.com - Tél : 0557.18.52.16

■ A vendre F2 + hall. Acté. 2 façades. 3^{me} étage à la Cité des Amandiers - ORAN - Tél : 0541.40.78.26

■ Vends Appart en cours de construction F3 - 80 m². 5^{me} étage + Ascens. et garage souterrain. Livrable en 2015. Haï Yasmine II pour 7.000.000 DA - Tél : 0551.85.38.33

■ A vendre Appart Top 1^{er} : 3 Pces, cuisine, SDB. 2 façades. 2 balcons. Bien situé Haï Saâda (Ex-Brunie) ORAN. Bien ensoleillé - Prix après visite - Tél : 0672.54.46.38 - P.O : 760 / P.V. : 770

■ A louer F3 la Tour Cité La Fontaine. Tout équipé. Vue sur mer. Avec 2 Ascenseurs - 0771.55.79.43

■ Vends à ORAN appartement F4 haut standing + vue sur mer. Parking. Superficie 147 m² - Possibilité de paiement en 2 tranches - Tél : 0560.91.94.73

■ A louer à ORAN la Lofa 2 Apparts : F3 + grand hall (6 x 4) et F3 + cour. 150 m² chacun. Grand standing au 2^{me} étage Niveau de villa état neuf - Tél : 0778.39.85.12

■ Vends F3. 1^{er} étage. Yasmine 2. Vue sur grand boulevard - Tél : 0771.71.85.43 - Prix après visite

■ A vendre F3 très bien situé à ORAN - Tél : 0555.61.50.86 - 0774.33.20.40 - 0555.00.01.87

■ Cherche Achat F2 / F3 à ORAN ou environs - Prix ne dépasse pas 360 U - Pas de courtier S.V.P. - Tél : 0770.91.73.04

■ A ORAN : Vends un F2 aménagé en F3 + débarras + L.F. au 4^{me} étage, deux ascenseurs (Wilaya) - Tél : 0696.54.21.60

■ A louer F2 - 2^{me} étage centre-ville ORAN entre Rue de la Bastille et Rue Larbi Ben M'hidi - Tél : 0793.71.32.99

■ F. : F2 à N. Canastel - F3 El Yasmine - F4 Millenium - F3 Gdyel + L. des belles villas à Canastel, bien situées et toutes commodités - Ag. Immo. « CANASTEL » - Tél : 0554.58.86.89 - 0770.74.68.41

■ A vendre appartement F4 - 1^{er} étage à St-Hubert. Bon voisinage. Libre de suite - P.O. 1 Milliard - P.D. 1,2 Milliard - Tél : 0549.71.47.17

■ A louer un appartement F4 au 4^{me} étage sis à Haï El Sabah - Pour toute information appeler le 0668.67.49.67

■ A vendre Appart F4 - 2^{me} étage. Deux façades. Acté. Refait à neuf - Libre de suite à Misserghine - Tél : 0550.25.04.30 - Prix après visite

■ Vends Appart F4 - 110 m². 3^{me} et dernier étage. Seul sur palier avec grande terrasse. 4 façades. Internet. Chaff. Clim - situé à Sid-Chahmi - 0771.61.43.30

■ Vds F4 - 2^{me} étage. Acté et L.F. + Local commercial 24 m². Acté et L.F. ou échange contre M.M. Coop. El Felah Haf' Badr (Cité Petit) Bloc 4 (en face la Poste) - Tél : 0559.56.31.29

■ Vends F4 retapé à neuf. Cuisine + SDB + WC. 3^{me} étage avec meubles. Climat. Mischer. Grand placard - Sup. 87 m². Double façade à Akid Lotfi. ORAN. Prix après visite - Tél : 0665.96.77.48

■ Vends Appart F3 - 1^{er} étage à 9, Impasse Jarlas parallèle Sœurs Benslimane (Clinique Ste Anne) ORAN - Tél : 0771.44.93.09 - 0699.46.14.82

■ Cherche Location appartement F2 - F3 ou F4 - RDC ou 1^{er} étage à Haï Sabah environs Cité Chouhadha - Tél : 0661.19.28.03 - 0555.71.16.21

■ Pour toutes vos transactions immobilières : Vente - Achat - Location... Agence Immobilière le « MILLENIUM » agréée par l'Etat - Mob : 0557.81.75.01

■ A louer Appart à Plaza T3. 8^{me} étage sur BNP + Loue T4 Mobilart équipé + garage Tour C + Vds à Appart Fernandville 11^{me} étg. avec garage 150 m² Résidence HASSENE - Tél : 0552.38.81.79

■ A vendre appartement F3 à côté de Eden (Aïn Turck) - Refait à neuf - Bon prix - Tél : 0554.35.79.09

■ A vendre Appart F4 de 137 m² + 50 m² de terrasse à la Résidence Leclerc Miramar. Refait à neuf et totalement équipé - www.zohair.comoj.com - Tél : 0557.18.52.16

■ A vendre F2 + hall. Acté. 2 façades. 3^{me} étage à la Cité des Amandiers - ORAN - Tél : 0541.40.78.26

■ Vends Appart en cours de construction F3 - 80 m². 5^{me} étage + Ascens. et garage souterrain. Livrable en 2015. Haï Yasmine II pour 7.000.000 DA - Tél : 0551.85.38.33

■ A vendre Appart Top 1^{er} : 3 Pces, cuisine, SDB. 2 façades. 2 balcons. Bien situé Haï Saâda (Ex-Brunie) ORAN. Bien ensoleillé - Prix après visite - Tél : 0672.54.46.38 - P.O : 760 / P.V. : 770

■ A louer F3 la Tour Cité La Fontaine. Tout équipé. Vue sur mer. Avec 2 Ascenseurs - 0771.55.79.43

■ Vends à ORAN appartement F4 haut standing + vue sur mer. Parking. Superficie 147 m² - Possibilité de paiement en 2 tranches - Tél : 0793.68.49.92

■ Mets en location (pour famille sérieuse) Apparts F2 et F3 meublés, garage, eau H24, à CAP FALCON (Aïn El Turck - ORAN) - Possibilité location courte durée - Tél : 0773.84.67.39 - 041.26.52.15 - 0774.42.78.56

■ Vends Appart F5 à Pyramides USTO. Rez-de-chaussée - Acté - Tél : 0793.68.49.92

■ A vendre Carcasse. Sup. 219,60 m². R+2. Coop. Saâdi - Haï El Othmania. ORAN - Tél : 0658.14.92.96

■ Vente Maison de Maître. Sup. 175 m². Contient trois appartements, un grand garage. Double façade - Adr. : Cité des Oliviers Bloc K N° 29 - ORAN - Tél : 0558.81.21.59

■ Vends ou Echange : Villa 300 m² les Castors ORAN. 02 salons, 4 chambres, hall, cuisine, SDB, petit sous-sol, grand garage, jardin - Tél : 0540.30.28.73

■ A vendre Maison à Bernandville (Bir El Djir) 227 m². 2 façades. 2 Apparts identiques F4 avec 2 grands garages - Tél : 0559.08.03.94

■ MECHERIA : Vends ou Echange Haouch 2 P. / 70 m² centre-ville contre F2 - Etudie toutes propositions - Tél : 0662.52.60.28

■ Vds villa à Gambetta / ORAN. 200 m² en face C.T.C. Façade 15 m (R+1). Garage + Bâche d'eau + chauffage central. Cuisine + S.A.M. + 2 salons + hammam + SDB - 1^{er} étage : 5 chambres + SDB + cour - Bien ensoleillé - Acté - Tél : 0542.15.40.43

■ Partic. vend à OUED RHIOU en face de la Caserne des Pompiers : Maison 346,50 m² en double façade. RDC : Hammam + puits état neuf pas encore exploité - 1^{er} étage : Maison à usage d'habitation comprenant 07 chambres et Gd salon + Gde cuisine - Tél : 0772.65.49.05 et 0771.20.39.33

■ Vds villa à Bouserville villa coloniale 500 m² : 7 P - 3 SDB - 3 Cuis. - Garage. Grand Jardin - Tél : 0669.27.50.51

■ Vds / Ech. M.M. - RDC : F4, F2 + F3 + entrées Individ. + garage + jardin + puits + cour - 1^{er} : F4 + 2 cours - à Sid Chahmi. ORAN - Convent pour Promoteur - 0771.61.00.33

■ A vendre M.M. à Sid El Bachir 120 m². Acté. R+1 : 4 P.C. SDB, deux locaux 12 m² chacun - Tél : 0663.73.73.27

■ TLEMCEN : Vds Maison 2 niveaux SID ABDLI + Lot Mot. Elect. - Tél : 0555.90.48.17

■ Vends Propriété. Superficie 500 m² (Restau + 9 studios finis 60%) 4 façades (pieds dans l'eau) Rue de Paris St-Germain - Aïn Turck - Tél : 0666.01.00.65

■ Vente Carcasse. Sup. 219,60 m². R+2. Coop. Saâdi - Haï El Othmania. ORAN - Tél : 0658.14.92.96

■ Vente Maison de Maître. Sup. 175 m². Contient trois appartements, un grand garage. Double façade - Adr. : Cité des Oliviers Bloc K N° 29 - ORAN - Tél : 0558.81.21.59

■ Vends ou Echange : Villa 300 m² les Castors ORAN. 02 salons, 4 chambres, hall, cuisine, SDB, petit sous-sol, grand garage, jardin - Tél : 0540.30.28.73

■ A vendre Maison à Bernandville (Bir El Djir) 227 m². 2 façades. 2 Apparts identiques F4 avec 2 grands garages - Tél : 0559.08.03.94

■ MECHERIA : Vends ou Echange Haouch 2 P. / 70 m² centre-ville contre F2 - Etudie toutes propositions - Tél : 0662.52.60.28

■ Vds villa à Gambetta / ORAN. 200 m² en face C.T.C. Façade 15 m (R+1). Garage + Bâche d'eau + chauffage central. Cuisine + S.A.M. + 2 salons + hammam + SDB - 1^{er} étage : 5 chambres + SDB + cour - Bien ensoleillé - Acté - Tél : 0542.15.40.43

■ Partic. vend à OUED RHIOU en face de la Caserne des Pompiers : Maison 346,50 m² en double façade. RDC : Hammam + puits état neuf pas encore exploité - 1^{er} étage : Maison à usage d'habitation comprenant 07 chambres et Gd salon + Gde cuisine - Tél : 0772.65.49.05 et 0771.20.39.33

■ A vendre R+3 à Haï Khemisti près de l'Hôpital Pédiatrie. 2 garages ou par appartement - Tél : 0790.62.85.77

■ A louer ou A vendre Maison Maître 150 m² R+1 : 1 salle, 4 Ch., Cuis., 2 WC, SDB, garage, B. d'eau, cour, buanderie et terrasse - Calme et bon voisinage - Pour Sté ou Particulier - Tél : 0665.06.86.98

■ Vds : Maison 800 m², 360 m² bâtie + Voiture KIA. Année 2009 + FOTON. Année 2005 léger - à MALAH (W. Aïn TEMOUCHENT- 46) - Tél : 0772.17.24.16

■ Vends villa à Aïn El Turck. Face CREPS - plein centre - 2 façades. 450 m². Vue panoramique - Tél : 0771.44.93.09 - 0699.46.14.82

■ Villa à vendre Castors Bd 550 m² angle + Loue villa P/Jour 280 m² + Vds très belle villa à Bel Air 280 m² + Vds très belle villa 225 m² St-Rémy - Tél : 0552.38.81.79

■ A vendre villa R+2, 255 m² à EL-AMRIA - W. Aïn TEMOUCHENT - Tél : 0771.08.60.59 - 0560.97.19.73

■ Vends Maison 240 m². Actée : 3 pièces, salon, cuisine, garage, cour - à Haï

ANNONCES CLASSÉES

Le Quotidien d'Oran
Jeudi 13 novembre 2014 **25**

■ A vendre terrain 671 m² en double façade à Bel Air Boulevard Froment Coste - Tél : 0557.18.52.16

■ A vendre 2 Lots de terrains : 84 m² une seule façade et 147 m² 2 façades (en carcasses). 22, Rue Nationale TA-FRAOUI - ORAN - Tél : 0542.59.02.12 - 0561.94.32.87

■ Vends terrain commercial axe routier 308 m² avec Permis de construire - 2 sous-sols - Rez-de-chaussée et Mezzanine + 9 étages - Contacter : 0661.20.95.21 et 0553.78.89.21

■ A vendre Lots terrain à Canastel ORAN 289 m² + 254 m² - A vendre terrain 300 m² ORAN - A vendre F4 - 10^{ème} étage Akid. ORAN - 0555.40.58.43

■ TLEMCEN : Vds 2 Lots terrains 210 m² - 186 m² - Actés + Livret foncier à Sidi Othmane face à la Station d'essence - 0556.60.93.97 - 0771.91.74.04

■ A vendre Lot de terrain 150 m² - 10 m de façade - Millenium près de la Daïra. llot 14 - 0662.49.57.02 - à partir de 9 H 00 à 17 H 00

■ Un particulier met en vente un Lot de terrain clôturé d'une superficie de 21.550 m² (17.050 m² + 4.500 m²) dans la Z.I. HASSI AMEUR - ORAN (Poste Transformateur - Hangars - Puits et Hébergement ouvriers) - A contacter : 0770.33.41.04 / 0553.78.31.13

■ Ag. Immo. A.V.L. agréée par l'Etat vend Terrains sis à : Courbet 1.500 m² à 160.000 DA/m² - Bir El Djir 247 m² à 120.000 DA/m² Nég. - Sidi El Bachir plusieurs Lots à 55.000 DA/m² - Tél : 0556.580.542 - M. Mourad

■ A vendre terrain. Acté. 620 m² dont 240 bâtis en un Appart et de garage situé à BENI SAF - TEMOUCHENT - Tél : 0541.222.566

■ A vendre Terrains promotionnels, industriels et Terres Agricoles - Tél : 0661.31.55.55

■ Vds Terrains résidentiels : 300 m², 400 m², 500 m², 1.200 m² à Courbet, Point du Jour, Canastel, les Palmiers et St-Hubert ou Ech. C. / Logts promotionnels - 300 m² Cité Petit (bon prix) - Tél : 0550.97.51.97

■ A.V. : Lot de terrain 240 m². 02 façades. Acté + 1^{ère} dalle - Possibilité 5 étages - Bahi Amar Gd Bd ES-SEНИA - Tél : 0659.26.94.30

■ A vendre Lot de terrain. Acté. 3.000 m² à Kristel. Vue sur mer. Prix intéressant - Tél. : 0557.56.58.49 - 0773.15.16.18

■ A vendre Lot Belgaïd 13,50 Faç. à côté mosquée El Hachimia. Route goudronnée. Eau. Elect. Assainissement. Proch. Gaz - Acté - 208 m² - Tél : 0672.64.54.88 - P.D. : 9,2

■ Vends Lot terrain à usage industriel - Acté - 15.000 m² - 50 m de façade - situé à Boufatis et à 8000 m de la Z.I. de Boufatis - Tél : 0777.95.94.89

■ Vends terrain Sup. 7.000 m² à Haï Nedjma - ORAN - Zone Industrielle avec Hangar de 1.000 m² - Le tout avec Acte - Avec 2 façades - Contact Tél : 0550.87.90.08

■ Terrain 750 m² à vendre situé au centre-ville face dispensaire Ain Turck - ORAN - Tél : 0795.18.63.67

LOCAUX

■ Vds Complexe touristique 65 Bung. + Hôtel 100 Ch. sur 3 Ha bord de mer - Vds Hôtel 5* vue sur mer - AG. 041.39.21.08 - 0661.20.32.99

■ A louer grand magasin (100 m²). Acté. Double façade, en face R.N. à côté C.C. Plaza - Es-Senia - ORAN - Tél : 0778.84.54.39

■ W. RELIZANE : Vds Bain public avec habitation 1^{ère} étage. Sup. 420 m² - Etude toute proposition - Tél : 0555.42.09.32

■ Loue local 20 m² à Akid Lotfi pour Bureau - Prix 20.000 DA - Tél : 0555.40.39.02

■ A louer local 20 m² luxe (Sanitaires. Clim. Internet) Cité AADL Pépinière - Tél : 0771.11.24.21 / 0560.91.97.15

■ Loue à Sté Nle ou Internat des locaux à usage de bureaux. RDC : 1 local de 20 m². Au 1^{er} : Espace aménagé 100 à 200 m² - A ORAN Yaghmoraïcen (Maraval), faisant angle avec Gde Avenue - Tél/Fax : (213) 041.34.46.20

■ A vendre local commercial 24 m² au 32, Rue des Aurès (Marché de la Basse-ville) - Tél : 0561.07.83.09

■ Local 100 m² en plein centre-ville de SBA pour Location ou Partenariat avec Société privée ou étrangère - 0550.930.777 - Curieux s'abstenir

■ Vends 2 locaux mitoyens 40 et 30 m². Actés + L.F. à 300 m d'Eden - Ain Turck - Med : 0553.63.21.30

■ Seddikia en Face Tribunal mitoyen Bd Plaza : A louer Bureau 65 m². Refait à neuf - toutes commodités - au RDC - Tél : 0772.57.58.23

■ Vends local 35 m² sur 2 niveaux - Acté - à l'entrée de Bir El Djir à côté du rond-point - ORAN - Tél : 0550.62.66.42

■ A vendre un Café à Bir El Djir en face Commissariat - Tél : 0559.08.03.94

■ A vendre 2 Garages. Actés, 46 m² et 66 m² : 16 Coop. Hosn El Djawar - Maraval - ORAN - Tél : 0771.79.28.36

■ Vds 2 magasins mitoyens bien aménagés 100 m² (Bureau + Ch. froide) à Akid + Vds 1.025 m² à Senia côté Maghreb Emballage. Dépôt 200 m² + Ch. froide 1.000 m² + Groupe + Poste 400 KVA - Tél : 0552.38.81.79

■ Loue pour Société local commercial de 140 m² situé à l'Avenue Gambetta - ORAN - Tél : 0557.18.52.16

■ A louer un local de 250 m² + terrasse de 120 m² à Es-Senia-Village + parking. Toute commodité et très bien aménagé - Tél : 0772.17.94.26 - 0782.18.79.90

■ A vendre : Centre commercial R+3 : 18 locaux + appartement 250 m² centre-ville AÏN-TEMOUCHENT - N° Tél : 0780.02.17.19

■ Vends local bien aménagé avec sanitaires à côté les beaux-arts (Plateau - ORAN) Sup. 61,85 m² - Tél : 0779.55.51.58

■ A louer dépôt 2.200 m² avec Administration couvert 1.600 m² bien aménagé. SENIA Zone II - Tél : 0552.38.81.79

■ Loue 2 Locaux. Rideau automatique 40 + 40. Rue ADL. Choupot. N° 54, Rue Bosse Allé - Tél : 0799.46.63.97

■ Promotion Immobilière S.A. met en vente des Locaux Commerciaux avec ou sans S/Sol. Grand choix de surfaces, sur le 4^{ème} Boulevard Périphérique Haï Sabah - ORAN - A contacter : 0553.78.31.13 / 0770.33.41.04

■ A vendre ou à louer local commercial à El Akid Lotfi Résidence Nassim El Bahr de 80 m², très bien aménagé, convient toute activité - Pour visite contacter Tél : 0556.15.46.69

■ A louer un joli local 16 m² + soupiete 10 m² à la Cité 733 Logts AADL / CNEP à Haï Yasmine la ligne du Tram à côté de la nouvelle mairie dans une nouvelle cité - 0556.86.44.18

■ TLEMCEN : A louer local bien situé. Superficie 150 m². Toutes commodités - Sanitaires - Prix 4,5 U - Tél : 0797.86.66.00

■ Local à louer grand Bd du Millennium. Superficie : 136 m² - Toutes commodités - Sanitaires 6 Force Motrice - Tél : 0550.52.02.55

■ A vendre 2 magasins. Actés. 60 m² et 50 m² avec soupentes au 64, Rue Med Boudiaf sur le Bd Gd Rue Mostaganem - ORAN - Tél : 0771.78.11.42 - 0771.13.01.18

■ Vends local bien aménagé. Superficie 65 m² à Akid Lotfi - ORAN - Tél : 0552.48.83.13

■ Vends Bureau 85 m² double façade au 1^{er} étage avec sanitaires à Akid Lotfi - ORAN - Tél : 0552.48.83.13

■ Vends Dépôt avec bureaux Zone SENIA - 2.600 m² / 1.600 couvert - Tél : 0561.32.56.82

■ A vendre à louer locaux usage Entrepôt ou Industrie en Zones Industrielles Sénia, Chtéib, Kerma et Hassi Amer : 1.000 / 2.000 m² - 2.000 / 4.000 m² et 5.000 / 10.000 m² - Tél : 0550.97.51.93

■ A vendre ou à louer locaux usage Comml CV de 100 m² à 1.000 m² Larbi Ben M'hidi, Khemisti et 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Périphériques (Showroom) - Café 130 m² Larbi Ben M'hidi - Tél : 0550.97.51.93

■ A louer local 10 mètres sur 5 mètres avec dalle de sol + gaz + eau + WC - Toutes commodités à Haï Bendaoud - Bir El-Djir - Tél : 0771.13.14.41

■ Local à louer Cité des Pyramide USTO - ORAN - 19 m² - près de l'hôpital EHU 1er Novembre - Tél : 0791.74.71.68

■ Cherche pour location Dépôt ou Parc 1.000 m² ou plus de préférence une partie couverte environs : Bir El Djir - Sidi Bachir - Benoka - Fernandville - Tél : 0560.02.50.65

■ Vends local R + S/Sol 170 m² - 2 rideaux - Faç. 11,50 m. Fini 100% - Convient activité libérale ou commerciale : Hay Yasmine près du boulevard de tramway - 0661.20.83.56 / 0774.43.12.72

■ ORAN - Vends ou Echange local Haï El Yasmine I contre véhicule + complément et Loue (02) locaux 19 m² (25 m² + 25 m²) Haï Yasmine II - Tél : 0673.42.72.58 / 0557.71.12.16

■ Loue beau local commercial en plein centre d'Oran Bd Hammou Boutélis. Superficie 300 m² en 2 niveaux. Convient pour toutes les activités - Tél : 0661.20.53.36

■ Vends local 35 m² sur 2 niveaux - Acté - à l'entrée de Bir El Djir à côté du rond-point - ORAN - Tél : 0550.62.66.42

■ A vendre un Café à Bir El Djir en face Commissariat - Tél : 0559.08.03.94

■ A vendre 2 Garages. Actés, 46 m² et 66 m² : 16 Coop. Hosn El Djawar - Maraval - ORAN - Tél : 0771.79.28.36

■ Vds 2 magasins mitoyens bien aménagés 100 m² (Bureau + Ch. froide) à Akid + Vds 1.025 m² à Senia côté Maghreb Emballage. Dépôt 200 m² + Ch. froide 1.000 m² + Groupe + Poste 400 KVA - Tél : 0552.38.81.79

■ Loue pour Société local commercial de 140 m² situé à l'Avenue Gambetta - ORAN - Tél : 0557.18.52.16

■ A louer un local de 250 m² + terrasse de 120 m² à Es-Senia-Village + parking. Toute commodité et très bien aménagé - Tél : 0772.17.94.26 - 0782.18.79.90

■ A vendre : Centre commercial R+3 : 18 locaux + appartement 250 m² centre-ville AÏN-TEMOUCHENT - N° Tél : 0780.02.17.19

■ Vends local bien aménagé avec sanitaires à côté les beaux-arts (Plateau - ORAN) Sup. 61,85 m² - Tél : 0779.55.51.58

■ A louer dépôt 2.200 m² avec Administration couvert 1.600 m² bien aménagé. SENIA Zone II - Tél : 0552.38.81.79

■ Loue 2 Locaux. Rideau automatique 40 + 40. Rue ADL. Choupot. N° 54, Rue Bosse Allé - Tél : 0799.46.63.97

■ Promotion Immobilière S.A. met en vente des Locaux Commerciaux avec ou sans S/Sol. Grand choix de surfaces, sur le 4^{ème} Boulevard Périphérique Haï Sabah - ORAN - A contacter : 0553.78.31.13 / 0770.33.41.04

■ A vendre ou à louer local commercial à El Akid Lotfi Résidence Nassim El Bahr de 80 m², très bien aménagé, convient toute activité - Pour visite contacter Tél : 0556.15.46.69

■ A louer un joli local 16 m² + soupiete 10 m² à la Cité 733 Logts AADL / CNEP à Haï Yasmine la ligne du Tram à côté de la nouvelle mairie dans une nouvelle cité - 0556.86.44.18

■ Centre Commercial au centre-ville d'Oran cherche des Etudiants universitaires pour Vendredi Samedi (âge 20 - 30 ans) - Résider à ORAN - Tél : 0557.86.66.14

■ Local à louer grand Bd du Millennium. Superficie : 136 m² - Toutes commodités - Sanitaires 6 Force Motrice - Tél : 0550.52.02.55

■ A vendre 2 magasins. Actés. 60 m² et 50 m² avec soupentes au 64, Rue Med Boudiaf sur le Bd Gd Rue Mostaganem - ORAN - Tél : 0771.78.11.42 - 0771.13.01.18

■ Vends local bien aménagé. Superficie 65 m² à Akid Lotfi - ORAN - Tél : 0552.48.83.1

ANNONCES CLASSÉES

DIVERS

■ A vendre des Fabricants de Chips et aux Mâlades Cœliaques : Disposons de Farine et de Semoule de Maïs sans gluten - Tél : 0560.015.354 et 0773.49.65.15

■ A vendre un Groupe électrogène neuf, de puissance 35 KVA (00 Heure) de marque américaine, capoté, hyper insonorisé - Mobile : 0560.35.11.03 (Heures bureau)

■ Vous n'entendez pas bien ? Test d'audition gratuit pour enfants et adultes chez AUDIFEL - Téléphonez ou envoyez SMS pour rendez-vous : 0661.10.35.04 RELIZANE - 0661.10.35.02 ALGER

■ A vendre : 02 Selles d'équitation complètes + Filets + Sacoches 170.000 les deux - 01 Lot de tuyaux MAGIC X HOSE - Tél : 0658.26.67.65

■ STOP ! Vente Consommable informatique en gros. Cartouche. Toners Laser et Copieur HP - Canon - EPSON - SAMSUNG garantis 100%. Cartouche CANON 426 / 526 disponible - Nous c'est la qualité - Info : 0560.92.67.70 - 0560.06.25.31

■ A louer une Licence de cafétéria, durée de contrat 2 ans à 5 ans - Tél : 0540.81.52.23

■ Loue Licence de café 1^{ère} Catégorie (2 ans) - Tél : 0555.35.00.11

■ Vends Licence de Moudjhidine 100% (31) à Oran - 0560.29.10.47 - Intermédiaire et courtier s'abstenir

■ Vends Matériel pour fabrication Aliment bétail, bonne occasion, marque européenne - Tél : 0561.71.25.69

■ Vends Huilerie - Conserverie d'olive en activité. Matériel espagnol et italien peu servi - 652 m² - Actée - Elect. - Gaz - Zone Activités HAMMAM BOUHDJAR + 4 Hectares d'oliviers 9 ans - Tél : 0558.10.15.19

■ URGENT - Cherche Numéro Taxi. Avance 12 mois - veuillez me contacter au 0773.77.37.77

■ Médecin vend Echographe Siemens SI 400, avec 02 sondes (3,5 et 7 MHz) en TBE - Prix : 50 Unités - Tél : 0667.19.62.51

■ International Business School - IBS - Lance Formations en Déclarant en Douane et Langue chinoise - Mob : 0795.25.03.19 - Ad : 22, Bd Viviani - Sananès. ORAN - www.ibs5.org

■ A vendre : (02) Soudeuses fibre optique marque FUJUKURA 70 S neuves avec Valise d'outillage - Tél : 0770.68.96.39

■ Location Aiguillage pour Tirage de Câble fibre optique et Câble téléphonique 4000 DA et dérouleuse 03 Tonnes 4000 DA 24 h - N° Tél. SIDI BEL ABBES : 0770.68.96.39

■ Vente de Rallonges de fourche pour Chariots élévateurs/ 03 T - 04 T - 06 T - 10 T et Potence pour déchargement des verres - Tél : 0555.50.71.85

■ ALFINA TRADE vend pour (ANSEJ, CNAC, ANDI) tous types de Machines industrielles - 036.511.955 - 0550.141.191 / e-mail : makakoplast@gmail.com

■ SOTRAIBI - ORAN - Vente de Béton avec Pompe - Tél : 0550.90.26.09 - 0550.90.26.24 - 041.53.14.75 - Fax : 041.53.29.59

■ A vendre Frigo Armoire marque SOKO + Pétrin à spirale 35 Kg - Tél : 0793.85.72.57

■ Cherche 02 Cuiseurs à Vapeur et 01 Canon Fondant - Tél : 0555.02.01.71

■ Bonjour : Je vends des Canapés de luxe de marque Cuir Center (Groupe Roche Bobois) moins 50% du prix public (Akid Lotfi) - Contacter au : 0551.73.28.94

■ Bonjour : Je vends un Lot de Cosmétique de marque Sephora (Prix Unitaire 350 DA) et un Lot de Vêtements Enfant européens (Prix Unitaire 300 DA) - Contactez-moi pour plus de renseignement au : 0551.73.28.94

■ Formation sur le « Commerce International et Marketing » : Durée 6 mois - Niv. d'accès 1 AS et +. L'Ecole agréée IBN KHALDOUN - N° 91, Rue Larbi Ben M'hidi - Miramar - 0550.02.21.36 / 0550.02.21.15 / 041.41.33.6

■ SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Mach. « Mousholin - Serviette - Gobelet - « Conditionneuse » - 036.65.33.34 / 35 / 36 - 0555.62.34.91/92

■ SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAS » Mach. « Impression G. Format - Gravure Num. sur Bois » - 036.51.47.14 - 0556.62.34.93/94/95/96

■ SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Machines Transformation « Plastique - Papier - Carton » - 036.51.47.14 - 0555.62.34.97/98/99

■ EURL ECO WATER - Traitement des eaux : Filtration. Stérilisation. Osmose inverse - Piscines et Jets d'eau : Constr. Équipement. Entretien - Travaux de Plomberie et d'Electricité - Tél. 041.58.28.02 - 0770.51.20.73

■ Vends Groupe Chambre froide avec Evaporateur 5,5 et Compresseur frigorifique bonne occasion et divers Matériel - Tél. 0551.70.75.53

■ Installation - Mise en marche et Révision de Chaudières + Plomberie générale - Tél : 0551.665.770 / 0550.618.515

■ A vendre ou échange : Chaudière à vapeur - Compresseur à air industriel - Station traitement d'eau - J5 Ambulance - Bureautique - NISSAN 08 places - Lot divers - Citerne plastique 10.000 - Matériel topographique - Tél : 0771.50.93.81

■ Enseignants Universitaires Chimistes et Informaticiens donnent cours Maths - Physique et Chimie : 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème} - 4^{ème} A. Moyenne et 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème} AS / 58, Rue Med Khamisti - 0559.04.03.34

■ Centre de laser Esthétique Mme Tabet diplômée de Paris vous propose : - Epilation définitive avec dernière technologie sans douleur en quelques séances - Soins lifting sans chirurgie - Traitement Acné - Tél : 0779.91.39.81 sur RDV

■ Donne Cours de guitare : Théorie et Pratique - ORAN. Centre-ville - Tél : 0779.00.52.05

■ Vends Matériel de confiseries bons durs et caramélisés et Enveloppeuse pour Flowpacks pour Biscuit et Gaufrette et tout genre de produit - 0557.82.57.92

■ Société d'Imp. & Exp. vend divers Lots de tissus. Lyra uni imprimé. Soie satinée blanc neige. Velours. Dentelle. Guipure... Tél : 0770.44.23.48

■ Disponibilité de Compresseurs d'air à vies stationnaires Diff. puissances 20 HP, 30 HP, 60 HP et Sécheurs + Compresseurs médicaux sans huile Huile + SAV. Assurés - Tél : 0560.00.90.22 - Fax : 041.62.26.91

■ Pour DRH, chargé (é) de la formation : Pour l'inscription des agents & cadres aux différents séminaires et ateliers de formation, veuillez accéder au site : www.estoran.com

■ Vends Transformateur 250 KVA et Charpente métallique de 288 m², hauteur 8 m - Tél : 0550.81.07.32

■ Vends Chaîne de peinture d'occasion pour Mobilier métallique de bureau en bon état de marche - Tél : 0550.81.07.32

■ Sté Constr. Métall. propose terrain 1.500 m² à ARBAL près Usine REAULT P/Distr. Produit Métallurgie - Contacter 040.22.37.62

DÉCÈS

La famille

BENHAMMOU

a l'immense

doulour

d'annoncer le décès de sa fille

BENHAMMOU Zohra

survenu le 11/10/2014 à l'âge de

31 ans.

Ton frère Hocine

اتا الله و انا اليه راجعون



PENSÉE

Mme IGHOUMOUR

Fréha née

BOUHALOUANE

(13/11/2009 - 13/11/2014) - Depuis que

tu nous as quittés si subitement il y a 05

ans, quel trou béant et quel

bouleversement dans notre vie. Cette

cicatrice est loin d'être refermée. Tu

resteras toujours dans notre mémoire

une maman charmante, accueillante,

généreuse et chaleureuse, toujours

disponible pour nous et la famille.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée

aient une pieuse pensée pour elle.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous

retournons.

Tes enfants : Kheira, Amel et Mohamed



PENSÉE

A la mémoire de notre cher et regretté frère, fils et père

Mr MEKKAOUI

Tayeb dit

Abdelghani

décédé le 13 Novembre 2005, cela fait 9 ans, depuis sa

disparition à jamais en laissant

derrière lui un immense vide irremplaçable, mais son souvenir

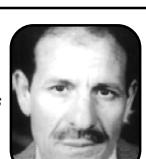
reste gravé à jamais dans nos

cœurs. Sa famille demande à tous

ceux qui l'ont connu d'avoir une

pieuse pensée en sa mémoire.

Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, l'accueillir en son vaste Paradis.



40ÈME JOUR

Cela fait 40 jours que nous a quittés à jamais notre cher oncle

BOURNANE

Mouloud.

En cette douloureuse circonstance, sa

sœur et ses enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en la mémoire de l'homme exceptionnel qu'il était.

Repose en paix cher oncle. Que Dieu

l'accorde Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis. « A Dieu nous appartenons et à Lui nous

retournons ». Ta nièce Karima



PENSÉE

Cela fait déjà 4 ans que Dieu Tout-Puissant a rappelé à Lui notre père adoré Monsieur

KEBIR

MEDJHOUDA EI

Houari dit KAINES.

Pas un jour ne passe sans que l'on pense à toi grands et petits. Tu es le roi de nos coeurs. Que de bons souvenirs qui illuminent tous les jours et apaisent notre grand chagrin.

En ce triste souvenir, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour ce grand Monsieur et prié ALLAH, Le Tout-Puissant, de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.



PENSÉE

A notre regretté frère et sincère ami

OULD SAÏD

KARIM.

Sans prévenir, tu

nous as quittés brutalement à la

fleur de l'âge

comme tu disais si sagement, « l'âge de la prophétie ». Tu as été l'exemple dévoué par ta sagesse, ta bravoure, ta générosité, ta bonté et surtout ta joie qui inondait ton cœur et qui se manifestait à chaque instant dans tes gestes et paroles. Tu resteras à jamais gravé dans nos coeurs.



40ÈME JOUR - PENSÉE

Il y a déjà 40 jours que notre cher fils nous a quittés

subitement et à jamais laissant

un vide immense. Nous prions

Dieu de l'accueillir dans Son

Vaste Paradis INCHA'ALLAH.

Tes parents et toute ta famille te

pleurent et ne t'oublieront jamais.



PENSÉE

Ligue 1 - Mise à jour: Vendredi à 15h00 JSS - ESS

Trois précieux points en jeu à Béchar



M. A.

Le match de Ligue 1 comptant pour la mise à jour du championnat de Ligue 1 entre la JS Saoura et l'ES Sétif, initialement programmé pour ce samedi novembre, aura lieu finalement demain. Cette rencontre revêt une importance capitale pour les deux formations qui viseront toutes deux la victoire, plus particulièrement l'Enten-

te. Cette dernière qui compte trois matches en moins ferme la marche au classement et semble déterminée à refaire son retard sur le groupe de tête. Détentrice de la Ligue des champions d'Afrique des clubs, l'ESS qui s'est retrouvée dans l'ambiance de la compétition nationale en récoltant un bon point en déplacement à Alger face à la JSK, compte faire le plein de points.

Et cela passe impérative-

ment par une victoire à Béchar face à la JSS qui reste sur deux défaites de rang dont l'une sur ses terres face au CRB.

Le représentant du sud Ouest est tenu par l'obligation du résultat pour se réconcilier avec ses supporters.

Mais ce sera difficile face à l'ESS qui sait bien voyager comme l'atteste son parcours dans la prestigieuse des compétitions africaines.

LRF Alger - Coupe d'Algérie Chéraga retient son souffle

Fouad B.

Dame coupe s'invite ce weekend-end à, l'occasion du troisième tour régional centre, Ligue d'Alger avec au programme plusieurs belles et chaudes confrontations où l'effet surprise n'est pas écarté. Bien évidemment les sociétaires de la division nationale amateur au nombre de huit seront en position de force pour confirmer leur statut, mais attention à l'excès de confiance. Demain, les regards seront braqués vers le stade de Chéraga qui abritera le derby JSMC-USMC, soit entre deux clubs voisins et

pensionnaires de la division nationale amateur. La Jeunesse qui carbure bien actuellement en championnat derrière le leader, le RCK, part avec les faveurs du pronostic mais l'Union ne compte pas se laisser faire pour poursuivre son aventure. De chauds débats en perspective. L'autre affiche du jour opposera deux autres pensionnaires de la division nationale amateur, à savoir le RCK et l'IBKEK qui viennent juste de se rencontrer en championnat à Kheniss El Khechna et se sont quittés sur un score de parité. Les Koubéens, qui occupent en solo le fauteuil de leader, par-

tent favoris devant un adversaire à la traîne en championnat. Les autres formations issues de la division amateur ne devraient pas trouver de difficultés à passer ce tour sauf grande surprise. C'est le cas du CRB Dar El Beida, de la JS Hai Djabel, de l'US Oued Amizour et du Paradou AC qui croiseront le fer avec des équipes de moindre calibre et qui sont respectivement, l'ES Hamiz, l'EC Oued Smar, WB Saoula et l'ORB Ouled Moussa. En revanche, ça ne sera pas une simple affaire pour l'IB Lakharia face à l'USB Douala, co-leader du groupe inter-régions centre Est. De son côté, le NARB Reghaia sera sur ses gardes face au Hydra AC qui a besoin de retrouver un peu de confiance en championnat. Un des cendrillons de ce tour, l'O Tizi Rached a le droit de croire en son étoile pour prolonger son rêve, son adversaire du jour le WAR broie du noir dans son groupe en Inter-régions centre Est. Enfin, les autres rencontres, à savoir RCB - WRM, CRBBK - CAK, WAR - OTR, ESG - GB sont placées sous le sceau de l'indécision. Pour sa part, la JS Azazga est exempt de ce tour.

Vendredi 14h30

Reghaia:	RCK	-	IBKEK
Bordj Menaiel :	IBL	-	USBD
Zemmouri:	RCB	-	WRBM
Lakhdaria:	OMREA	-	JSA
Dar El Beida:	ESH	-	CRBDEB
Mohammadia:	CRBBEK	-	CAK
Bordj El Kiffan :	JSHE	-	ECOS
Boura:	WBS	-	USOA
Akbou:	ESEG	-	GB
Boudouaou:	NRDI	-	JSBM
Boumerdès:	ORBOM	-	PAC
Chéraga:	JSMC	-	USMC
Baraki:	HAC	-	NARBR

Samedi à 13h00

Bordj Menaiel:	WAR	-	O.TR
Exempt :	JSA	-	

LFP - Sanctions

Le MCO écope de quatre matches à huis clos, dont deux avec sursis

Le MC Oran a écopé d'une sanction de quatre matches à huis clos, dont deux avec sursis, décidée par la commission de discipline de la Ligue du football professionnel (LFP), suite au mauvais comportement de ses supporters lors du précédent match à domicile contre l'ASO Chlef (1-0), samedi dernier pour le compte de la 10e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football. La LFP a

fait savoir mardi que les fans du MCO ont détruit des sièges des tribunes du stade Ahmed-Zabana et les ont jetés sur les terrains causant un arrêt momentané de la rencontre. Selon la même source, la commission de discipline n'écarte pas une autre sanction à l'encontre de la direction du club phare de la capitale de l'ouest relative aux indemnités financières qui lui seront demandées à la suite des pertes ma-

térielles enregistrées à l'intérieur du stade et causées par sa galerie. Par ailleurs, la même commission a laissé ouvert le dossier du derby de la capitale entre le CR Belouizdad et le MC Alger (2-0), déroulé samedi dernier au stade du 20-août en attendant un «complément d'informations». Des échauffourées entre les supporters des deux équipes étaient signalées, avant, pendant et après la rencontre.

MC Alger Trois postulants pour succéder à Boualem Charef

Le président du conseil d'administration de la SSPA/MC Alger, Hadj Taleb, a indiqué hier que trois techniciens français «de renom» postulent pour le poste d'entraîneur de l'équipe, vacant après le départ de Boualem Charef. «Nous avons reçu six curriculum vitae de techniciens, notamment français de renom qui ont fait déjà leurs preuves, à l'image de Claude Le Roy, Jean Fernandez, et Roger Lemerre. Nous allons étudier leur dossier et choisir le plus approprié à l'équipe», a affirmé à l'APS le premier responsable du Doyen.

La direction du Doyen s'est séparé lundi de son entraîneur Boualem Charef en raison des «résultats insuffisants» réalisés par

l'équipe au bout de dix journées du championnat. Le MCA traverse une crise de résultats qui l'a précipité à une position de relégable (14e, 9 points). L'équipe n'a pu réaliser la moindre victoire depuis cinq journées. «Nous allons nous réunir ce jeudi après midi pour débattre du sujet relatif au futur entraîneur et établir une short-list de deux à trois entraîneurs. Je pense que la période de trêve est tombée à point nommé, nous ne voulons pas nous précipiter. Le MCA a besoin d'un coach d'envergure qui aura la mission de redresser la barre», a-t-il ajouté. Appelé à se prononcer sur la piste locale, privilégiée auparavant, Hadj Taleb, a

Les coéquipiers d'Amir Karaoui s'entraînent depuis ce mercredi au complexe sportif de la Protection civile de Dar El Beida, «une manière d'éloigner les joueurs de la pression et la grogne des supporters», a conclu Hadj Taleb.

Crystal Palace Guedioura veut être prêté en hiver



Le milieu de terrain algérien, Adlène Guedioura, très peu utilisé par son club anglais Crystal Palace (Premier League) envisage de demander d'être prêté à une autre formation lors du prochain mercato d'hiver, a indiqué son entraîneur en sélection nationale de football, Christian Gourcuff.

Cette option devient indispensable pour le bien du joueur ainsi que celui de l'équipe nationale, a déclaré à l'APS le technicien français. Guedioura (29 ans), n'a pas réussi à s'im-

poser dans le onze de départ de Crystal Palace depuis qu'il a rejoint ce club en début de l'exercice 2013-2014. Son très peu de temps de jeu lui avait coûté d'être écarté à la dernière minute de la liste des 23 joueurs de l'équipe d'Algérie qui avaient pris part à la coupe du monde de l'été dernier au Brésil. Pour cette saison, il a été titularisé une seule fois en Coupe de la Ligue anglaise. Il n'a même pas été retenu dans la liste des 18 de son équipe lors des deux

précédents matches du championnat. L'ex-joueur de Nottingham Forest (D2 anglaise), présent lors des deux derniers stages des Verts, n'a pas été convoqué pour celui qui se poursuit depuis lundi au Centre technique de Sidi Moussa (Alger) en vue des matchs face à l'Ethiopie à domicile, et le Mali en déplacement (15 et 19 novembre), pour le compte des deux dernières journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015).

Handball - Division Excellence Grandes explications à Douéra et Baraki

Ali Sadji

Après une interruption en raison de la préparation de l'équipe Nationale en vue du Mondial 2015 au Qatar, le championnat reprend ses droits ce week-end.

La particularité de cette septième journée est que dans les deux groupes les leaders seront opposés à leurs dauphins. Dans le groupe A, le GS Pétroliers sera face au MC Saïda qui

tentera de contrer le super favori du championnat qui reste sur une victoire obtenue à Skikda devant un de ses plus sérieux concurrents, la JSES.

La tâche des gars de Saïda s'annonce compliquée pour le moins, sauf surprise. L'autre co-dauphin du groupe, la JSE Skikda, se rendra pour sa part à Tadjenat pour se mesurer au MBT. Au vu du déséquilibre des forces en présence, la victoire ne doit pas

Vendredi à 16h00

Groupe A

Mila:	CRBM	-	OEO
Tadjenat:	MBT	-	JSES
Douéra:	GSP	-	MCS
Exempt:	HBCEB	-	

Groupe B

Baraki:	CRBB	-	ESAT
Oran:	MCO	-	CRBB
C.Laid:	CCL	-	GSB
Exempt:	O. M.	-	



CAN 2015 Il en va de la crédibilité de la CAF

Les réactions sont nombreuses et contrastées au lendemain de l'annonce du retrait de l'organisation au Maroc de la Coupe d'Afrique des nations par la Confédération africaine (CAF). Son président, Issa Hayatou, se justifie en assurant qu'un report était «impossible».

Issa Hayatou (président de la CAF)
«Je ne peux pas comprendre (l'obstination du Maroc à vouloir reporter la compétition), car c'est un processus assez long. Nous avons toujours été contact avec la Fédération marocaine (FMRF). Moi-même, j'ai conduit une délégation au Maroc. Nous avons beaucoup dialogué avec eux. Mais nous ne pouvions pas reporter la Coupe d'Afrique des Nations. Il en va de la crédibilité la CAF. La FMRF dit que c'est à cause d'Ebola, mais quand on voit que le Maroc est aussi en train d'organiser la Coupe du monde des clubs, 25 jours seulement avant la CAN, vous comprenez que c'est un argument vite effacé. C'est ce qui nous a amené à prendre cette décision. Il fallait absolument mettre fin au bras de fer avec la FMRF. Le report est impossible pour des raisons connues de tous. Si on avait reporté cette épreuve, tout le monde se serait engouffré dans la brèche et nous n'aurions alors plus été crédibles et n'aurions plus pu organiser quoi que ce soit. On aurait heurté nos sponsors et nos partenaires. Et c'est la CAF qui aurait payé les pots cassés. Si on avait reporté cette compétition, c'aurait vraiment été quelque chose de mortel pour le football africain. Il n'est pas question de laisser à qui que soit de détruire toute l'œuvre que nous avons patiemment élaborée. (...) Je ne peux pas encore dire où la CAN va se jouer, mais je peux assurer qu'elle aura bien lieu.»

Christian Gourcuff (sélectionneur de l'Algérie) :
«On espérait vraiment que cette CAN se disputerait au Maroc et c'est une grande dé-

ception. En tout cas, je suis très dubitatif sur les raisons qui ont conduit à cette situation. Bien sûr, je ne maîtrise pas tout mais cela ne m'empêche pas d'être étonné.»

Claude Le Roy (sélectionneur du Congo) :

«L'Afrique est un continent qui souffre, mais qui se bat. Et depuis que j'y travaille, c'est toujours comme ça ! En Europe, j'entends en ce moment beaucoup de commentaires sur le risque de contagion (par le virus Ebola), mais pour moi, c'est n'importe quoi. (...)»

Des pays comme l'Egypte, le Nigeria, l'Angola ou encore le Ghana peuvent accueillir la CAN. Il faut d'ailleurs que cette compétition se joue. Tous les joueurs ont envie de ça. Tout le monde le veut ! Sauf peut-être quelques personnes mal informées. Et ce ne sont pas ces esprits frileux qui vont me faire changer d'avis.»

Alain Giresse (sélectionneur du Sénégal, dans Le Parisien) :

«Pour le moment, je ne sais pas si on va pouvoir la jouer. C'est qui est le plus regrettable parce que pour les Africains, la CAN est très importante. Mais je suis partagé sur le sujet, car je sais qu'il y a une situation à risque avec Ebola. Maintenant, on subit, même si on ne doit pas se détourner du sportif.»

Mustapha Hadji (sélectionneur adjoint du Maroc) :

«C'est un cas de force majeur. Il y avait une sur-motivation, on a des infrastructures extraordinaires. On était prêt à l'accueillir. Aujourd'hui, on est les premiers à être désolés. (...) Les joueurs sont tristes. Ça leur tenait à cœur de faire une coupe d'Afrique à la maison. Ils étaient motivés, ils avaient vraiment envie de la faire, de montrer à tout le monde qu'ils avaient des qualités, qu'il y a du bon football au Maroc. La population passe quand même avant tout. Il faut protéger le peuple marocain.»

Au lendemain du retrait de la CAN 2015 La presse marocaine s'interroge sur les sanctions

Le retrait de l'organisation de la CAN-2015 au Maroc et les conséquences, notamment les sanctions possibles de la Confédération africaine de football (CAF), font les gros titres mercredi de la presse marocaine. «Le Maroc hors jeu», titre en Une le quotidien Aujourd'hui le Maroc qui évoque une possible "suspension de la participation" aux compétitions continentales de l'équipe nationale pour une «certaine durée».

La Fédération marocaine risque aussi des «sanctions financières», pouvant aller jusqu'à des amendes d'un million de dollars à verser à «chacune des équipes qui participent à la compétition», selon le site de la radio marocaine spécialisée Radio Mars.

Si les sanctions se limitent à la disqualification de l'équipe nationale «pour la seule édition 2015», il s'agirait d'un moindre mal, a estimé le président de la commission des équipes nationales, Nourredine El Boucheddah, cité par le site spécialisé hesport. L'équipe marocaine risque jusqu'à quatre ans de suspension des compétitions continentales, selon la même source.

Pour le quotidien Le Matin du Sahara «tout

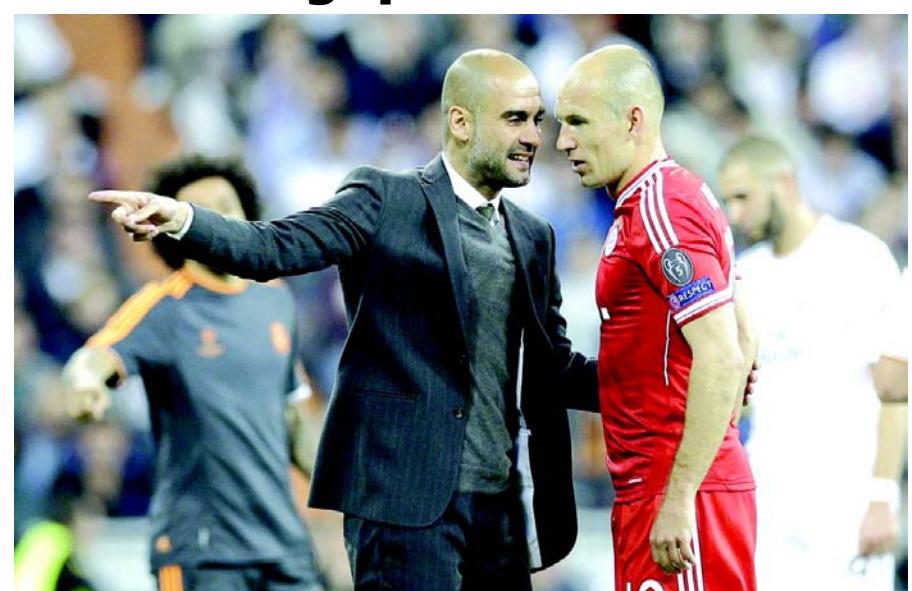
semble indiquer que la sanction sera lourde». «Le pire scénario» pour le Maroc étant que la CAF ne trouve pas un pays où relocaliser l'événement, poursuit la même source qui explique que le royaume devra, dans ce cas de figure, «s'acquitter de l'ensemble des dédommagements envers les sponsors, les diffuseurs et la CAF». «Où la CAN-2015 aura-t-elle lieu? La CAF elle-même ne le sait pas encore», s'est demandé le journal L'Opinion.

A deux mois de son coup d'envoi, la CAN doit trouver en urgence un pays hôte: elle n'aura pas lieu au Maroc, qui s'en est vu retirer l'organisation et a été disqualifié pour en avoir demandé le report à cause d'Ebola.

La sanction est tombée mardi au Caire, à l'issue d'une réunion du Comité exécutif de la CAF et au terme d'un bras de fer d'un mois. Depuis le 10 octobre, le Maroc, qui devait être le pays organisateur, avait demandé à plusieurs reprises à la CAF le report de la CAN (17 janvier-8 février) à cause de l'épidémie d'Ebola. Une hypothèse que l'instance suprême du football africain a toujours catégoriquement exclue.



Bayern Munich Roben déroule le tapis rouge pour Guardiola



Arrivé en Bavière la saison dernière, Pep a gagné petit à petit l'estime de ses troupes. Et il a réussi à convaincre l'une des plus belles têtes de lard du foot mondial, Arjen Robben.

Le Néerlandais a déroulé le tapis rouge au technicien, dans les colonnes de France Football: «Pep est un malade du foot. On peut l'appeler à trois heures du matin pour discuter tactique

avec lui. Sous ses ordres, le Bayern est devenu plus flexible, peut proposer plusieurs systèmes de jeu dans le même match.

On est plus imprévisibles que jamais, tactiquement notamment. Il m'a appris comment être encore plus dangereux en faisant des déplacements plus intelligents. C'est vraiment le meilleur au niveau tactique.

À Rome (victoire 7-1 des

Allemands, ndlr), il nous avait parfaitement préparés. On les a bouffés dans tous les intervalles et par nos décalages perpétuels.

Le genre de match qu'on aime disputer et dont on se souvient toute sa vie.» Des louanges qui persistent puisque, pour rappel, Arjen a quand même vu défiler un certain nombre de grands coachs, dont José Mourinho et Louis van Gaal.

FC Barcelone Abidal bientôt formateur

Selon El Mundo Deportivo, Eric Abidal (35 ans) aurait accepté de revenir au Barça pour y occuper le poste de directeur de la formation en charge de l'international, proposé lors de son départ en 2013. Une information avec laquelle le quotidien catalan a fait sa Une, hier. Le défenseur passé par Monaco et

aujourd'hui sous contrat avec l'Olympiakos jusqu'en 2016 réfléchirait même à l'idée de mettre un terme à sa carrière plus tôt que prévu pour endosser son nouveau rôle. Si le club grec venait à être éliminé de la Ligue des champions avant les huitièmes de finale, sa retraite pourrait intervenir dès cet hiver.

Allemagne Les Özil lavent leur linge sale en famille

L'international allemand Mesut Özil est parvenu à un accord à l'amiable avec son père Mustafa, son ex-manager qui lui réclamait 630.000 euros d'indemnités, a annoncé mardi un tribunal de Düsseldorf, saisi par Özil senior. L'an passé, Özil avait renvoyé son père du poste de directeur-général de sa société de marketing.

Ce dernier avait alors porté l'affaire devant

un tribunal pour réclamer un total de 630.000 euros en manque à gagner.

La société du fils, désormais dirigée par son frère Mutlu, a contre attaqué en réclamant le paiement d'un emprunt d'un million d'euros ainsi que la restitution d'une voiture de fonction. Mustafa Özil avait négocié le transfert de son fils du Real Madrid à Arsenal en 2013, pour 50 millions d'euros.

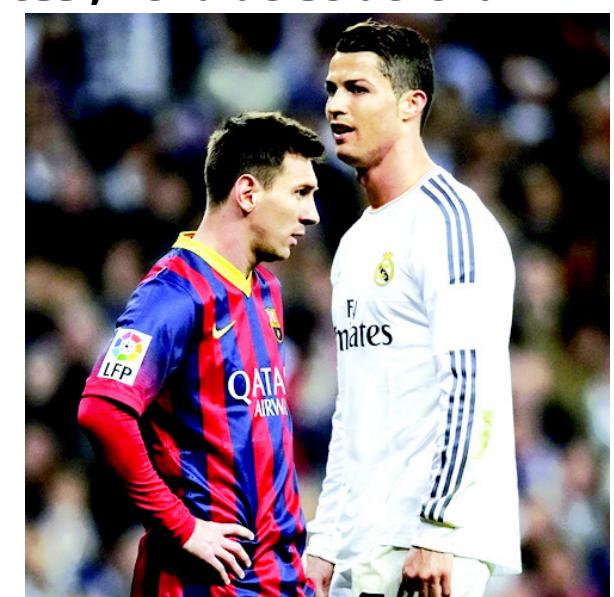
Real Madrid Accusé d'insultes envers Messi, Ronaldo se défend

Dans une biographie sur Lionel Messi, un journaliste espagnol affirme que Cristiano Ronaldo évoquerait l'Argentin avec un surnom grossier.

De quoi faire naître une polémique en Espagne que la star portugaise a rapidement souhaité éteindre. Observés à la loupe et sans cesse mis en concurrence, Cristiano Ronaldo et Lionel Messi se disputent chaque année le titre de meilleur joueur du monde.

Malgré cette lutte acharnée, les deux hommes sont toujours très cordiaux en public l'un envers l'autre et disent se respecter. Mais une étrange polémique touche l'Espagne ces derniers jours. Dans son livre intitulé «Messi», le journaliste espagnol Guillem Balague affirme que Ronaldo utiliserait un surnom grossier pour évoquer son grand rival. L'attaquant du Real Madrid l'appellerait ainsi «fil p***» devant ses coéquipiers.

Ces derniers seraient d'ailleurs affublés du même surnom s'ils sont surpris à discuter avec la star argentine. Si l'on sait que les deux joueurs ne s'apprécient pas



forcément malgré le respect affiché devant les médias, peut-on vraiment croire à une telle information ? En tout cas, Ronaldo a tenu à rapidement réagir suite aux proportions prises par cette rumeur visiblement infondée à en croire les propos de la star portugaise. «Une information qui circule prétend que je ferai des remarques offensantes concernant Lionel Messi. Ceci est absolument faux et j'ai assuré que mon avocat prendrait des mesures pour poursuivre les responsables. Je dois le plus grand respect à tous mes collègues, et Messi n'est évidemment pas une exception», a écrit CR7 sur son compte Facebook. Fin de la polémique, jusqu'à la prochaine...



ALFATRON Electronic Industries
Au capital social de 297.180.000 DA
Entreprise Publique Economique - Filiale ENIE
Z.I. de Hassi Ameur - BP 104 Hassi Bounif, Oran, Algérie
NIF : 000131010545450

N° 342/DAF/2014

AVIS D'INFRACTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/DG/14

Opération : Sélection d'Opérateurs pour la Réalisation d'un Bloc destiné à abriter les Activités Administratives de l'Entreprise

Conformément aux dispositions de l'article n° 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par le n° 11/98 du 01 Mars 2011, la direction générale de l'entreprise ALFATRON Spa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 01/DG/14 publié dans les quotidiens Quotidien d'Oran le 31/07/2014 et le Quotidien Ennahar le 06/08/2014, relatif à l'opération citée ci-dessus, que la commission d'évaluation des offres a déclaré l'avis d'appel d'offres **infructueux** en date du 20/10/2014.

Motif : Une seule offre pré qualifiée techniquement

Conformément aux dispositions de l'article n° 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la société ALFATRON dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les journaux nationaux.

Ecole Supérieure des Technologies de la Santé "MERIEUX" Collège CDI

Porte Ouverte
Coopération Algéro-Canadienne

Vous voulez poursuivre vos études au Canada ? Après ou avant le Bac ? En collaboration avec le Collège CDI (Canada) l'Ecole Supérieure des Technologies de la Santé « MERIEUX » vous offre cette opportunité en vous proposant des programmes d'études dans le domaine des affaires, de la technologie et des soins de santé.

Un agent conseil de CDI Montréal donnera des informations le Samedi 8 novembre 2014 à 9h sur les différentes formations proposées par le Collège Delta International

Renseignements & Lieu
Adresse : 18, rue Bouras Belkacem - Savignac - 31000 Toulouse
Tél. : 05 61 66 36 12
Site : www.ecolemerieux.com

collège CDI

L'école Merieux vous souhaite la bienvenue

CONDOLÉANCES

Les familles KACEM SADOUN d'Oran et de Montréal, LASSOULI de Sidi Bel Abbès, MAMI d'Oran et de Sidi Bel Abbès, LEBLANC de Montréal, BELDJILALI d'Oran et de Montréal, BENKABOU de Sidi Bel Abbès, KACEM de Montréal, BELARBI, NEGADI, ATTOU, Parent et Alliés, ont la douleur de vous faire part du décès de leur fils, époux, neveu et cousin

KACEM SADOUN Habib

Ancien professeur au Technicum El Khawarizmi, décédé à Montréal le 25/10/2014 à l'âge de 56 ans.

إذن الله وإنا إليه راجعون



DEVENEZ DISTRIBUTEUR EN ALGERIE DU LEADER MONDIAL DE LA PEINTURE.



Souhaitez-vous vous lancer sur un marché porteur en devenant entrepreneur indépendant ?
PPG Algérie vous donne l'opportunité de faire partie d'un réseau solide dans un secteur à forte croissance.
Réalisez votre projet à travers un concept éprouvé, en profitant de la notoriété d'une grande marque, de l'expérience et du savoir-faire du leader mondial dans le domaine de la peinture Bâtiment.
Devenez ambassadeur de la marque Seigneurie en Algérie



Pour plus de renseignements :

CONTACT RÉGION OUEST : Tél. : 0770 93 08 89

CONTACT RÉGION CENTRE : Tél. : 0770 99 77 50

CONTACT RÉGIONS EST & SUD : Tél. : 0770 17 56 66



www.ppgalgerie.com

MOBICAM
Fabricant de tous types de meubles

Promotion Chambre à couche Été 2014

MOBICAM Mobilier de bureau

Les bonnes affaires de l'été 2014

75000 Da ! ~~72000 Da !~~ prix d'usine

Armoire pour chambre individuelle ~~27000 Da~~ **22500 Da !** prix d'usine

Meuble Télé avec tiroirs ~~17500 Da~~ **12000 Da !** prix d'usine

vous de choisir....!

Garantie 2 ans

Pour chaque chambre achetée un cadeau surprise vous attend...

La qualité au meilleur prix.

Bureau Commercial Show-Room

16, Av. Ouled Kablia Saliha Guambetta, ORAN (face au CEM Tandjaoui)
Tél. & Fax : (041) 53-44-26 / (041) 53-26-94
Mob. : (0550) 48-11-99 / (0552) 26-99-28 / (0560) 09-78-10
Site internet : www.camm-alu.com / e-mail : mobicam@camm-alu.com

france 3

20.45 Mon meilleur ami

Avec Daniel Auteuil, Dany Boon, Julie Gayet, Julie Durand

Lors d'un dîner, les collègues de François, un riche marchand d'art, lui font constater qu'il n'a aucun ami. Il nie formellement et accepte un défi : leur présenter son meilleur ami dans les dix jours. L'homme se rend vite compte de l'ampleur de la tâche. Il décide d'organiser des entrevues pour trouver la personne idéale avant de jeter son dévolu sur Bruno, un sympathique chauffeur de taxi, qu'il a croisé plusieurs fois...

france 3

20.45 Thalassa

- Des aventuriers pour la planète
Présenté par Georges Pernoud

Corentin, nomade des mers. Jeune ingénieur, Corentin de Chatelperron est aussi un aventurier. Il s'est lancé un double défi : naviguer pendant six mois dans le golfe du Bengale jusqu'à Sumatra sur un bateau fabriqué en fibre de jute et être autonome grâce à des solutions simples • Antarctique, danse avec les baleines. Laurent, Olivier et Tanguy, apnéistes bretons, ont voulu réaliser leur rêve : nager avec les baleines au cœur de l'Antarctique.

TF1 JEUDI

20.55 Profilage

Saison 5 - Episode 7
- Les prédateurs
Avec Odile Vuillemin, Philippe Bas, Jean-Michel Martial

Clarisse Luciani se présente à la DPJ, bouleversée. La jeune femme s'est réveillée nue chez elle après avoir été droguée la veille. Mais peu après, Chloé rencontre un lieutenant de police qui affirme avoir instruit neuf plaintes similaires de viol de la part de Clarisse. Bien que tout semble indiquer qu'elle ment, Chloé décide de mener sa petite enquête. Hypolite, de son côté, trouve un enfant devant son bureau.

france 2

20.50 Envoyé spécial

Présenté par Guilaine Chenu, Françoise Joly

Comparateurs : le meilleur prix à portée de clic ? Les comparateurs de prix ont bouleversé nos habitudes de consommation. Huit internautes français sur dix les utilisent pour dénicher la meilleure affaire. Ces sites se présentent comme des guides d'achat permettant de se repérer dans la jungle des offres. En réalité, la grande majorité des comparateurs sont rémunérés par les marchands pour référencer leurs produits.

M 6

20.50 Rising Star

Saison 5 - Episode 7
- La finale
Présenté par Faustine Bollaert, Guillaume Pley, Cathy Guetta, Cali

Commencée il y a neuf semaines, la compétition prend fin avec cette grande finale, diffusée depuis la Cité du cinéma à Saint-Denis (93). Le gagnant pourra enregistrer son premier album. A l'heure où nous imprimons, la chaîne n'a pas dévoilé le déroulement de la soirée. Mais les candidats encore en lice vont une nouvelle fois être confrontés au fameux mur digital de l'émission et surtout à l'avis des téléspectateurs, appelés à voter via l'application de la chaîne.

NT1

20.55 Chronicle

Avec Dane DeHaan, Alex Russell
Avec une petite caméra, Andrew filme toute sa vie. Lors d'une soirée, avec son cousin Matt et Steve, un lycéen, ils découvrent une étrange grotte. Là, ils se font irradier par une matière brillante. Quand ils se réveillent, ils ont tous les trois des capacités étonnantes. Avec la caméra d'Andrew, ils passent peu à peu tout leur temps ensemble, à filmer leurs tentatives pour contrôler et améliorer leurs pouvoirs.

CANAL+

20.55 Ray Donovan

Saison 1 - Episode 11
- Réservoir Blood
Avec Liev Schreiber, Dash Mihok, Jon Voight, Michael Cristofer

Craignant que Sullivan s'en prenne à sa famille, Ray demande à Avi de veiller sur sa femme et ses enfants. Pendant ce temps, il fait pression sur Barnes pour que l'agent Miller soit définitivement exclu du FBI. Dans un accès de colère, Bunchy tire sur le père Dany et le blesse sérieusement. Frances tente de stopper l'hémorragie. Mickey se fait interroger par des policiers à propos du meurtre de Sean Walker.

22.40 Lilyhammer

Saison 2 - Episode 5
- L'île mystérieuse
Avec Steven Van Zandt, Steinar Sagen, Trond Fausa Aurvag

Pour faire la lumière sur un braquage commis par le gang des Bieber, Frank se rend à Oslo et sollicite l'aide d'un vieil ami qui séjourne en prison en lui promettant en échange de lui obtenir une remise de peine. Pendant ce temps, à Lillehammer, Torgeir et Roar Lien reçoivent la visite de leur mère qu'ils n'avaient pas vue depuis dix ans.

TF1 VENDREDI

20.35 France / Albanie

- Match amical
Après des victoires convaincantes contre le Portugal (2-1) et l'Arménie (3-0), l'équipe de France emmenée par Paul Pogba, Karim Benzema, et Mathieu Valbuena va tenter de poursuivre sur sa bonne lancée. Didier Deschamps, le sélectionneur des Bleus, esquisse au fil des matchs les contours d'une équipe type, avec des joueurs qui comme Raphaël Varane, Blaise Matuidi, Yohan Cabaye, ou encore Laurent Koscielny. Au stade de la Route de Lorient, à Rennes, les Français devront toutefois se méfier de l'Albanie conduite par son capitaine Lorik Cana.

france 2

20.50 Patrick Sébastien, ze fiesta !

- 40 ans de scène
Sur la scène de l'Olympia, l'animateur des «Années bonheur» et du «Plus Grand Cabaret» fête ses 40 ans de carrière, entouré d'amis. Une date anniversaire puisque Patrick Sébastien est monté sur sa première scène de cabaret le 14 novembre 1974. Accompagné d'un orchestre de vingt musiciens, il interprète ses chansons «Le Petit Bonhomme en mousse», «Les Sardines», «Tourner les serviettes»...

M 6

20.50 NCIS

Saison 11 - Episode 22
- Shooter
Avec Mark Harmon, Sean Murray, Michael Weatherly, Pauley Perrette

Un photographe de la Marine disparaît alors qu'il devait témoigner devant la cour martiale. L'équipe du NCIS enquête sur l'assassinat dont il a été témoin en Afghanistan ainsi que sur son dernier reportage sur les anciens combattants sans-abri dans Washington et ses environs.

france 4

20.45 Les aventures de Billy Stone : le médaillon sacré

Avec Billy Unger, Sammi Hanratty, James Hong, Jansen Panettiere
Michael Stone, un archéologue, a passé toute sa vie à rechercher un médaillon magique. C'est finalement son fils Billy qui parvient à le retrouver. Mais suite à une mauvaise manipulation, l'adolescent et son amie Allie se retrouvent propulsés sur une île contrôlée par le tyranique Cobra.

CANAL+

20.55 Malavita

Avec Robert De Niro, John D'Leo, Michelle Pfeiffer, Tommy Lee Jones
Giovanni Manzoni, mafieux américain, est poursuivi par ses pairs qui veulent l'éliminer depuis qu'il a accepté de devenir témoin protégé. C'est sous l'identité de Fred Blake, qu'il vient s'installer dans un paisible village de Normandie avec sa femme, Maggie, et ses enfants, Belle et Warren. Tous doivent s'adapter à leur nouvel environnement. Fred écrit ses mémoires et reçoit régulièrement la visite de Robert Stansfield, l'agent de la CIA chargé de son cas, qui s'assure que l'homme reste dans le droit chemin.

22.45 Gravity

Avec Sandra Bullock, George Clooney
Une navette américaine effectue une mission dans l'espace pour réparer le télescope Hubble. A son bord, se trouvent notamment le docteur Ryan Stone, pour sa première sortie en apesanteur, et l'astronaute Matt Kowalsky. Suite à l'explosion d'un satellite russe, un nuage de débris percuté l'engin. Terrifiée, Stone est éjectée dans le vide stellaire. Kowalsky se propulse à sa rescoussse et parvient finalement à la rattraper. Ils s'attachent l'un à l'autre et tentent de rejoindre la Station spatiale internationale où ils devraient pouvoir pénétrer.

Bélier 21-03 au 20-04

L'atmosphère au foyer est sans doute tendue, et il faudrait peut-être aborder les sujets qui fâchent... ne serait-ce que pour éviter les mystères ou les malentendus.

Taureau 21-04 au 21-05

C'est votre conjoint ou vos collaborateurs qui vous sollicitent aujourd'hui, et vous vous sentez dans l'obligation de répondre à la demande, quite à vous déplacer.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Aujourd'hui tous vos efforts semblent plus payer. Il faut dire que vous prenez votre métier à cœur. Le poète K. Gibran a dit: «Le travail, c'est de l'amour rendu visible».

Cancer 22-06 au 22-07

Votre vive imagination vous permet d'inventer toutes sortes de jeux pour les enfants ou de mettre en scène une stratégie de séduction envers votre partenaire. Osez !

Lion 23-07 au 23-08

Aujourd'hui vous avez envie de ne rien faire, de faire une pause dans le rythme effréné de la vie extérieure. Intériorisez-vous grâce à la relaxation ou à la méditation.

Vierge 24-08 au 23-09

Aujourd'hui, vous pensez à vos amis et vous dites que le temps passe si vite. Mais tout est relatif, vous le constaterez dès que vous arriverez de nouveau à les joindre.

Balance 24-09 au 23-10

Votre réussite sur le plan social dépend en grande partie de votre capacité à faire face aux aléas de l'existence. Et comme il n'y a pas de petites économies...

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous souhaitez agir, faire valoir vos compétences ou faire évoluer les choses? Alors foncez! Votre volonté d'entreprendre fera que cette journée ne sera pas comme les autres.

Sagittaire 23-11 au 21-12

A force de fuir le monde, vous risquez de fabriquer des pensées négatives et perdre ainsi confiance en vous. Vous allez bientôt renaître de vos cendres...

Capricorne 22-12 au 20-01

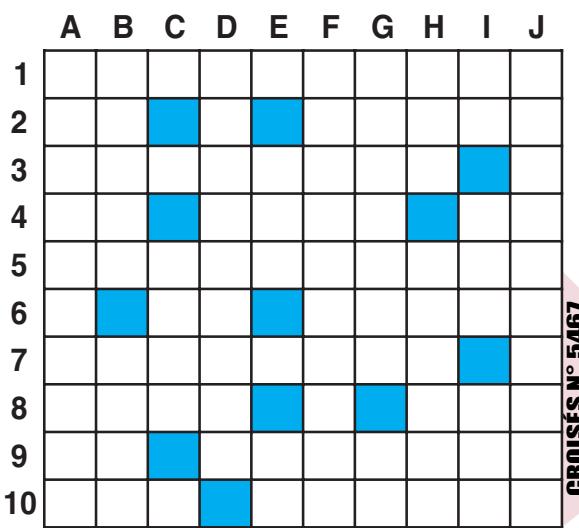
En couple, c'est le moment idéal pour faire avancer les projets communs. Célibataire, il se pourrait que vous fassiez une rencontre grâce à l'un de vos amis.

Verseau 21-01 au 18-02

C'est la période de l'année où vous accordez beaucoup de place à vos objectifs socioprofessionnels, mais aujourd'hui vous avez besoin de vous reposer...

Poissons 19-02 au 20-03

Si vous êtes en voyage, c'est que tout va bien pour vous et que vos amours sont au beau fixe! Profitez au maximum de ces instants magiques avec l'être aimé...



Horizontalement :

- Indulgence.
- Privatif. Laryngite.
- Plant d'eau.
- Côté cour. C'était le plus mal chassé. Coupe claire dans le budget.
- Elles ont la colique.
- Du réel, pas de la fiction ! Faits et méfaits.
- Qui s'y frotte, s'y pique.
- Paresseux tire au flanc. Bien avant.
- Tuées au sort. Mesurent.
- Blousés. Décision.

Verticalement :

- Femme au détail.
- L'onde telle la mer !Sorti.
- Tout calcul fait, il est mauvais !
- Bizarres.
- Arbre cassé. Possessif.
- Former des combinaisons.
- Magouilles. Paire de verres.
- Pièces de support. De haute taille.
- Sur l'ardoise. Reste ouvert. Font de la détention.
- Fait sauter la poudre.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°5466

T	E	T	E	D	E	L	O	U	P
R	O	U	T	E	S	B	N	O	
A	T	A	C	T	I	L	E	S	
V	O	U	L	U	R	I	T	T	
E	C	E	L	A	R	G	I	E	
R	E	T	R	O	I	E	E		
S	A	U	T	I	T	A	N		
I	N	A	T	T	E	N	T		
N	I	P	P	E	C	O	T		
S	E	R	I	E	U	S	E	A	

FLECHES N°5466

P	O	P	E	L	I	N	E
R	U	E	R	N	E	U	F
O	N	H	T	S	I		
M	O	I	N	E	A	U	G
E	B	E	R	C	E	A	U
N	I	L	S	T	G	R	
A	M	E	N	E	N	I	E
D	M	U	S	C	L	S	
E	T	E	S	I	R	E	
F	O	N	B	R	I	S	
T	U	T	O	Y	E	R	
A	R	G	E	R	A	N	T

FOUILIS N° 5466 BOULVERSER (Boule - Verser)

CODES N° 5466

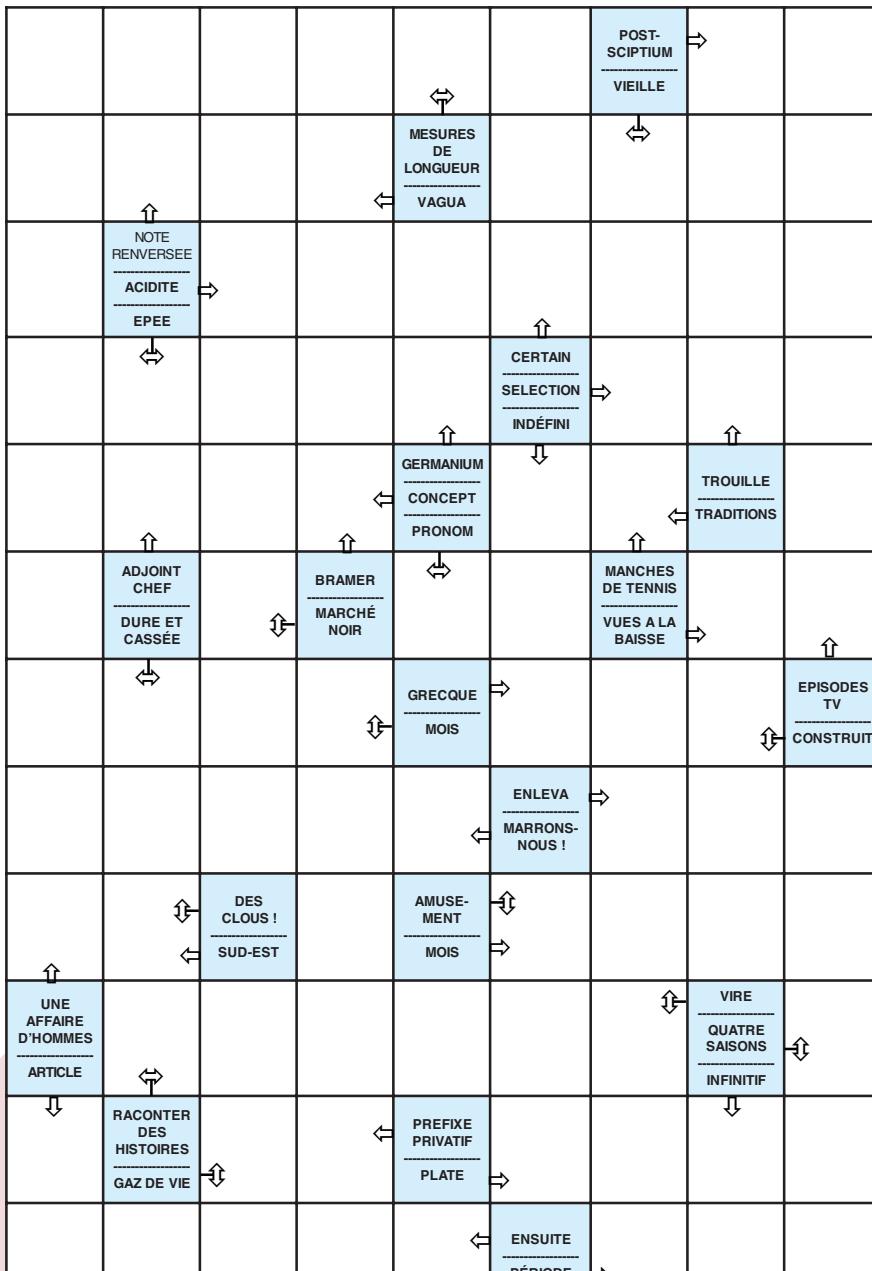
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I	C	L	E	S	N	R	O	A	T	M	P	U
F	V	B										

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A	N	D										
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

13	1	4	1	16	1	13	5	6				
9	6		4	1	2	7		8	1			
4		5	8	4	1	2	11	5	4			
4	1	16		5	8	5		4	5			
5	16	7	6		9		15	5	6			
6	16		13	1	15	16	5	4				
16	1	4	9	3	7	5	6		15			
9	8		4		5	12		3	5			
2	1	14	5	8			3	5	6			
3		1	6	8	7	13	9	8	6			
1	7	10			8	1		4	5			
2	1	7	6	6	1	2	13	5	6			
8		6	7	10	10	9	2	6				
6	12	5	4		7	2		6	5			
	9	6	5		5	6	8	5	4			

CODES N° 5467

Jeux proposés par Chérifa Benghani



FOUILIS N° 5467

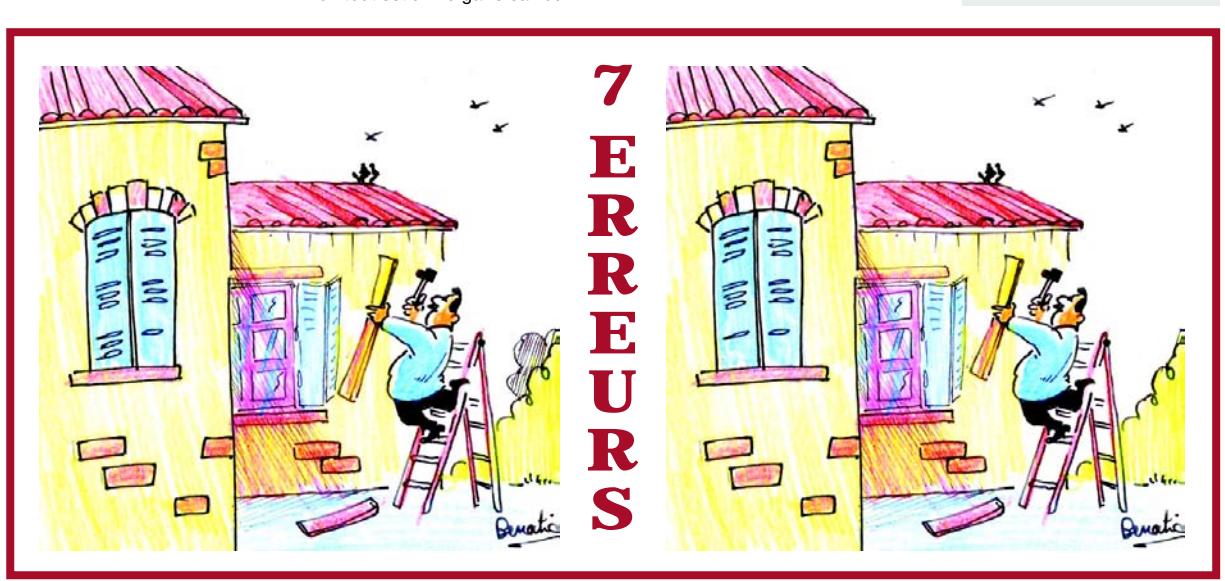
Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un oiseau.

- Mon 2e va sans but.

Mon tout est un vulgaire caillou.

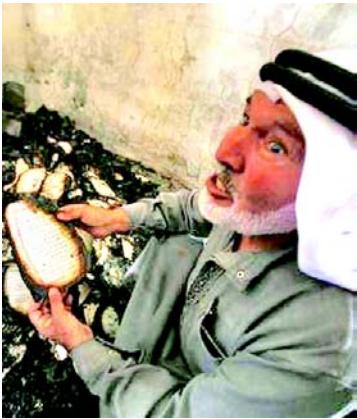
7 E R R E U R S



Oran : ablation d'une tumeur maligne de 25 kilos

Une équipe médicale de la clinique de traumatologie «Fellaoucene», relevant du Centre hospitalo-universitaire d'Oran, a réussi l'ablation d'une tumeur maligne de 25 kilos de la cuisse gauche d'une patiente, a-t-on appris hier mercredi du responsable de la cellule d'information du CHUO. La patiente, âgée de 57 ans, originaire de la wilaya de Béchar, a subi mardi une opération chirurgicale conduite par le spécialiste Naci Hichem. Cette intervention chirurgicale compliquée, qui a duré plusieurs heures, a été couronnée de succès épargnant à la malade l'amputation du pied. La patiente est actuellement sous surveillance médicale et dans un état stable. Au terme de l'opération, la tumeur a été transférée au laboratoire d'analyses CHUO. La patiente a été admise, il y a huit jours, à cette clinique. Cette intervention chirurgicale est la deuxième du genre effectuée au niveau de cette clinique. La première a été pratiquée en octobre dernier sur un patient qui avait subi avec succès l'ablation d'une tumeur de 32 kilos.

Une mosquée incendiée par des colons israéliens



Une mosquée en Cisjordanie occupée a été la cible d'un incendie criminel imputé à des colons israéliens dans la nuit de mardi à mercredi, selon des responsables de la sécurité palestiniens. «Des colons ont incendié tout le premier étage de la mosquée dans le village d'Al-Mougher située à proximité de la colonie israélienne de Shilo et d'une route réservée à l'usage des colons», a indiqué l'un d'eux en rappelant qu'en 2012 une autre mosquée de ce village avait déjà été incendiée.

Depuis des années, des colons extrémistes ainsi que des activistes d'extrême droite se livrent sous le label «de prix à payer» à des agressions et des actes de vandalisme contre des Palestiniens, des Arabes israéliens, des lieux de culte musulmans et chrétiens, ou même l'armée israélienne. En général, ce slogan est retrouvé près des lieux des exactions commises ce qui n'a pas été le cas à Al-Mougher, ont ajouté les responsables de la sécurité palestiniens.

Des «dizaines» de morts dans un attentat au Yémen

Un attentat a fait mercredi des «dizaines» de morts dans le centre du Yémen, où des tribus sunnites alliées à Al-Qaïda tentent de chasser les combattants chiites qui veulent étendre leur influence après avoir pris le contrôle de Sanaa. Cette attaque a visé dans la ville de Rada la demeure d'un chef tribal où se trouvaient de nombreux militants armés du mouvement chiite d'Ansarullah. La déflagration est «la plus puissante» à avoir secoué cette ville de la province de Baïda depuis l'arrivée en octobre des miliciens chiites, selon une source militaire. Bénéficiant de la complicité d'unités de l'armée et d'une partie de l'administration restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, ces combattants appelés houthis se sont emparés facilement d'importants centres urbains dans l'ouest et le centre après avoir pris le contrôle de Sanaa le 21 septembre. L'attentat de Rada n'a pas été revendiqué et il était impossible de savoir immédiatement s'il avait été commis par un kamikaze.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

La Société Générale accusée de corruption par le fonds souverain libyen

La Société Générale est poursuivie pour corruption par le fonds souverain libyen qui réclame 1,5 milliard de dollars de dédommagement pour des pertes subies sur des placements confiés à cette banque française, après une audience préliminaire devant un tribunal de Londres mercredi. La banque a rejeté ces allégations «dénuees de fondement» et affirmé qu'elle défendrait «ses intérêts avec la plus grande fermeté». Crée en 2006 pour gérer les revenus pétroliers de la Libye, la Libyan Investment Authority (LIA) a investi des milliards de dollars pendant la deuxième moitié des années 2000 dans divers produits financiers proposés par des banques occidentales. Déplorant de lourdes pertes, la LIA, dont la direction a changé après la chute du



régime de Kadhafi il y a trois ans, poursuit actuellement deux banques à Londres : l'Américaine Goldman Sachs, à laquelle il a ré-

clamé un milliard de dollars au cours d'une audience préliminaire distincte début octobre, et la Société Générale.

Série d'attentats en Libye

Une série d'attentats a frappé mercredi l'est de la Libye, dont deux ont visé la ville de Tobrouk où siège momentanément le Parlement élu, faisant au moins deux morts et plus de 20 blessés, ont indiqué des sources de sécurité. Alors que le pays est plongé dans le chaos avec des milices faisant la loi et des institutions politiques contestées, une double attaque suicide s'est produite dans le centre de Tobrouk, a indiqué un

responsable du ministère de l'Intérieur. «Au moins 20 personnes ont été blessées dont quatre grièvement» dans ces attentats à la voiture piégée, a indiqué un autre responsable au ministère de la Santé. Il a fait état d'un «mort, probablement le kamikaze, trouvé dans l'une des voitures piégées». Le responsable à l'Intérieur a affirmé que l'attaque avait eu lieu loin de l'hôtel où siège le Parlement. Un autre attentat à la voi-

Explosion dans un centre de formation au Nigeria, 10 morts



Au moins 10 personnes ont été tuées mercredi lors d'une explosion dans un centre de formation d'enseignants du nord-ouest du Nigeria, a affirmé une

étudiante, pour qui cet attentat semblait le fait de deux femmes «kamikazes». L'explosion a eu lieu en plein examen dans cet établissement de la ville de Kontagora, à quelque 150 kilomètres au nord-ouest de Minna, la capitale de l'Etat de Niger. Cette explosion n'a pas fait l'objet de revendications, mais elle intervient seulement deux jours après l'attentat à la bombe survenu dans un lycée pour garçons de Potiskum, dans l'Etat de Yobe, qui a fait une cinquantaine de victimes parmi les élèves et qui a été attribué au groupe islamiste Boko Haram.

Mary Okafor, une étudiante qui se trouvait sur place, a déclaré à l'AFP: «au moins 10 étudiants ont été tués et beaucoup ont été blessés». Selon cette étudiante, l'attentat a eu lieu pendant que les élèves passaient un examen de fin de semestre. «Nous avons vu des corps sur le sol, entre la bibliothèque et le foyer pour femmes. Parmi les corps, ceux de deux femmes sont démembrés, nous pensons qu'il s'agissait des kamikazes», a-t-elle rapporté.

EDITORIAL

Par M. Saadoune

AGITATION DANS L'IMPAASSE

L'impassé du système en Algérie s'accompagne aussi d'une incapacité des acteurs présumés de la société à créer l'alternative. Ce n'est pas une affaire d'idées, le constat d'obsolescence du système de pouvoir actuel est très largement partagé et pas seulement au sein des opposants. La peur du changement existe chez les tenants du pouvoir et elle les rend inaptes à se projeter au-delà de la gestion-contrôle de l'immédiat.

Face à la chute des prix pétroliers, on a des officiels qui s'étendent en propos rassurants qui ne seront pas démentis sur le court terme grâce à l'addition des réserves de change et du Fonds de régulation. Ce que les tendances mondiales dans le secteur des hydrocarbures énoncent cependant, quand on ne se limite pas à surveiller les prix du baril, est bien un impérieux changement à faire. Or, comme le note un économiste, la gouvernance algérienne semble croire que le monde va «s'adapter aux exigences de notre bien-être» alors que les grandes puissances économiques œuvrent constamment, souvent dans la douleur, à s'adapter.

La question du changement est d'abord poli-

tique. Face à un pouvoir qui dispose encore suffisamment de moyens pour gérer l'immédiat, la seule manière de pousser à la réforme serait d'amener les classes populaires à s'intéresser, à nouveau, aux questions politiques. A mettre la pression sur le régime. Cela n'a rien d'une promenade car le passif de la décennie 90 et de l'échec du processus démocratique a créé une forte méfiance à l'égard de la politique. En janvier 2011, les appels lancés pour faire «dégager» le pouvoir ont été sans écho. Sans surprise. Avant d'appeler les Algériens à la politique, il faut commencer par se rendre visible, présent et actif.

Contrairement aux journalistes - qui de facto font de la politique -, l'écrasante majorité des Algériens ne lisent pas les communiqués et les résolutions des partis. Et il serait malvenu de leur reprocher comme le fait un certain discours méprisant à leur égard qui les réduit à

Ebola: le Mali tente de juguler toute nouvelle contamination à Bamako

Le Mali lutte mercredi pour endiguer toute propagation d'Ebola, après deux décès dus au virus dans une clinique de Bamako, au moment où le pays croyait avoir circonscrit une première menace.

Le pays avait auparavant affronté un premier cas, celui d'une fillette de deux ans venue de Guinée et décédée le 24 octobre à Kayes, qui n'a, à ce jour, pas entraîné de contamination. Ces deux nouveaux décès sont liés à l'entrée au Mali d'un ressortissant de Guinée, où l'épidémie s'est déclarée en décembre 2013 avant de se communiquer au Liberia et à la Sierra Leone limitrophes, puis à cinq autres pays. Un Guinéen de 66 ans est arrivé fin octobre par bus à Bamako pour se faire soigner d'une «insuffisance rénale» à la clinique Pasteur, a indiqué à l'AFP une source médicale malienne. «A sa mort, on a découvert que deux membres de sa famille sont déjà morts d'Ebola, mais il l'a caché», a-t-on expliqué de même source.

Un infirmier de 25 ans qui l'avait soigné, testé positif au virus mardi, est décédé le jour même.

10 blessés dans l'explosion d'une voiture piégée en Egypte



Dix personnes ont été blessées mardi en Egypte lorsque la police a fait exploser une voiture piégée découverte dans la ville d'Al-Arish, dans le nord de la péninsule du Sinaï, ont annoncé des responsables de la sécurité. L'explosion est survenue tard mardi soir, pendant un couvre-feu instauré par les autorités fin octobre après un attentat suicide dans le nord de la péninsule du Sinaï qui a coûté la vie à 30 soldats, l'attaque la plus meurtrière contre les forces de l'ordre depuis la destitution de M. Morsi. Il n'était pas possible dans l'immédiat de connaître la cible de l'attentat. Les blessés se trouvaient à leur domicile lorsque l'explosion a eu lieu dans un quartier central d'Al-Arish, le chef-lieu de la province du Nord-Sinaï, ont expliqué des responsables de la sécurité. Ces victimes ont été transportées à l'hôpital.